

438698

438698

STATION VITICOLE DE VILLEFRANCHE (RHONE)

MANUEL

DU

Répertoire Bibliographique

DES

SCIENCES AGRICOLES

Etabli d'après la Classification décimale

PAR

V. VERMOREL

Directeur-Fondateur de la Station viticole de Villefranche



[025.4 : 63]

TABLES GÉNÉRALES ABRÉGÉES
COMPLÉTÉES PAR LES DÉVELOPPEMENTS DE L'AGRICULTURE
ET DES SCIENCES AUXILIAIRES



AVANT-PROPOS

Le transfert de la « Station viticole et de pathologie végétale » dans ses nouveaux locaux, l'extension considérable apportée à sa Bibliothèque qui comprend actuellement plus de neuf mille volumes, nous ont imposé la réfection du Catalogue bibliographique. Pour l'établissement de ce nouveau répertoire, nous avons dû adopter un des systèmes de classification en usage dans les principales Bibliothèques, et c'est à l'un des plus récents que nous nous sommes arrêté : au Système décimal de Dewey.

De toutes les méthodes de classification c'est celle, en effet, qui présente le plus d'avantages, car elle est seule générale et toujours constante dans son principe. Toutes les autres méthodes sont spécialisées à la Bibliothèque pour laquelle elles ont été créées et ne peuvent se prêter qu'à ses propres besoins ; de sorte que le mode de classification en usage dans une Institution Bibliographique ne l'est plus dans une autre, et varie même souvent avec les personnes qui l'emploient : autre Bibliothécaire, autre méthode.

Cette absence complète d'unité de classification rendait difficiles, sinon impossibles, les relations bibliographiques. Le système décimal, au contraire, permet des rapports et

des échanges faciles entre des bibliographies de sujets et de pays très différents. L'universalité de cette méthode susceptible de s'adapter à tous les genres de travaux intellectuels, présente de tels avantages que le système décimal, appliqué d'abord aux Etats-Unis seulement, se propage en Europe avec une grande intensité. A Bruxelles siège l'Institut international de Bibliographie⁽¹⁾, centre de direction et d'organisation, qui a établi à Paris un service auxiliaire⁽²⁾.

Nous exposons dans ce travail les principes et les règles de cette méthode, ainsi que son application aux classements bibliographiques. Ses précieux avantages, qu'on pourra constater, nous l'ont fait adopter pour la classification de notre Bibliothèque, essentiellement agricole, mais plus spécialisée à la viticulture et à la phytopathologie.

Les Tables publiées par Dewey, l'auteur du système décimal, ne donnaient, pour cette branche spéciale des sciences, que des éléments insuffisants ; l'Institut international nous communiqua le projet d'une classification agricole plus détaillée, préparé par M. le docteur Auguste Micheli ; mais ce travail, bien qu'intéressant, ne parut pas susceptible d'être adopté et c'est alors que nous avons entrepris d'établir nous-même les Tables de classification de l'Agriculture. Ces développements n'ont pas été créés seulement pour nos besoins personnels, mais bien de

(1) 1, rue du Musée, Bruxelles.

(2) Bureau bibliographique, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris.

des échanges faciles entre des bibliographies de sujets et de pays très différents. L'universalité de cette méthode susceptible de s'adapter à tous les genres de travaux intellectuels, présente de tels avantages que le système décimal, appliqué d'abord aux Etats-Unis seulement, se propage en Europe avec une grande intensité. A Bruxelles siège l'Institut international de Bibliographie⁽¹⁾, centre de direction et d'organisation, qui a établi à Paris un service auxiliaire⁽²⁾.

Nous exposons dans ce travail les principes et les règles de cette méthode, ainsi que son application aux classements bibliographiques. Ses précieux avantages, qu'on pourra constater, nous l'ont fait adopter pour la classification de notre Bibliothèque, essentiellement agricole, mais plus spécialisée à la viticulture et à la phytopathologie.

Les Tables publiées par Dewey, l'auteur du système décimal, ne donnaient, pour cette branche spéciale des sciences, que des éléments insuffisants ; l'Institut international nous communiqua le projet d'une classification agricole plus détaillée, préparé par M. le docteur Auguste Micheli ; mais ce travail, bien qu'intéressant, ne parut pas susceptible d'être adopté et c'est alors que nous avons entrepris d'établir nous-même les Tables de classification de l'Agriculture. Ces développements n'ont pas été créés seulement pour nos besoins personnels, mais bien de

(1) 1, rue du Musée, Bruxelles.

(2) Bureau bibliographique, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris.

façon à suffire, actuellement, à la Bibliographie générale des Sciences agricoles.

Nous ne présentons point ce travail comme parfait et complet, mais, tel que nous l'avons établi, il pourra se prêter à des compléments et aux développements ultérieurs et indéfinis que nécessitera le progrès des études agricoles.

Dans ce travail ingrat de bibliographie, nous avons été secondé par nos excellents collaborateurs de la Station viticole, M. Guille, M. le docteur Letellier et, plus spécialement encore, par M. C. Michaut et Mademoiselle Julliéron, bibliothécaire de la Station.

Nous les prions ici d'agréer tous nos remerciements ; si la classification est bonne, c'est à eux qu'il faut en reporter le mérite.

Nous remercions aussi de leur précieux concours M. C.-M. Gariel, Secrétaire général de l'Association française pour l'avancement des Sciences et M. le général Sébert, membre de l'Institut, qui ont bien voulu nous encourager à publier ce travail.

Nous sommes aussi très reconnaissant à l'Institut bibliographique de Bruxelles de l'obligeance qu'il a mise à nous guider dans l'établissement de ces Tables de classification.

V. VERMOREL

Villefranche, Février 1900.

CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE

Décimale

INTRODUCTION

I. — Exposé sommaire du système de la classification décimale

La classification décimale appliquée à la Bibliographie, dès l'année 1873, par M. Melvil Dewey, président de l'Association des bibliothécaires américains, a donné lieu déjà à la publication de tables éditées en différentes langues et plus ou moins développées. Elle n'avait en vue, tout d'abord, que le classement des ouvrages de bibliothèques ; les développements qui lui ont été donnés ont eu pour but de la rendre successivement

L'édition la plus complète jusqu'à ce jour est celle publiée en langue anglaise en 1894, sous le titre : *Decimal Classification and Relative Index*, 5^e édition, Boston, Library Bureau.

Des tables générales abrégées ont été publiées en français, sous le titre de *Classification décimale. Tables générales abrégées*. — Bruxelles, 1897.

applicable au classement des documents bibliographiques de toute nature et notamment des mémoires et articles parus dans les publications de tout genre concernant les différentes branches de sciences.

Notations employées. — La classification décimale des documents bibliographiques est réalisée à l'aide de nombres ou mieux de *numéros classificateurs* susceptibles d'être placés dans un ordre rigoureusement déterminé et se prêtant cependant à une intercalation indéfinie de nouveaux documents, sans troubler l'ordre du classement des précédents.

Ces numéros classificateurs sont formés à l'aide des 10 chiffres arabes de la numération décimale, complétés par un certain nombre de signes de liaison, d'abréviation ou de combinaison.

Conception première du système. — Pour établir la série des numéros classificateurs adoptés, on a supposé l'ensemble des connaissances humaines divisé en groupes formant 10 grandes *classes* dans lesquelles on devra répartir tous les sujets qui peuvent faire l'objet d'une œuvre intellectuelle.

Chacune de ces classes est partagée, à son tour, en

Une édition française contenant la traduction refondue des *Tables générales*, abrégées dans certaines parties et développées au contraire dans beaucoup d'autres, est publiée en ce moment par les soins de l'Institut International de Bibliographie, 1, rue du Musée, à Bruxelles.

La présente édition reproduit les *Tables abrégées*, en les complétant par les développements nouveaux de l'Agriculture, de l'Œnologie, et quelques-uns de ceux des Sciences auxiliaires telles que la Botanique et la Zoologie.

10 *divisions* entre lesquelles on répartit les sujets qui composent ces classes.

Ces divisions se subdivisent de nouveau chacune en dix, et ainsi de suite.

Chacun des dix premiers groupes, auxquels correspondent les grandes divisions des connaissances humaines, peut donc être considéré comme une *fraction décimale* de l'universalité de nos connaissances, dont l'ensemble serait représenté par l'unité.

On obtient dès lors une classification encyclopédique dont chaque science particulière doit former une partie intégrante, susceptible d'être représentée par une fraction déterminée et de se subdiviser elle-même en fractions plus petites également déterminées et se rattachant à l'ensemble par une filiation régulière.

Le premier groupement en classes a été fait de la façon suivante :

Le premier dixième — qui embrasse tous les nombres décimaux compris entre 0 et 0,1 — a été affecté aux œuvres traitant de sujets généraux ou concernant plusieurs des divisions qui suivent.

On a appliqué, dans la rédaction de ces tables, un certain nombre de conventions abrégatives qui ont permis de leur donner une extension considérable sans en augmenter sensiblement le volume.

Ces conventions et les règles d'emploi de la classification bibliographique décimale sont résumées dans cette préface. On en trouvera un exposé plus détaillé dans le volume publié par l'Institut international de Bibliographie sous le titre : *Manuel de classification bibliographique décimale — Exposé et Règles.* — Bruxelles, 1898.

On trouvera aussi d'utiles renseignements complémentaires dans les Tables générales refondues, en cours de publication, auxquelles nous avons emprunté les éléments de cette introduction générale.

Il comprend donc les œuvres encyclopédiques, les œuvres bibliographiques, etc., ainsi que les œuvres diverses qui n'ont pas pu trouver régulièrement place dans les classes suivantes.

Les 9 autres classes sont établies comme il suit :

- 0.1 Philosophie.
- 0.2 Religion. — Théologie.
- 0.3 Sciences sociales. Droit.
- 0.4 Philologie.
- 0.5 Sciences naturelles.
- 0.6 Sciences appliquées.
- 0.7 Beaux-Arts.
- 0.8 Littérature.
- 0.9 Histoire et Géographie.

Si l'on considère, à titre d'exemple, la division des sciences appliquées, 0.6, elle se divise à son tour, comme il a été dit plus haut, en divisions comprenant la médecine, l'agriculture, le commerce, l'industrie, etc., de telle sorte que l'on a, par exemple :

- 0.6 Sciences appliquées.
- 0.63 Agriculture.
- 0.63.5 Horticulture.
- 0.63.51 Culture potagère.
- 0.63.51.2 Légumes-racines.

La division peut être poussée encore plus loin et d'une façon indéfinie, par l'addition de nouveaux chiffres à la droite du dernier nombre décimal obtenu.

Cet exemple fait voir comment une nouvelle division plus précise ou plus détaillée d'une branche de sciences

peut venir s'intercaler, sans rien troubler, entre deux divisions antérieurement établies, grâce à l'emploi des *nombre décimaux* fractionnaires pour constituer les numéros classificateurs.

Ecriture des nombres décimaux sous forme de nombres entiers. — Dans la pratique et pour simplifier les écritures, en diminuant le nombre des caractères employés, on supprime le 0 et la virgule qui forment le commencement de tous les numéros classificateurs et l'on écrit ceux-ci sous la forme apparente de nombres entiers.

On obtient ainsi les dix nouveaux groupes principaux ou classes :

- 0 Ouvrages généraux et bibliographie.
- 1 Philosophie.
- 2 Religion. — Théologie.
- 3 Sciences sociales. — Droit.
- 4 Philologie.
- 5 Sciences naturelles.
- 6 Sciences appliquées.
- 7 Beaux-Arts.
- 8 Littérature.
- 9 Histoire et Géographie.

Dans ces conditions, l'exemple cité plus haut s'écrira 63.51 Culture potagère, mais il ne faut pas perdre de vue que tous les numéros classificateurs mis sous cette forme dans les tables représentent, en réalité, des nombres décimaux et doivent être, par la pensée, supposés écrits en les faisant précéder du zéro et de la virgule.

La plupart des critiques qui ont été formulées contre la classification décimale bibliographique proviennent de ce que l'on perd de vue cette donnée essentielle de son principe.

Il en est de même des difficultés que l'on a cru pouvoir attribuer à son emploi et qui ne sont le plus souvent qu'apparentes, comme celle qui résulterait de la prétendue nécessité de subdiviser toujours exactement en 10 chaque branche de science.

En réalité, les dix groupes que l'on forme pour chaque nouvelle subdivision d'un nombre classificateur peuvent contenir chacun plus d'une rubrique de classement et le seul inconvénient que présente la méthode quand on trouve plus de dix nouvelles rubriques à faire entrer dans la formation d'une subdivision nouvelle est de nécessiter l'emploi de deux nouveaux chiffres, au lieu d'un seul, pour représenter chaque rubrique élémentaire.

C'est ainsi, par exemple, que dans la division 63 Agriculture, les sols, les engrais, les machines agricoles, se trouvent groupés dans la même division 63.1 et qu'il faut recourir à une nouvelle subdivision et à l'emploi d'un chiffre de plus pour les séparer en 63.11 sols, 63.16 engrais, 63.18 machines agricoles.

Ordre de classement ou de succession des numéros classificateurs. — L'ordre de classement ou de succession à donner aux différents numéros classificateurs résulte immédiatement de ce que ces numéros représentent des nombres décimaux et il se trouve rigoureu-

sement déterminé par l'ordre respectif des chiffres successifs qui composent ces numéros.

Ainsi, par exemple, le numéro 635 se classera après 5424, bien qu'il paraisse numériquement moindre, parce que ces deux nombres doivent en réalité, être lus 0,635 et 0,5424.

En résumé, le classement des numéros classificateurs doit se faire en les plaçant en ordre, entre eux, d'abord d'après le rang naturel des premiers chiffres, puis d'après le rang des seconds chiffres, puis d'après le rang des troisièmes chiffres, et ainsi de suite.

Toutefois, comme on fait usage aussi de certains signes auxiliaires, auxquels on a été conduit à attribuer également un ordre de succession, il y a lieu, comme il est dit plus loin, de faire intervenir ces signes pour obtenir le classement des numéros classificateurs qui les renferment.

Mais l'ordre de succession de ces signes étant une fois connu, le classement devient une opération purement mécanique et qui peut être confiée à de simples manœuvres.

Emploi spécial du zéro intercalaire. — Les dix chiffres sont employés, sans distinction et de la même façon, pour la composition des numéros classificateurs, sauf toutefois le zéro qui donne lieu à quelques règles spéciales.

En dehors du cas où il est placé en tête des numéros classificateurs, c'est-à-dire du cas où il s'agit de documents appartenant à la classe des *ouvrages généraux*, le

zéro est réservé pour coopérer à constituer un signe de combinaison dont il sera parlé plus loin.

Le *zéro intercalé* dans un nombre classificateur prend donc une signification particulière, mais sans qu'il en résulte un changement dans son ordre de succession, qui reste fixé en tête des autres chiffres significatifs.

Signes de liaison ou de combinaison. — En dehors des chiffres arabes composant les numéros classificateurs, le système de classification bibliographique décimale fait usage des signes de ponctuation suivants qui sont employés comme signes de liaison ou de combinaison :

Le point .

Les deux points ou signe de division :

Le tiret —

Le double tiret ou signe d'égalité =

La parenthèse ()

Les guillemets ou double parenthèse « »

On emploie aussi, dans certains cas, le signe d'addition + ou l'accolade et les lettres de l'alphabet latin.

Ces lettres, de A à Z, sont employées pour compléter certains numéros classificateurs, en y ajoutant les initiales de mots entrant dans la composition de noms d'institutions ou de publications. On fait même, dans certains cas, usage de noms propres, écrits en entier, pour compléter les numéros classificateurs concernant des œuvres littéraires, des variétés d'espèces animales et végétales, des biographies ou des œuvres géographiques.

Le classement de ces lettres ou de ces noms est naturellement déterminé par l'ordre alphabétique et ces signes se classent immédiatement avant les chiffres, dont la série commence par 0.

Nombres composés. — Pour donner plus d'extension à l'emploi des tables, sans en accroître le développement, on fait usage de nombres classificateurs composés qui sont formés en combinant entre eux des nombres élémentaires correspondant chacun à une des rubriques de classement qui peuvent contribuer à caractériser l'espèce ou le contenu d'un document bibliographique de nature complexe.

Ces éléments des nombres composés peuvent être constitués par des nombres principaux empruntés aux différentes parties de la classification générale ou par des nombres secondaires ayant le caractère de *subdivisions communes*, applicables à des parties différentes de la classification et qui font l'objet de tables spéciales dont il sera parlé plus loin.

Pour distinguer les uns des autres les éléments des nombres composés ainsi formés, on les sépare, en principe, par des *tirets* ou traits d'union -. Toutefois ces signes peuvent être omis devant ceux des nombres élémentaires entrant dans les combinaisons qui sont déjà pourvus d'un signe spécial de combinaison et dont il sera parlé plus loin, comme, par exemple, la parenthèse simple ou double et le zéro intercalé.

Emploi du point. — Le point est employé pour décomposer en tranches les nombres un peu longs, afin d'en faciliter la lecture.

Sa place est facultative ; toutefois, autant que possible, on cherchera à le placer de façon à délimiter les tranches qui correspondent à des branches de sciences ayant un caractère défini ; ainsi par exemple, on écrira 63.51 Culture potagère, si l'on veut mettre en évidence la division 63 agriculture, mais on pourra écrire aussi 635.1 si l'on veut mettre en évidence la subdivision 635 horticulture.

Signes d'addition. — Le signe d'addition sert à réunir plusieurs numéros classificateurs quand on veut indiquer qu'une œuvre concerne plusieurs sujets qui ont des classements différents.

Nous avons dit que ce signe, comme le précédent, n'a pas d'ordre de succession.

Le classement d'un numéro double, composé de deux nombres réunis par le signe +, se fait séparément pour chacun de ces deux nombres, c'est-à-dire que pour une œuvre portant, par exemple, le numéro 63.52 + 716, on devra établir deux fiches qui seront classées l'une à 63.52 et l'autre à 716.

On peut remplacer le signe d'addition par l'accolade en plaçant l'un au-dessous de l'autre les numéros à réunir. Exemple :

$$\left\{ \begin{array}{l} 63.52 \\ 716 \end{array} \right.$$

L'accolade peut aussi être utilisée comme signe d'abréviation quand plusieurs nombres composés réunis par le signe + finissent par les mêmes chiffres.

Ainsi on écrira :

$$\begin{array}{l} 63.16 \\ 668.6 \end{array} \} (05) (44 - E)$$

au lieu de :

$$63.16 (05) (44 - E). + 668.6 (05) 44 - E).$$

notation qui convient à l'*Engrais*, publication périodique française consacrée à l'étude des engrais, tant au point de vue de leur emploi [63.16] qu'à celui de leur fabrication industrielle [668.6].

On peut aussi employer, dans ce cas, des crochets pour éviter la répétition des chiffres communs et écrire, pour ce même exemple, en une seule ligne :

$$[63.16 + 668.6] (05) (44 - E).$$

Signes de relation ou de connexité. — Le mode le plus général de formation des nombres composés consiste à combiner des nombres quelconques pris dans des parties différentes de la classification et qui correspondent à des sujets connexes dont traite l'œuvre que l'on considère.

Les deux points ou signe de division sont employés, dans ce cas, pour mettre en relation les divisions de la classification qui se rapportent aux sujets dont il s'agit.

Ainsi on écrira :

$$331.2 : 63 \text{ les salaires — dans l'agriculture}$$

Ou encore :

31 : 331.2 : 63

Statistique — des salaires — dans l'agriculture

L'emploi du signe de relation pour la formation des nombres composés est facultatif, c'est-à-dire que chacun reste libre de combiner, selon les besoins, avec l'aide de ce signe, des nombres classificateurs quelconques pris dans les tables et auxquels se rapporte le sujet considéré, et de constituer ainsi un nombre composé associant les idées que représentent ces nombres.

Les nombres composés ainsi formés sont d'ailleurs réversibles et les exemples ci-dessus peuvent s'écrire aussi :

63 : 331.2

L'Agriculture — ses salaires

63 : 331.2 : 31

L'Agriculture — ses salaires — statistique

Signe de soudure — Tired. — La formation des nombres composés, à l'aide du signe de relation, suivant le mode général qui vient d'être indiqué, conduit à des nombres souvent très longs, dans lesquels les mêmes radicaux peuvent se répéter et dont le classement peut présenter certaines difficultés.

On a été conduit, par suite, à former des nombres composés plus simples en utilisant des embranchements déjà créés dans certaines parties des tables pour les appliquer à d'autres divisions auxquelles il se trouvent pouvoir convenir également : on réalise ainsi ce que

l'on nomme des *embranchements par soudure*. On obtient ce résultat en inscrivant simplement, en regard de ces dernières divisions, la mention à *subdiviser comme* et faisant suivre ces mots du numéro de la division dont les embranchements déjà créés peuvent être utilisés comme subdivisions complémentaires.

On peut même donner le moyen d'appliquer aux nombres considérés plusieurs séries d'embranchements déjà créés dans d'autres divisions, en attribuant à chacune de ces séries un numéro d'ordre dont on le fera précéder, c'est-à-dire en complétant la mention ci-dessus de la façon suivante :

A subdiviser par 1 comme — ; à subdiviser par 2 comme — et ainsi de suite.

La présence du tiret, dont on fera usage, ainsi qu'il a été dit précédemment, pour séparer les différentes parties des nombres composés de cette façon, signalera les embranchements empruntés ainsi à d'autres parties des tables de classification et dont il y aura lieu de chercher la signification dans ces parties.

Ainsi les subdivisions de 63.167, engrais chimiques, pouvant convenir à la division 668.6 qui correspond à la fabrication industrielle des engrais, on pourra écrire :

668.6 - 1, fabrication des engrais azotés.

668.6 - 2, fabrication des engrais phosphatés, etc.

Et, à cet effet, on inscrit dans les tables, en regard de 668.6, la mention : A subdiviser comme 63.167.

De même la division 63.165.3, *tourteaux employés comme engrais*, dérive à la fois des *plantes oléagineuses* et des *arbres à fruits huileux*, d'où la mention :

A subdiviser par 1 comme 63.342.1. (Plantes oléagineuses).

A subdiviser par 2 comme 63.413. (Arbres à fruits huileux).

Mais pour éviter de provoquer des confusions, il est clair que la création des embranchements par soudure ne peut être rendue facultative et que ces embranchements ne devront être utilisés que dans les cas où les tables l'indiqueront expressément.

On verra d'ailleurs plus loin que, pour en rendre l'emploi plus fréquent, on en a prévu largement l'application dans l'établissement des tables des subdivisions analytiques communes et que ces subdivisions deviennent ainsi un intermédiaire commode pour la création et l'utilisation des embranchements par soudure.

Signe de répétition. — Tiret répété. — Lorsque le mode de formation des nombres composés par soudure est appliqué à la combinaison de nombres appartenant à une même branche de sciences et commençant, par suite, par les mêmes chiffres, le tiret remplace les chiffres qui auraient été répétés si l'on avait adopté le mode général de formation des nombres composés au moyen du signe de relation.

Il prend, par suite, la valeur d'un signe de répétition ou d'abréviation et l'on peut éviter d'avoir à inscrire dans les tables la mention habituelle de renvoi aux embranchements des divisions voisines qui peuvent se combiner entre eux, en intercalant un second tiret à la suite du radical dont la répétition est évitée.

Ainsi au lieu de :

63.2 : 63.31 ou 63.31 : 63.2
Maladies des plantes — céréales

on écrira :

63 - 2 - 31, ou 63 - 31 - 2

Le tiret ainsi répété permet donc de créer des embranchements facultatifs par soudure, sans nécessiter de nouvelles inscriptions dans les tables.

Le *tiret* figurant dans la constitution d'un nombre composé indique donc que, pour avoir la signification du nombre qui le suit, il faut se reporter, dans les tables, au nombre qui le précède immédiatement, sauf le cas où sa répétition indique qu'il a été employé simplement pour remplacer ce nombre, ou encore quand il se trouve placé devant des subdivisions communes facilement reconnaissables par elles-mêmes.

Subdivisions communes. Caractères communs de ces subdivisions. — Par l'emploi de la parenthèse, des guillemets, du signe d'égalité ou double tiret et du zéro intercalaire, on forme des séries de nombres faisant l'objet de tables³ spéciales, qui permettent d'exprimer d'une façon uniforme des idées qui se représentent fréquemment dans l'analyse des sujets à classer.

Ces nombres peuvent ainsi être employés comme des subdivisions communes pour compléter les numéros classificateurs donnés dans les tables générales.

Ils peuvent s'appliquer soit dans toute l'étendue de la classification, soit seulement dans certaines parties spécialement indiquées.

Ces subdivisions communes comprennent les divisions de lieu, de temps et de langue, les divisions de généralités et de formes, et enfin les divisions dites analytiques qui correspondent à de multiples idées ou points de vue pouvant se présenter d'une façon analogue pour des sujets différents.

Ces divers types de divisions sont caractérisés par des signes différents.

Subdivisions de lieu. — La parenthèse en combinaison avec les nombres commençant par un chiffre autre que zéro, est employée pour former les subdivisions de lieu, savoir : lieu géologique (nombres commençant par 1), lieu physique (nombres commençant par 2) et enfin lieu politique (nombres commençant par les chiffres de 3 à 9).

Ces subdivisions sont empruntées en partie aux nombres classificateurs de la géologie, de la géographie physique et de l'histoire. Elles font l'objet d'une table spéciale. (Voir table n° II.)

Exemples : terrains carbonifères (115), Lacs (282), France (44), Australie (94).

Subdivisions de temps. — Les guillemets ou double parenthèse servent à former les subdivisions selon le temps en enfermant entre ces signes, et en les écrivant suivant certaines conventions abrégatives, les dates qui

délimitent ou qui fixent la période ou l'époque des événements.

Il n'y a pas, à proprement parler, de table spéciale de ces subdivisions, attendu qu'elles sont les mêmes que celles de la chronologie ordinaire ; toutefois les règles relatives à l'emploi de ces signes sont résumées dans la table n° IV.

Exemples : « 1853 » année 1853 « 185 » période de 1850 à 1860 ;
« 14 » XV^e siècle ou toutes les années qui ont suivi 1400 jusqu'à 1500.

Subdivisions de langues ou d'idiomes. — Le double tiret ou signe d'égalité sert à former les subdivisions marquant l'idiome dans lequel sont rédigées les œuvres considérées. On obtient ces subdivisions en plaçant ce signe devant les nombres empruntés, avec quelques modifications, aux divisions de la Philologie.

Ces subdivisions font l'objet d'une table spéciale.
(Voir table III.)

Exemple : = 4, ouvrage écrit en français.
= 7, ouvrage écrit en latin.

On répète le signe = après l'indice de langues pour encadrer cet indice quand il doit être suivi d'autres chiffres.

En combinant ce signe avec l'emploi du tiret, on obtiendra la notation abrégée :

$$43 = 2 - 3 - 4 =$$

Au lieu de la notation complète :

$$43 = 2 : 43 = 3 : 43 = 4$$

Dictionnaire anglais-allemand-français

Subdivisions de formes. — La parenthèse, en combinaison avec les nombres commençant par zéro, donne lieu à des subdivisions qui sont employées pour distinguer la forme, l'origine, la destination ou la nature spéciale des œuvres considérées.

Exemples : (03) ouvrages sous forme de dictionnaire.

(05) Publication périodique.

(06) Publication émanée d'une société.

(07) Œuvre destinée spécialement à l'enseignement.

Ces subdivisions font l'objet de tables détaillées, sous le nom de subdivisions de généralités et de formes.

(Voir table I.)

Ces subdivisions sont applicables dans toute l'étendue de la classification décimale, mais on a prévu l'emploi de subdivisions spéciales, commençant par un double zéro et qui ne sont applicables que dans l'étendue d'une science déterminée, pour désigner les documents d'une nature particulière applicables spécialement à une science donnée.

Exemple :

Pour la division 62 Art de l'ingénieur (008) brevets.

Pour la division 63, Agriculture, (001) monographies agricoles.

Ces subdivisions particulières font l'objet de tables spéciales pour chaque science, c'est-à-dire de tables applicables seulement dans l'étendue de sections déterminées de la classification décimale.

Subdivisions analytiques. — Les subdivisions analytiques sont constituées par des nombres commençant par 0 et destinés à être placés, sans interposition de parenthèses, à la suite des nombres classificateurs donnés par les tables générales.

Ces nombres forment des subdivisions communes permettant de spécifier d'une façon uniforme certaines particularités du sujet que l'on considère, telles que le point de vue sous lequel la question est traitée, l'objectif principal envisagé, les opérations ou fonctions décrites ou étudiées, les parties constitutives examinées, etc.

Certaines de ces subdivisions analytiques sont communes à toute l'étendue de la classification décimale, c'est-à-dire qu'elles peuvent servir à compléter toutes les divisions des tables. Ce sont les divisions analytiques générales ou communes ; elles commencent par un double zéro et font l'objet d'une table spéciale. (Voir table V.

Exemple : 663.2.0022 —

OEnologie - préparation du vin.

Les autres subdivisions analytiques qui commencent par un simple zéro ne s'appliquent que dans l'étendue d'une même science et ont, par conséquent, un sens spécial pour chaque science ou pour une certaine catégorie de divisions voisines. Elles font l'objet de tables spéciales placées en tête des divisions auxquelles elles s'appliquent et ces tables font connaître les limites entre lesquelles elles doivent être employées.

Emploi des crochets. — On fait parfois aussi usage de *crochets* dans l'écriture des nombre composés formés à l'aide du signe de relation.

Ces nombres peuvent, en effet, recevoir eux-mêmes des subdivisions s'appliquant à leur ensemble.

Dans ce cas, pour indiquer que la subdivision s'applique au nombre pris en son entier et non pas seule-

ment à celui des composants qu'elle suivrait immédiatement, on place le nombre entier entre crochets, ou tout au moins l'on interpose un crochet entre ce nombre et la subdivision qui suit.

L'emploi des crochets permet encore de faire disparaître des amphibologies, en indiquant si une subdivision de forme, par exemple, s'applique à un ensemble et non pas seulement à un des éléments constituants d'un nombre composé.

Ainsi on écrira :

[16 : 63] (05)
Bibliographie périodique de l'agriculture et
016 : 63 (05)
Bibliographie des périodiques agricoles

Mode de formation des tables de classification. — Par la combinaison des divisions analytiques avec les divisions ordinaires ou principales de la classification décimale, complétées par l'emploi des subdivisions de généralités et de formes et des subdivisions de lieu, de temps et de langue, ainsi que par l'emploi du signe de relation, on voit comment il devient possible, avec des tables générales de classification renfermant un nombre relativement restreint de divisions principales, d'exprimer une quantité considérable d'idées multiples et variées, à l'aide d'une série peu nombreuse de rubriques de classement, qui ont l'avantage, par leur disposition uniforme et symétrique, d'introduire l'harmonie et la clarté dans l'écriture des nombres classificateurs, dont la quantité utilisable se trouve multipliée dans des proportions considérables.

Les subdivisions communes ont, en outre, l'avantage d'introduire, dans la classification, des éléments d'un caractère mnémonique qui rendent ainsi souvent compréhensible, à simple lecture, le langage par chiffres de cette classification.

Il est à remarquer encore que l'emploi des subdivisions auxiliaires, appelées à se combiner avec les divisions principales, n'empêche nullement d'ajouter, à tout moment, de nouveaux développements à ces divisions principales et d'introduire, dans les tables de classification générale, de nouveaux embranchements permettant de suivre les progrès des sciences. La précaution de rendre les divisions auxiliaires toujours reconnaissables à leur forme ou à un signe particulier, rend possible, en effet, d'intercaler sans confusion de nouveaux chiffres entre les divisions principales et les subdivisions auxiliaires.

Enfin, l'emploi des embranchements par soudure permet de ne créer que dans une seule partie des tables les développements des embranchements dont les subdivisions peuvent s'appliquer à des nombres différents classés dans d'autres parties et l'on a été conduit ainsi à développer spécialement les nomenclatures données en certaines parties des tables et susceptibles d'être utilisées aussi dans d'autres.

Résumé. — En résumé, les ressources dont on dispose pour faciliter l'usage de la classification décimale, sous forme soit de subdivisions communes, soit de signes de liaison et d'abréviation permettant de constituer des nombres composés, à l'aide des rubriques de classement

directement inscrites dans les tables, sont indiquées par le tableau suivant. Il est à noter que ces diverses combinaisons peuvent être employées tantôt séparément, tantôt cumulativement, suivant les nécessités propres à la classification de chaque science.

DÉSIGNATION	MODE D'ÉCRITURE	OBSERVATIONS
<i>Subdivisions communes</i> —		
Subdivisions de généralités et de formes	(0 ...)	Tables générales n° I.
Subdivision spéciale par na- ture de documents	(00 ...)	Tables spéciales dans cha- que branche de sciences.
Subdivision de lieu	(1 à 9)	Tables générales n° II-
Subdivision de temps	« ... »	Notations conventionnelles par dates. Table n° IV
Subdivision de langues	= 1 à 9	Tables générales n° III.
Subdivisions analytiques communes	00... .	Tables générales n° V
Subdivisions analytiques spéciales à chaque science	0 ...	Tables spéciales dans cha- que branche de sciences.
<i>Signes de combinaison et d'abréviation</i> —		
Signes de groupement	+	Peut-être remplacé par l'ac- colade.
Signe de relation	:	Emploi facultatif et général.
Signe d'embranchement par soudure	—	Emploi réservé pour les cas indiqués dans les tables.
Signes d'abréviation et de répétition	— —	Emploi facultatif et général.
Signe de documents non bibliographiques	(0)	Signe à placer à la suite de la division représentant l'objet.

II. — Mode d'établissement et d'emploi des Tables et des Répertoires

Tables méthodiques et table alphabétique. — La présente édition se compose de tables disposées en ordre méthodique et d'une table ou index alphabétique.

Les tables méthodiques comprennent les tables générales de la classification, ordonnées de la division 0 à la division 9, et les tables des subdivisions communes qui sont applicables les unes dans toute l'étendue de la classification, les autres seulement dans certaines branches de sciences, en tête desquelles elles sont inscrites.

La table alphabétique comprend tous les sujets mentionnés dans les tables méthodiques.

Mode d'emploi des tables. — Pour procéder, à l'aide des tables, à la recherche du numéro classificateur qui convient à un document bibliographique déterminé, il faut prendre connaissance du titre et même du contenu de ce document, de façon à se rendre compte exactement du sujet dont il s'occupe et de la façon dont ce sujet est envisagé ou de la forme sous laquelle il est traité.

On cherche alors dans la table alphabétique le nom du sujet principal et l'on trouve, en regard de ce nom, le numéro classificateur qui correspond au sujet, en

choisissant, au besoin, parmi les différents numéros qui peuvent être indiqués pour ce sujet, celui qui lui convient d'après la façon dont il est traité et envisagé.

On complétera ce nombre, suivant les cas, par celle des subdivisions communes qui convient au sujet considéré.

Si l'on a affaire à un document concernant plusieurs sujets connexes répartis entre les divisions différentes de la classification décimale, on cherchera de même les numéros classificateurs successifs correspondant à ces différents sujets et l'on en formera des numéros composés ou multiples, en faisant usage, suivant les cas, du signe de relation ou du signe d'addition.

On procédera de même pour les recherches dans les répertoires sur fiches classés décimalement : on trouvera dans les tables le numéro correspondant au sujet dont on désire la bibliographie, et on n'aura qu'à se reporter, dans le catalogue, à ce numéro qui réunit toutes les fiches relatives à ce sujet.

Mode d'établissement et de rédaction des fiches. —

Les fiches sont supposées établies sur le modèle adopté par l'Institut international de bibliographie et qui mesure 12 1/2 centimètres de longueur sur 7 1/2 centimètres de hauteur. Ces fiches seront percées, à la partie inférieure, d'un trou qui permet le passage d'une broche de fixation destinée à les maintenir en place dans les tiroirs des meubles classeurs, tout en leur laissant le jeu nécessaire pour permettre de les consulter en place. (Voir le *Cata-*

logue spécial des accessoires bibliographiques : fiches et meubles classeurs).

Chaque fiche est destinée à recevoir une seule notice bibliographique. — La rédaction de ces notices pourra être faite en s'inspirant des indications données dans l'article intitulé : Règles pour la rédaction des notices destinées au Répertoire bibliographique universel, publié sous la direction de l'Office international de bibliographie (Bulletin de l'Institut international de bibliographie — 1898, p. 8.)

On consultera aussi utilement à ce sujet le *Manuel de la classification décimale. — Exposé et règles.*

Si l'on veut pouvoir distinguer entre elles les fiches qui correspondent à des ouvrages de librairie, à des articles de revues ou même à de simples articles de journaux, on peut adopter pour ces trois séries des fiches de couleurs différentes, ou, à défaut, on peut mettre au coin gauche et supérieur des fiches un signe distinctif.

Mode d'établissement et de classement des répertoires.

— Les fiches établies permettent de constituer deux catégories de répertoires ; les répertoires *onomastiques*, destinés à faire connaître toutes les œuvres qui se rapportent à un nom donné (auteur ou œuvre), et les répertoires *idéologiques* (dits aussi répertoires *analytiques* ou *par matières*), destinés à faire connaître toutes les œuvres qui se rattachent à un sujet déterminé.

Les répertoires de ce dernier genre sont les plus utiles et ce sont ceux que l'on a intérêt à constituer de préférence quand on ne veut pas s'astreindre à conserver un

double répertoire complet, ce qui exige que l'on possède en double la série des fiches bibliographiques que l'on désire classer.

On peut d'ailleurs, quand on a constitué, à l'aide d'un exemplaire de ces fiches, le répertoire analytique, compléter à l'établissement du répertoire onomastique complet par le classement d'une série de fiches spéciales, donnant simplement chacune, en regard des noms d'auteurs, les numéros d'ordre ou les indications de référence qui permettront de retrouver dans les répertoires analytiques les fiches contenant les notices complètes sur les œuvres de ces auteurs.

Les répertoires *onomastiques* sont dits aussi répertoires par noms d'auteurs, mais ils peuvent, dans certaines parties, être classés aussi alphabétiquement d'après les titres des œuvres, par exemple quand il s'agit d'ouvrages anonymes.

Les répertoires *idéologiques* ou *analytiques* établis à l'aide de fiches portant les numéros de la classification bibliographique décimale sont, en principe, classés d'après l'ordre de ces numéros. Toutefois les fiches individuelles se prêtent aussi au classement alphabétique à l'aide de *mots classificateurs* qui sont mis en vedette en les inscrivant, par exemple, dans l'angle supérieur droit, au-dessous du numéro classificateur, ou bien à l'aide de *rubriques de classement* simplement soulignées ou écrites en caractères spéciaux et faisant partie du titre même des œuvres.

Répertoires analytiques classés décimalement. — Les

fiches se classent, dans les répertoires analytiques, d'après l'ordre de succession des numéros classificateurs, en plaçant *sur le devant* des tiroirs les numéros les plus bas.

Ainsi qu'il a été dit déjà, l'ordre de succession des numéros est déterminé lui-même par l'ordre numérique *successif* des chiffres qui les composent, c'est-à-dire que pour ranger un paquet de fiches bibliographiques, on procède *chiffre par chiffre* de la manière dont on procède *lettre par lettre* quand on classe alphabétiquement des mots dans l'ordre du dictionnaire.

Le 0 est considéré comme ayant le premier rang dans la série des chiffres, c'est-à-dire qu'il est classé avant le 1.

Les lettres et les signes de combinaison qui entrent dans la formation des nombres composés interviennent, au même titre que les chiffres, pour le classement de ces nombres, d'après l'ordre de succession particulier qui leur est respectivement attribué.

Il est fait toutefois exception pour le point, le signe d'addition, l'accolade et les crochets d'abréviation qui sont de simples signes auxiliaires n'intervenant pas dans le classement et n'ayant pas d'ordre de succession.

Quand deux nombres classificateurs sont réunis par le signe d'addition ou l'accolade, ils doivent être considérés d'ailleurs comme formant deux nombres réunis sur une seule fiche et cette fiche doit être, en principe, établie en double et classée sous chacun des deux numéros qu'elle porte ainsi réunis.

L'ordre général de succession des signes et des caractères employés pour la constitution des nombres classificateurs est le suivant :

(), « », =, :, —, A-Z, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

On classera donc, par exemple, dans l'ordre suivant, la série des nombres ci-après :

636
636 (44)
636 (45)
636 (5)
636 « 18 ».
636 = 4
636 : 677
636—6—8
636 N
636 P
636.002
636.05
636.1
636.14

Emploi de fiches divisionnaires. — Pour faciliter les recherches des fiches classées dans les répertoires, on fait usage de fiches plus hautes, de couleurs et de formes variées, qui sont employées pour les séparer par groupes et prennent le nom de fiches divisionnaires.

Il est à noter que les fiches divisionnaires ne sont nullement indispensables, attendu que les fiches biblio-

graphiques portent déjà elles-mêmes en vedette les éléments du classement (nombre classificateur ou nom d'auteur). Dès lors, les fiches divisionnaires ne font que répéter celles de ces mentions qui peuvent servir à former des classes, soit les lettres de l'alphabet ou les noms d'auteurs ayant une bibliographie abondante, soit les nombres classificateurs des divisions principales.

On remarquera que, les fiches divisionnaires étant destinées à grouper les fiches de même espèce pour procéder plus rapidement aux recherches, leur nombre et la disposition à leur donner doivent être en rapport étroit avec la quantité des fiches bibliographiques dont se compose chaque répertoire déterminé.

On commence par séparer les fiches bibliographiques en grandes classes à l'aide de fiches divisionnaires pleines, de couleur orange. Elles portent en tête le numéro classificateur correspondant au groupe qu'elles précèdent, et peuvent, en outre, recevoir le tableau des subdivisions principales de ce groupe, de façon à dispenser de recourir aux tables de classification mêmes, quand on consulte le répertoire. — On peut, par exemple, faire précéder les fiches relatives à la division 6 des Sciences appliquées d'une fiche divisionnaire pleine donnant le titre des divisions 61, 62, etc., jusqu'à 69 inclus, et faire précéder les fiches relatives à chacune de ces divisions d'une autre fiche divisionnaire pleine, de même couleur, portant les titres des 9 subdivisions de la division correspondante. La fiche divisionnaire concernant la divi-

sion 63 *Agriculture*, se présentera, par exemple, sous la forme suivante :

63
AGRICULTURE

- 63 **Agriculture.**
- 631 Sols - Engrais - Machines agricoles.
- 632 Fléaux et Maladies des plantes.
- 633 Cultures spéciales.
- 634 Arboriculture.
- 635 Horticulture.
- 636 Zootechnie.
- 637 Produits des Animaux.
- 638 Apiculture - Sériciculture.
- 639 Chasse - Pêche - Pisciculture.



(Modèle de fiche divisionnaire)

On proportionnera le nombre de ces fiches divisionnaires au nombre de groupes qu'on désirera créer pour la facilité de la consultation des répertoires.

Quand le répertoire est très étendu dans chaque groupe ainsi formé, on se servira en outre de fiches divisionnaires du premier bec pour y reporter en vedette le nombre classificateur de chaque division, de telle sorte qu'à tout nombre classificateur correspond une fiche divisionnaire,

Ce procédé abrège le temps des recherches, car,

avertissant l'endroit précis à partir duquel commencent et finissent les fiches bibliographiques relatives à chaque sujet, il permet de sauter rapidement d'un nombre à l'autre.

Enfin, au fur et à mesure que le besoin en est démontré, on peut se servir des fiches divisionnaires oranges et becs saillants échelonnés, permettant de répartir, dans toute la largeur des fiches, des becs saillants susceptibles de recevoir des indications apparentes de subdivisions.

Répertoires par noms d'auteurs. — Le classement des fiches du répertoire alphabétique par noms d'auteur ne présente de difficulté que si l'on considère le cas où l'on possède un grand nombre de fiches au nom du même auteur et si l'on désire établir un sous-classement parmi ces fiches.

On peut, dans ce cas, établir à la suite du nom de l'auteur un classement d'après l'ordre de date des œuvres ou se servir des nombres classificateurs décimaux pour classer les ouvrages d'après leur sujets.

En ce qui concerne les règles à observer pour le classement des noms par ordre alphabétique, elles ne sont autres que celles qui sont adoptées pour l'établissement des dictionnaires usuels des différentes langues et plus particulièrement des dictionnaires d'histoire et de géographie.

Il n'y a de difficultés spéciales à prévoir que si l'on veut constituer un répertoire ayant un caractère international, car dans ce cas, les noms propres, notamment

ceux de pays et de villes, devront être reproduits sous leur forme d'origine, et il est nécessaire alors d'adopter un alphabet général et unique et de fixer l'ordre de classement des lettres dans cet alphabet.

Mais, dans la pratique, on peut se borner à considérer le classement de répertoires destinés à l'usage restreint d'une catégorie de lecteurs pratiquant le même idiome et adopter, pour ce classement, les règles les plus généralement suivies pour les dictionnaires publiés déjà dans cet idiome.

Pour les répertoires établis ainsi en langue française on pourra adopter, pour les noms propres étrangers, d'hommes ou de villes, les traductions ou appellations usitées en français. On emploiera, par exemple, les mots Londres, Vienne, Guillaume, etc., au lieu de London, Wien, Wilhelm, etc.

Le classement des noms propres simples s'effectue sans difficultés, d'après l'ordre successif des lettres qui le composent.

Pour les noms composés, on placera, suivant l'usage, les noms patronymiques avant les prénoms, en laissant ceux-ci dans leur ordre normal, mais pour les noms anglais formés de deux mots on observera que le second est le principal et que le premier fait l'office de prénom.

Les particules *de, d', von* (allemand), seront rejetées à la suite de la mention des prénoms ou des noms ; les autres particules *le, la, du, des, O', Mac, Van*, etc., seront considérées, au contraire, comme faisant partie des noms.

Les noms commençant par *Saint* ou *Sainte* seront classés à ces mots.

Au classement des noms d'auteurs se rattache le classement alphabétique des titres ou des membres de phrases, accidentellement utilisés à défaut de noms propres, comme, par exemple, les titres des ouvrages anonymes et les titres d'institutions ou de publications périodiques.

Ce classement se fait en suivant l'ordre alphabétique des lettres qui composent les mots formant ces titres, mais en omettant les articles.

On classera de cette façon à : *Culture*, l'ouvrage anonyme intitulé : *La Culture de la Vigne*, et à : *Progrès agricole*, la revue *Le Progrès agricole et viticole*.

Telles sont les principales règles de la classification bibliographique décimale ; nous donnons, dans le chapitre suivant, des indications pour l'emploi des Tables de l'Agriculture.

ETABLISSEMENT ET EMPLOI
DES
TABLES DE L'AGRICULTURE
[63]

Le but de ces tables est de fournir les éléments de classification utiles à l'établissement soit d'une Bibliothèque, soit d'une Bibliographie essentiellement agricoles.

L'Agriculture doit donc s'y trouver exposée avec tous les développements que comporte l'état actuel de cette science ; mais ces tables ne sont point strictement limitées à celles de l'Agriculture, car il nous a paru utile d'y joindre un exposé sommaire des principales branches de la classification générale, pour qu'on puisse bien saisir l'ensemble de la méthode.

Comme certaines de ces branches intéressent très spécialement l'Agriculture, telles la Zoologie et la Botanique, nous leur avons donné, dans les tables, des développements qui, bien qu'incomplets, nous ont paru suffisants pour l'étude de ces sciences considérées comme « auxiliaires » de l'Agriculture.

Nous avons pris pour base de notre classification agricole le cadre très sommaire donné, pour le 63, par

les tables générales de Dewey, et nous l'avons étendu sans en modifier les données élémentaires. En effet, bien qu'un ordre plus logique, plus scientifique, eût pu être admis pour l'établissement de ce premier sommaire, nous l'avons scrupuleusement respecté, parce qu'il a été, jusqu'ici, adopté et consacré par un usage de plusieurs années.

De ces éléments fournis par des travaux antérieurs, nous avons tiré les développements que nous présentons, et qui, ne modifiant en rien le sommaire primitif, l'ont complété dans ses lacunes, étendu à l'importance actuelle de la littérature agricole, et surtout mis en harmonie avec les plus récents principes du système de la Classification décimale.

L'introduction générale qui précède montre quels progrès, quelles savantes et judicieuses modifications ont apportés les spécialistes à l'idée première de Dewey, ingénieuse dans son principe, mais qui demandait une extension et une interprétation supérieures afin d'être susceptible de remplir son rôle de « Classification Universelle ».

La complication apparente apportée au système primitif, si simple dans son application élémentaire, lui donne la généralisation et l'élasticité qui lui sont nécessaires. On comprend un certain effarement à première vue de ces règles, de ces principes multiples et abstraits; tout cela paraît d'abord fort compliqué, puis, l'idée fondamentale étant bien saisie, on en voit les combinaisons diverses, l'extension donnée à ses applications, et le système décimal, tel qu'il se présente à l'heure actuelle,

apparaît ce qu'il est véritablement : une méthode scientifique et pratique, la seule qui permette un classement bibliographique *durable* et *universel*.

Si cette méthode, appliquée à l'établissement des Tables de classification de l'agriculture, leur donne tous les avantages d'élasticité et de précision qui lui sont propres, elle leur donne aussi cette apparence compliquée qui nécessite les éclaircissements fournis dans ce chapitre.

Les éléments de cette classification ont été fournis par les Tables de Dewey, qui donnent pour le [63] :

63 Agriculture.

- 631 Sol. — Engrais. — Drainage.
- 632 Insectes nuisibles. — Pestilences.
- 633 Graines. — Herbes. — Fibres. — Thé. — Tabac, etc.
- 634 Fruits. — Vergers. — Viticulture.
- 634.9 Forêts.
- 635 Culture maraîchère.
- 636 Animaux domestiques.
 - .1 Cheval. — Ane. — Mulet.
 - .2 Bétail.
 - .3 Mouton. — Chèvre.
 - .4 Porc.
 - .5 Volaille.
 - .6 Oiseaux.
 - .7 Chien.
 - .8 Chat.
 - .9 Autres.
- 637 Lait. — Beurre. — Fromages.
- 638 Abeilles. — Vers à soie.
- 639 Chasse. — Pêche.

Tel est le tableau sommaire donné par Dewey et que nous avons étendu au suivant :

TABLEAU SOMMAIRE DU 63

63 Agriculture.

63 (0) Généralités.

63.1 Sols. — Engrais. — Hydraulique et mécanique agricoles. — Culture et exploitation.

- 63.11 Sols.
- 63.12 Défrichements.
- 63.13 Irrigations.
- 63.14 Drainages. — Dessèchements.
- 63.15 Amendements.
- 63.16 Engrais.
- 63.17 Machines et outillage agricoles.
- 63.19 Conditions de culture et d'exploitation,

63.2 Fléaux et maladies des plantes cultivées.

- 63.21 Accidents météoriques et maladies physiologiques.
- 63.22 Cécidiologie.
- 63.23 Bactéries et cryptogames parasites.
- 63.24 Champignons nuisibles.
- 63.25 Plantes parasitaires ou nuisibles.
- 63.26 Animaux nuisibles.
- 63.27 Insectes nuisibles.
- 63.29 Etude et traitement des maladies.

63.3 Cultures spéciales.

- 63.31 Céréales.
- 63.32 Légumineuses alimentaires.
- 63.33 Plantes fourragères.
- 63.34 Plantes industrielles.

63.4 Arboriculture générale.

- 63.41 Arboriculture fruitière.
- 63.42 Vergers.
- 63.46 Viticulture.
- 63.49 Sylviculture.

63.5 Horticulture.

- 63.51 Culture potagère.
- 63.52 Horticulture d'ornement.

63.6 Zootechnie.

- 63.60 Zootechnie générale.
- 63.61 Les Equidés.
- 63.62 Les ruminants. — Bétail.
- 63 63 Mouton. — Chèvre.
- 63.64 Porc.
- 63.65 Oiseaux de basse-cour.
- 63.66 Oiseaux d'agrément et de produit.
- 63.67 Chien.
- 63.68 Chat.
- 63 69 Autres animaux domestiques.

63.7 Produits inertes des animaux exploités.

- 63.71 Le lait.
- 63.72 Le beurre.
- 63.73 Les fromages.
- 63.74 Les œufs.
- 63.75 Les viandes, graisses.
- 63.76 Les laines, plumes, cornes, etc.
- 63.77 Le miel. — La Cire.
- 63.78 La Soie.

63.8 Apiculture. — Sériciculture.

- 63.81 Apiculture.
- 63.82 Sériciculture.

63.9 Chasse, Pêche, Pisciculture.

- 63.91 Chasse.
- 63.92 Pêche.
- 63.93 Pisciculture.
- 63.94 Ostréiculture.
- 63.95 Astaciculture.
- 63.96 Culture des homards.
- 63.97 Culture des oursins.
- 63.98 Culture des sangsues.

Comme on le voit, l'exposé général de l'agriculture est distribué en deux parties nettement déterminées : après l'étude préliminaire des sols arables, les quatre chapitres 63.2, 63.3, 63.4, 63.5, sont consacrés à l'exploitation des *produits végétaux*, tandis que les quatre derniers, 63.6, 63.7, 63.8, 63.9, sont relatifs aux *produits animaux* de l'agriculture.

La série générale se répartit ainsi en deux séries distinctes, qui demandent chacune un mode de développement particulier. Pour l'une et l'autre en effet, ont été créées des sections d'études générales, dont les rubriques sont utilisées dans les sections spéciales correspondantes ; c'est le chapitre concernant les procédés divers de production et d'exploitation, et qu'on utilise pour l'étude spéciale des produits.

Pour les produits *végétaux*, ce développement commun est établi au 63.1 et au 63.2 ; ses subdivisions s'emploient en combinaisons uniformes avec celles des chapitres suivants qui sont exclusivement consacrés à l'énumération des cultures.

Pour les produits *animaux*, énumérés dans les quatre derniers chapitres, la section commune a été créée au 63.60, et ses développements sont susceptibles de servir, soit à des études de zootechnie générale, soit aux études spécialement relatives aux animaux pris en particulier.

L'emploi de ces rubriques communes dérive des deux modes de combinaison utilisés dans la classification générale : le tiret répété ⁽¹⁾ et le zéro analytique ⁽²⁾.

(1) Voir page 14 de l'introduction générale.

(2) " " 19 " "

Le premier procédé est le plus généralement employé ; il est à utiliser pour toutes les combinaisons des rubriques d'un chapitre avec celles de chapitres différents ; mais quand, dans l'intérieur d'une même section, il s'agit de combiner entre elles certaines de ses subdivisions, l'emploi du zéro analytique nous a paru préférable. En effet, il modère l'allongement des nombres, car on peut lui faire représenter un radical fixe, plus ou moins complexe, dont on évite ainsi la répétition dans la rubrique définitive. D'ailleurs, l'emploi du zéro analytique est strictement spécifié dans les parties auxquelles il s'applique et où il doit être limité. En dehors de ces indications spéciales, on aura toujours recours au procédé par tiret répété, pour toutes les combinaisons facultatives.

63 : Des relations de l'Agriculture avec les autres Sciences

Comme l'indique l'introduction générale, on exprime les relations par le signe :, on déterminera donc les rapports de l'agriculture avec d'autres branches de la classification par l'indice **63 :**, en laissant toute liberté de développement aux parties mises en relation.

C'est ainsi qu'on pourra écrire :

63 : 59	ou	63.5 : 59.57
Zoologie agricole		Entomologie horticole
63 : 58	ou	63.46 : 581.1
Botanique agricole		Physiologie de la vigne

L'emploi de ce procédé est purement facultatif.

63 (0) — Subdivisions de formes et de généralités.

Les rubriques principales de ce chapitre sont empruntées à la Table n° I des Subdivisions communes ;

elles sont donc semblables aux généralités des autres branches, sauf celle des Monographies, 63 (001), créée spécialement pour l'Agriculture ainsi que les subdivisions extrêmes, telles que :

63 (062.2) Comices agricoles.

63 (072.3) Stations agricoles.

63 (062.3). — A remarquer que les Syndicats agricoles, qui doivent figurer au 63 en tant que Sociétés d'Agriculture, vont à 331.881 au point de vue Coopération.

— Nous avons jugé inutile de répéter à nouveau, pour chaque chapitre du 63, l'énumération des subdivisions de formes et de généralités, qui sont constantes; on pourra les créer facultativement avec les éléments fournis par la Table n° I ⁽¹⁾, et sur le modèle du 63 (0).

C'est ainsi qu'on indexera :

63.3 (05)	Une revue des céréales.
63.46 (0791)	Les Concours viticoles.
63.294.1 (079.13)	Concours spécial d'appareils pulvérisateurs.
63.275 (Phyll.) (063)	Congrès phylloxérique.
63.49 (02)	Un traité de Sylviculture.

63.1. — Sols, Engrais, Drainage, dont nous avons fait le titre plus général et plus complet :

Les Sols, leur appropriation à l'agriculture. — Mécanique agricole. — Culture et exploitation.

Nous avons complété l'étude des Engrais par celle, similaire, des Amendements ; l'étude du Drainage

(1) Voir page 71.

par celle des Irrigations, suivies de la Mécanique agricole et de l'étude de la *Culture* proprement dite.

63.11(.) — *Sols arables.*

Ce chapitre peut être subdivisé par régions, au moyen des divers indices géographiques, et on pourrait écrire :

63.11 (44), les Sols arables de la France.

Pour une étude complète des sols, on devra se reporter à la Géologie [55], qui en fournit les éléments scientifiques.

Les sols considérés au point de vue de la culture générale, sont classés au 63.11 ; mais si on les envisage spécialement en vue d'une culture particulière, les ouvrages seront classés à la rubrique de cette culture.

Ainsi on aurait :

63.11 (02)	Traité des sols arables.
et : 63-31-11	Les sols qui conviennent à la culture du blé.
63-46-11	Les sols qui conviennent à la vigne.
63-46-111.2	Les sols calcaires en viticulture.

On peut, d'ailleurs, adapter toutes les rubriques du 63.11 soit à des études générales, soit à des combinaisons spéciales, que l'on créera facultativement selon les exemples donnés.

63.16. — *Engrais.*

Les engrais sont traités ici en tant qu'emploi et rôle ; on devra se reporter à 668.6 pour leur fabrication industrielle et aux sections des industries diverses dont ils dérivent.

Une des sections de ce chapitre est affectée aux études *générales* des engrais : leur préparation, leur emploi, leur valeur, et les rubriques en sont utilisables aussi pour les études particulières.

Mais on emploiera, pour ces combinaisons de nombres rentrant dans le même chapitre, le procédé du zéro analytique ; on se servira alors des rubriques suivantes, déduites du tableau général [63.162] et dans lesquelles le zéro représente le radical constant 63.162

63.162 Etude générale des engrais.	o Etudes des engrais spéciaux.
63.162.1 Production des engrais.	01 Production.
63.162.2 Réaction —	02 Réaction.
63.162.3 Déperdition —	03 Déperdition.
63.162.4 Valeur —	04 Valeur économique.
63.162.5 Emploi —	05 Emploi...
63.162.6 Achat —	06 Achat...
63.162.7 Fraudes —	07 Fraudes.

De sorte qu'une étude s'occupant de l'emploi des engrais, en général, s'indexerait 63.162.5, tandis que, si elle s'attache spécialement à l'emploi du *fumier de ferme*, par exemple, on aurait :

63.163.1.05

(de 63.163.1, fumier, complété par 05, emploi)

S'il s'agit de l'achat des *engrais chimiques*, on écrira : 63.167.06.

Les engrais étudiés au point de vue agricole, en général, seront donc réunis au 63.16 ; mais s'ils sont relatifs à une culture spéciale, on créera, comme pour le 63.11, des rubriques composées telles que :

63.46	vigne.
63-46-16	les engrais de la vigne.
63-46-169	les engrais composés pour la vigne.
63-46-169.01	de la préparation des engrais composés pour la culture de la vigne.

Facultativement, on formera, sur cet exemple, les multiples formules concernant les engrais dans leurs rapports avec les diverses cultures.

Il sera facultatif aussi de subdiviser la rubrique du fumier de ferme, [63.163.1], d'après les divisions que la Zootechnie [63.6] affecte aux divers animaux, de sorte qu'on aurait :

63.6.11	Cheval.
63.163.1-11	Fumier de cheval.
63.6.31	Mouton.
63.163.1-31	Fumier de mouton.

Et, en combinant avec ces nombres les indices du tableau général :

63.163.1-11.04 valeur économique du fumier de cheval.

Le même procédé par soudure ⁽¹⁾ est à employer pour les subdivisions du 63.165.3 qui comprend les *tourteaux employés comme engrais*. Par 1, on le subdivisera comme 63.342.1 *Plantes oléagineuses* et par 2 comme 63.413 *Arbres à fruits huileux* ; et l'on peut tirer des rubriques telles que :

63.165.31-7	Tourteaux d'arachide.
63.165.32-1	id. d'olives.
63.165.32-2	id. de noix.

Une étude complète des Tourteaux devra se reporter aussi à 63.6.043.231, où ces produits sont compris dans

(1) Voir page 12.

la *nourriture des animaux domestiques*, et à 665.3, *industrie des huiles végétales*, dont ils sont les résidus.

On peut aussi utiliser, pour cette série d'engrais, les rubriques du tableau général 63.162, ce qui donnerait par exemple :

63.165.32-1.02

Composition des Tourteaux d'olives (engrais).

— Les subdivisions de la section Engrais chimiques, 63.167, pourront servir à la section correspondante de leur fabrication industrielle, au 668.6 qui porte la mention : A diviser comme 63.167.

On peut étudier aussi, en particulier, chacun de ces engrais, en utilisant toujours le développement commun, et on aurait ainsi :

63.167.24.05

De l'emploi des superphosphates comme engrais

ou, en spécialisant plus encore :

63—46—167.24.05

De l'emploi des superphosphates comme engrais
pour la vigne.

63.17. — *Machines et outillage agricoles.*

Les machines sont classées ici au point de vue technique, en tant que matériel agricole. Pour leur construction, on devra se reporter à 621 et, pour leur mode d'emploi, à la rubrique du travail qu'elles produisent : Ainsi, on complètera l'étude des charrues par celle des labours, celle des moissonneuses par celle des moissons, etc.

Les divers instruments employés en agriculture ont

été classés d'après leur rôle : Appareils pour le travail du sol, — pour l'ensemencement, — pour la récolte, etc.

Ont été distraits de leur chapitre [63.173], les *appareils de traitement des maladies des plantes*, qu'on ne pouvait que difficilement séparer des *méthodes* de traitement et des *produits* employés ; en effet, on traite rarement des pulvérisations sans parler des pulvérisateurs ; des injections, sans décrire les appareils employés. Aussi avons-nous réuni dans la même section [63.294] les appareils, produits et méthodes de traitements.

D'autre part, nous n'avons point fait figurer, au 63.17, le matériel spécial des Industries agricoles, dont l'étude doit être renvoyée à celle de ces industries. Ainsi les appareils de laiterie, de fromagerie, de beurrierie, sont étudiés aux rubriques correspondantes du 63.7 ; comme le matériel spécial des industries classées au 66 leur est renvoyé : les appareils de vinification par exemple, sont étudiés au 663.2, Œnologie ; ceux de la distillation le sont au 663.5.

63.18. — *Section réservée disponible pour les besoins ultérieurs de cette partie de la classification.*

63.19. — *Conditions générales de culture et d'exploitation.*

Après l'étude préliminaire des sols, celle de la *Culture* proprement dite : Méthodes, procédés, opérations diverses pour l'exploitation des plantes agricoles.

63.191. — Les *systèmes intensifs* de culture sont à utiliser pour les études spéciales de ces cultures, en

combinant cet indice avec celui de la culture considérée. On formerait par exemple :

63-46-191.12 Système intensif des cultures de vignes
et : 63-31-191.12 Système intensif des cultures de céréales.

63.191.13. — Par le même procédé, on pourra créer, pour les *Assolements* :

63.33 Culture fourragère
63-33-191.13
Les Assolements des cultures fourragères.

63.191.19. — *Méthodes spéciales de culture.*

Ne sont établies, dans cette section, que les subdivisions ayant un emploi commun à plusieurs cultures; les rubriques spécialisées à une culture seront créées dans le chapitre qui lui correspond, sous l'un des nombres laissés libres : 63.191.198 à 63.191.199.

On classera sous le nombre 63.191.199 les méthodes non spécifiées dans les parties correspondantes des tables.

On emploiera les divisions données pour former des rubriques telles que :

Méthode de culture des arbres fruitiers en plein air
63-41-191.191

Méthode de culture des arbres fruitiers en serres
63-41-191.193

Méthode de culture des fleurs en plein air
63-52-191.191

Méthode de culture des fleurs en serres
63-52-191.193

63.192 (.). — Etude générale des cultures et de leur répartition géographique.

Ne point confondre cette rubrique avec celle similaire : 63 (.). Cette dernière, en effet, doit être employée dans le sens de *Science agricole*, et on aurait : 63 (45) l'*Agriculture* en Italie, et 63.192 (45), les principales *cultures* de l'Italie.

Comme les tables l'indiquent, les divers indices de lieux peuvent être utilisés à la subdivision de ce chapitre, dont toutes les rubriques sont susceptibles de servir soit à la répartition des cultures en général, soit à celle d'une culture prise en particulier.

On formerait ainsi :

63.192 (44)	Les Cultures de la France.
63-46-192 (44)	Les Vignobles de la France.

Ne point assimiler ce dernier nombre au suivant :

63.46 (44)

qui représente la *viticulture* en France, en tant que Science viticole.

Toutes les subdivisions du 63.19 sont applicables ou à des études générales ou à des sujets spéciaux ; ainsi un traité du *Greffage* (en général), s'indexera 63.195.3 ; s'il s'agit du *Greffage de la vigne*, le nombre sera, par combinaison : 63-46-195.3.

63.196. — Dans les deux sections : 63.196.1 et 63.196.2, nous avons réservé une rubrique spéciale, dont les subdivi-

sions sont à créer pour chacune des cultures considérées. C'est ainsi qu'avec le nombre

63.196.29

opérations spéciales effectuées sur la plante

nous avons formé :

63—46—196.292

Incision annulaire, opération spéciale à la vigne.

63.197. — Quant aux subdivisions du 63.197 concernant les *produits des cultures*, toutes ne sont pas utilisables pour une même culture ; ainsi on n'emploiera, pour les *céréales*, que les rubriques *Tiges* et *Graines* d'où on a formé :

63—31—197.2 la paille.

63—31—197.6 les grains.

63.2. — Fléaux et maladies des plantes cultivées.

Chapitre similaire de la section botanique 581.21, qui étudie la pathologie au point de vue scientifique et s'attache à tous les végétaux, tandis que le 63.2 s'occupe seulement de la pathologie *agricole*. Pour une étude complète de la question, on devra se reporter aussi au 581.21.

Ce double emploi du chapitre des *maladies des plantes*, qui doit figurer à la fois à la Botanique et à l'Agriculture, créait l'obligation d'une absolue similitude de développement dans les deux branches.

M. Gaston Bonnier, qui s'est chargé de l'établissement des Tables de la Botanique, a bien voulu adopter la classification que nous avons établie au 63.2, de sorte

que les rubriques de cette section serviront pour les études correspondantes du 58.

Comme le précédent, [63.1], le chapitre 63.2 est tout entier applicable aux études spéciales des cultures, et peut être employé aussi au point de vue général. Ainsi, on indexera 63.214 une étude sur la *grêle*, sa préservation et ses ravages, mais on écrira 63-46-214 s'il s'agit des effets de la *grêle* sur la *vigne* — ou 63-311-214 si l'on considère le *blé*.

On complètera l'étude des Accidents météoriques par celle de la Météorologie [551.5].

63.22. — Cette section est réservée à la *Cécidiologie*, c'est-à-dire à l'étude des *galles*, au point de vue pathologique, et des causes qui les provoquent. La division est basée sur la nature de ces causes, suivant qu'elles sont *végétales* (Mycocécidies) ou *animales* (Zoocécidies), lesquelles se subdivisent de façon à spécialiser les classes des divers insectes producteurs de galles.

Comme les autres sections du 63.2, la cécidiologie peut être utilisée pour les études pathologiques spéciales à chaque plante cultivée, et on pourrait former :

63 - 411.1 - 22, les galles du poirier.

63 - 491.11 - 22, les galles du chêne.

63.23. — Le nombre 63.23 est affecté aux maladies *bactériennes* et aux *cryptogames* parasites autres que les champignons ; en outre, on classera sous cet indice tout ce qui traite de la parasitologie des cryptogames *en général*, sans spécification ; le chapitre suivant étant

une subdivision de ces études générales, on devra les compléter l'un par l'autre.

63.24. — *Champignons parasites.*

La section des champignons *parasites* et causant des *maladies* dans les plantes cultivées, a été divisée d'après l'ordre adopté par Dewey pour la classification botanique du 589.2, de sorte qu'il y a concordance parfaite entre les parties correspondantes de la Science pure et celles de la Science appliquée. Seulement, nous n'avons point subdivisé au-delà de la première série décimale, jugeant ce cadre suffisant pour l'étude parasitologique, forcément plus restreinte que l'étude générale des champignons, et il est inutile de surcharger les nombres par des divisions qui ne sont point nécessaires.

Pour indexer un champignon parasite, on l'affectera d'abord du déterminant de celui des groupes mycologiques donnés par les tables, dans lequel il rentre, puis on complètera l'indexation par la notation, entière ou abrégée, de son *nom* botanique, en considérant toutefois ce nom toujours comme entier. De plus, quand il s'agit d'un champignon s'attaquant spécialement à une plante ou à un groupe particulier de plantes, on combinera le nombre ainsi formé avec le déterminant de la plante considérée. Ainsi, soit une étude sur l'*oïdium de la vigne* (*Eresiphe Tuckeri*), appartenant au groupe des *Ascomycètes* ; on l'indexera de la façon suivante :

63.243 — Ascomycètes nuisibles.

63.243 (*Eresiphe*) - Etude sur les oïdium.

63 - 46 - 243 (*Er. Tuck.*) — Etude sur l'oïdium de la vigne.

On déterminerait aussi de la même façon le *Peronospora* de la Betterave :

63 - 332.1 - 245 (*Peronospora*.)

La rouille du blé, du groupe *Basidiomycètes* serait indexée :

63 - 311 - 242 (*Puccinia*) — (*Puccinia graminis*).

Ce mode de classification est celui adopté pour les divisions extrêmes de la Zoologie ; c'est celui qui nous a paru le plus pratique pour le développement et l'emploi du 63.2, car, n'exagérant pas la subdivision décimale qui, même excessive, ne pourrait arriver à spécialiser l'individu étudié, il ne charge pas les nombres par un excès de chiffres. En outre, limitant les indices numériques à l'indication des groupes, il permet un apport facultatif d'individus nouveaux se classant dans ces groupes, et laisse ainsi la classification ouverte aux besoins ultérieurs de cette importante branche scientifique qu'est la pathologie végétale.

Enfin, malgré l'élasticité de ce mode de développement, les déterminants sont très précis, étant spécialisés par le nom même de l'individu, et les recherches sont rendues très faciles par la méthode du classement : ce classement dépend d'abord de l'ordre numérique des déterminants, puis de l'ordre alphabétique des noms scientifiques, et ces deux procédés combinés donnent à la classification son extension et sa précision.

63.25. — Pour l'étude des *plantes nuisibles* aux cultures nous n'avons pu suivre la classification botanique des

Phanérogames, trop compliquée pour un sujet relativement peu chargé, sujet qui n'intéresse qu'une partie limitée de cette classification.

Aussi avons-nous créé, pour cette section, des divisions spéciales dans lesquelles peuvent rentrer toutes les plantes parasitaires ou nuisibles.

Les subdivisions extrêmes se forment aussi facultativement par l'adjonction, à l'indice numérique du groupe qui contient la plante, du *nom* botanique de cette plante, de sorte qu'on aurait :

63.254 Cuscutacées nuisibles
et 63-46-254 (*Cusc.*) — La Cuscute de la vigne (*Cuscuta monogyna*)

63.26. — Ce chapitre réunit l'étude de tous les *animaux nuisibles*, à l'exception de la classe des Insectes, rejetée, vu son importance, à un chapitre spécial.

On classera à 63.26 les études sur les Animaux nuisibles en général, sans spécification, d'où certains éléments du 63.27 y seront renfermés et on devra s'y reporter comme complément.

63.27. — *Insectes nuisibles.*

Pour le classement des Insectes nuisibles comme pour celui des Champignons, nous avons adopté l'ordre de la partie scientifique correspondante, en limitant la subdivision à la première série décimale. Nous avons donc reproduit les dix premiers groupes de l'Entomologie [59.57], dans l'un desquels on fera rentrer l'insecte étudié, en complétant le déterminant du groupe par le *nom* scientifique de l'individu.

Comme pour les Champignons, ce procédé permet d'introduire indéfiniment de nouveaux insectes dans chacun des groupes, et le classement alphabétique spécialise chaque insecte dans l'ensemble du groupe.

Toutes les rubriques de cette section peuvent servir, à des études générales des Insectes nuisibles, ou d'une *classe* d'insectes nuisibles, ou d'un Insecte nuisible, ou enfin des insectes spécialement nuisibles à une *plante*.

De sorte qu'on peut former des rubriques diverses, telles que les suivantes :

63.276	Coléoptères nuisibles
63.276	(<i>Melolontha</i>), Des ravages du ver blanc
et : 63-331-276	(<i>Melolontha</i>), si l'on considère spécialement les ravages du ver blanc dans les prairies
ou : 63-46-276	(<i>Melolontha</i>), le ver blanc dans les vignes.

Dans ces derniers cas, les insectes, étudiés au point de vue d'une culture, se classent à cette culture, — comme aussi les insectes s'attaquant spécialement à une plante rentrent dans l'étude de cette plante. C'est ainsi qu'on créera facultativement des nombres composés tels que :

63.275	Les hémiptères nuisibles
63-46-275	Les hémiptères nuisibles à la vigne
63-46-275 (<i>Phyll</i>) -	Le phylloxera de la vigne
63-411.2-275	Les hémiptères du pommier
63-411.2-275 (<i>Aph. lanig.</i>)	Le puceron lanigère, <i>Aphis lanigera</i>
63.277	Les Diptères nuisibles
63-311-277	Les Diptères nuisibles au blé
63-311-277 (<i>Chlor.</i>) -	Le Chlorops du blé

Et cette combinaison indéfinie permet de créer, sans aucune difficulté, les rubriques complexes nécessaires à l'indexation de la cause des maladies, insecte ou champignon.

63.29. — *Etude et traitement des maladies.*

Ce dernier chapitre de la pathologie est réservé aux études biologiques et historiques des maladies et à leur traitement; il comprend en outre les questions relatives à la *protection des plantes*. Toutes ses rubriques sont susceptibles d'être utilisées soit pour l'étude et le traitement des maladies en général, soit pour des sujets spécialisés à une maladie.

C'est ainsi qu'on écrirait :

- 63.29 Traitement des maladies des plantes
- 63.29.4 Les méthodes de traitement
- 63.29.51 Etude sur les Insecticides

et, en spécialisant à la vigne :

- 63-46-29 Traitement des maladies de la vigne
- 63-46-29.4 Les méthodes de traitement
- 63-46-29.51 Les insecticides contre les ennemis de la vigne.

Les études générales de traitement seront donc toutes réunies au 63.29, tant qu'elles ne se spécialisent pas à une plante ou à une maladie propre à une culture. Dans ce cas, elles se classent à la culture.

Quand les études de traitements s'appliquent à une maladie déterminée, dont l'indice est formé déjà par combinaison, on se servira du tableau analytique suivant, déduit du tableau général 63.29, en remplaçant ce radical constant par un zéro :

63.29 Etude et traitement des ma-	o Etude et traitement de la ma-
ladies.	ladie.
63.29.1 Etude scientifique.	o1 Etude scientifique
63.29.2 Historique et invasion.	o2 Historique et invasion
63.29.3 Procédés de traitement.	o3 Procédés de traitement
63.29.4 Méthodes et appareils.	o4 Méthodes et appareils
63.29.5 Préparations et produits.	o5 Préparations et produits
63.29.6 Ennemis naturels.	o6 Ennemis naturels

On pourra utiliser aussi, par le même procédé, les subdivisions plus détaillées, telles que :

- .031 Traitements préventifs
- .043 Soufrages. Poudrages
- .052 Fongicides

Toutes s'emploieront par adjonction au nombre formé par combinaison préalable pour déterminer la maladie. On créera ainsi des rubriques doublement composées, telles que :

- 63.24.0 Traitement des maladies causées par des champignons.
- 63.243.0 Destruction des Ascomycètes parasites.
- 63-46-243.0 Destruction des Ascomycètes parasites de la
- 63-46-243*Er.(Tuck.)*.0. Traitement de l'Oïdium. [vigne.
- 63-46-243(*Er.Tuck.*)04 Des soufrages contre l'oïdium.
- 63.27.0 Destruction des insectes nuisibles.
- 63.275.0 Destruction des hémiptères —
- 63-46-275(*Phyll.*)0 Destruction du Phylloxéra de la vigne.
- 63-46-275(*Phyll.*)051 Lesulfure de carbone contre le phylloxéra.
- 63-46-275(*Phyll.*)02 Historique de la maladie phylloxérique.
- 63-46-275(*Phyll.*)02(44) De l'invasion phylloxérique en France.
- 63-46-278(*Coch.*)061 Les parasites animaux de la Cochylys.
- 63-332.6-245(*Phyt.*)041 Les pulvérisations contre le *Phytophthora* infestans, Mildiou de la Pomme de terre.
- 63-332.1-276(*Silp.*)05 Les produits employés pour la destruction du Silphe opaque de la Betterave.

Comme on le voit, il est possible de créer, sur ce modèle, et en employant le double procédé de combinaison indiqué, des rubriques très détaillées, déterminant d'une façon très précise le sujet traité. C'est ce qui peut permettre un classement facile dans une littérature abondante comme l'est celle-ci.

On peut encore utiliser, pour l'étude des maladies, certaines parties d'autres branches de la classification.

Ainsi on écrirait :

63-46-275(*Ph.*): 34 Législation phylloxérique.

63.3. Cultures spéciales.

63.4. Arboriculture.

63.5. Horticulture.

Nous avons vu déjà, dans le cours de cette Introduction, que toutes les rubriques des deux chapitres examinés : 63.1 et 63.2, sont applicables à celles des trois chapitres suivants qui se limitent à l'énumération des cultures.

Au moyen de la combinaison par tiret répété, on peut former, facultativement, des rubriques composées que l'on spécialise plus ou moins, selon les besoins.

Ainsi on peut créer :

63-31-195.1	L'ensemencement des céréales
63-311-195.1	L'ensemencement du blé.
63-33-16	Les engrais des cultures fourragères
63-331.3-16	Les engrais des prairies artificielles.
63-34-197	Utilisation des produits des plantes industrielles
63-341.41-197.4	De l'utilisation des feuilles du mûrier.
63-41-191.193	La culture en serres des arbres fruitiers
63-414.1-191.193	La culture en serres de l'oranger..
63-46-195.3	Greffage de la vigne.
63-46-195.32	Des systèmes de greffes de la vigne.
63-46-195.6	Les pépinières de vignes.
63-46-194.2-195.6	Les pépinières de vignes américaines.
63-49-2	Les ennemis des forêts.
63-491.11-2	Les ennemis du chêne.
63-491.11-278.06	Les ennemis des insectes nuisibles au chêne.

63.42. — Vergers.

Cette section dépend du 63.3 (Cultures spéciales) et du 63.41 (Arboriculture fruitière). Les subdivisions seront donc celles de ces deux chapitres, en les utilisant facultativement par combinaison.

Ex. : Les plantations fruitières dans les prairies : 63-42-331

Les arbres fruitiers dans les cultures de céréales : 63-42-31

La culture du pêcher dans les vergers : 63-42-411.6

Le pommier cultivé dans les prairies : 63-42-411.2-331

63.52. — Au chapitre *floriculture* [63.52], nous n'avons pu, à moins de compliquer excessivement les tables, donner un déterminant spécial aux plantes florales, nous avons seulement créé des sections au point de vue de la *culture*, dans lesquelles on répartira les plantes ; on pourra facultativement sous-classer ces sections par l'ordre alphabétique des noms botaniques ; on écrirait, par exemple :

63.522.1 (*Chrysanthemum*)

63.523.2 (*Draccena*)

63.524.3 (*Magnolia grandiflora*)

D'ailleurs les espèces considérées à un point de vue plutôt scientifique, telles celles des Jardins botaniques, iront à 58.

— Certains doubles emplois ont été nécessités dans les tables par les plantes dont on tire plusieurs usages. Ainsi, la pomme de terre est cultivée soit pour l'alimentation de l'homme, soit pour celle des animaux, soit encore pour les industries spéciales (fécule), d'où les trois formules suivantes :

63.332.6 Pomme de terre fourragère.

63.344.1 » » industrielle.

63.512.1 » » comestible.

Aussi, une étude complète de la plante considérée devra-t-elle se reporter aux diverses rubriques auxquelles, d'ailleurs, les tables renvoient. Et quand il s'agira de prendre un des déterminants de la plante pour les études générales, on choisira toujours celui des nombres inscrit le premier dans les tables, et on indexera, par exemple :

63.332.6 Une étude générale sur la pomme de terre.

Comme on écrira :

63 - 332.6—27 Les insectes nuisibles à la pomme de terre.

Pour la plupart des cultures, il y a lieu de tenir compte de la distinction entre la plante elle-même et les produits qu'on en utilise ; ainsi pour les céréales, on écrira :

63.31 : 38 Commerce des céréales, — à l'état de plante,
comprenant la paille et les grains, et on aura :
63-31-197.2 : 38 Commerce de la paille
et 63-31-197.6 : 38 Commerce des grains.

De même pour la vigne, on distinguera :

63.46 : 38 Commerce des plants de vigne
et 63-46-197.6 : 38 Commerce des raisins
ou 63-46-198.3 : 38 Commerce des raisins secs.

Comme pour les arbres fruitiers, on pourrait écrire :

63 41 : 38 Commerce des plants d'arbres fruitiers.
63-414.1-197.6 : 38 Commerce des oranges.
63-413.2-197.1 : 38 Commerce du noyer, en tant que bois.

En somme, n'ont été inscrites dans les tables que les principales rubriques *composées*, données plutôt à titre

d'exemple, et sur le modèle desquelles on pourra créer une infinité de déterminants spéciaux. ⁽¹⁾

63.6. — Zootechnie. — La seconde partie de la classification agricole, qui débute au 63.6, n'a plus aucune similitude avec la première, et les développements communs qui sont applicables dans l'une ne le sont point dans l'autre ; ceux de la Zootechnie sont établis au 63.6, et applicables dans les chapitres suivants, sauf au 63.7.

Comme le montrent les tables de Dewey, précédemment indiquées, toutes les divisions du 63.6 étaient utilisées par les développements de la *Zootechnie spéciale* ; aucune ne restait libre pour ceux de la *Zootechnie générale*. Et cependant, avant d'aborder l'énumération des animaux domestiques, il faut une étude générale des procédés divers d'élevage et d'exploitation.

C'est pour ce besoin que nous avons créé une section 63.60, dont toutes les subdivisions peuvent servir, soit à des études de Zootechnie générale, soit à la Zootechnie spéciale, en se combinant avec les déterminants des divers animaux.

(1) D'ailleurs, le même sujet pouvant être envisagé sous divers points de vue, il reste facultatif de varier le groupement des rubriques en intervenant les nombres combinés. Ainsi, les études de pathologie qui s'attachent spécialement à une culture lui seront renvoyées, selon la règle générale, en formant des nombres tels que

63-31-2 Céréales - Maladies
63-46-2 Vigne - —

Mais, exceptionnellement, si l'on tient à réunir une bibliographie générale de la pathologie, on pourra lui ramener les sujets spéciaux en écrivant

63-2-31 Maladies céréales.
63-2-46 — vigne.

Cette bibliographie se trouverait alors subdivisée par les diverses cultures.

Ainsi, on indexera 63.6.043 une étude sur l'alimentation des animaux domestiques, et 63.611.043 s'il s'agit de l'alimentation particulière du cheval. Mais si on considère plus spécialement le chapitre *Alimentation*, on peut, par exception, lui ramener toute sa bibliographie, en la subdivisant par les déterminants des animaux et on écrira par exemple 63.6-043-11.

63.6.043.2. — *Nature des aliments.*

Nous n'avons point reproduit ici le détail des plantes employées dans la nourriture des animaux, mais il est loisible de préciser, selon les besoins, en se basant sur les indications portées dans cette partie des tables.

Ainsi, à la section des *fourrages verts*, 63.6043.21 et à celle des *fourrages secs*, 63.6043.22, nous n'avons point énuméré ces fourrages qui se retrouvent dans le chapitre de leur culture [63.3], et qu'on peut employer facultativement de la façon suivante : on complète la rubrique du genre de fourrages considérés au point de vue alimentation par les subdivisions issues du 63.3, en éliminant ces premiers chiffres. Ainsi :

63.3.15	Maïs.
63.6.043.21-15	Le maïs comme fourrage vert
63.3 14	Avoine.
63.611.043.22-14	L'avoine dans la nourriture du cheval.

63.8. — Apiculture. Sériciculture. — Les rubriques du 63.60 peuvent être employées non seulement en combinaisons avec celles que renferme le 63.6, mais encore avec celles du 63.8 et du 63.9 (apiculture, sériciculture, pisciculture).

C'est ainsi qu'on peut établir les développements respectifs de ces sujets sur les bases données par le tableau général 63.60, et on a créé des rubriques conformes, telles que :

- 63.81 Apiculture.
- 63.81.043 Alimentation des abeilles.
- 63.81.09 Maladies des Abeilles.
- 63.82 Sériciculture.
- 63.82.02 Les races de vers à soie.
- 63.82.06 Installations séricicoles.

63.9. — Nous avons même fait rentrer, dans le 63.60, des rubriques susceptibles de servir au développement des chapitres relatifs à la *chasse* et à la *pêche*, ce qui permet de créer, toujours en concordance avec l'ordre général :

- 63.91.08 Méthodes et procédés de chasse.
- 63.92.08 — — de pêche.

63.7. — Quant à l'exploitation des produits de l'élevage, nous lui avons affecté un chapitre général et particulier, sous le titre : *Produits inertes des animaux élevés ou exploités*, dans lequel nous avons réuni les études de tous les produits provenant de l'élevage ou de l'exploitation des animaux. On complètera ces études par celle des animaux producteurs; ainsi pour le lait, les viandes, on devra se reporter aussi aux rubriques correspondantes de 63.6; pour les œufs à 63.65; pour le miel et la cire, à 63.81; pour la soie, à 63.82. Et inversement, on complètera l'étude des animaux par celle des produits divers pour lesquels on les exploite.

Nous avons adopté, pour le développement de ce 63.7, quelques-unes des subdivisions communes par 00 fournies par la Table n° V ⁽¹⁾, en éliminant celles qui ne pouvaient être utilisées pour ces études spéciales. Ce qui donne, aux subdivisions de ce chapitre, une grande concordance, car on obtient des rubriques similaires, telles que :

63.71.0044	Conservation du lait
63.72.0044	— du beurre
63.77.0044	— du miel
63.71.0025	Appareils de laiteries
63.72.0025	— de beurreries
63.77.0025	— pour la préparation du miel

Seules les subdivisions extrêmes sont forcément propres à chaque sujet, et on a, par exemple :

63.71.0044.1	Modes de conservation du lait,
.0044.11	Réfrigération.
.0044.12	Chauffage.
.0044.13	Pasteurisation.
63.72.0044.1	Modes de conservation du beurre.
.0044.11	Salage.
.0044.12	Fusion.
63.71.0025	Appareils de laiterie.
.00251	Réfrigérants.
63.72.0025	Appareils de beurreries.
.00251	Ecrémeuses.

66.32. — Le même procédé a été employé aussi pour le développement de l'*Œnologie*.

Bien que cette étude soit classée au 66 en tant qu'industrie chimique, elle a, avec l'agriculture, de si intimes rapports que nous avons jugé indispensable de la développer. L'ordre de classification étant, pour

(1) Voir page 97.

l'étude du vin, le même que pour celle des autres produits de l'Agriculture, il existe, entre ces développements, une concordance absolue.

Il est à souhaiter que le même procédé soit utilisé pour des études semblables dans les autres parties de la classification, car il en résulterait de précieux avantages d'unité et de simplicité.

Toute cette première partie de notre *Manuel* prépare à l'emploi des *Tables* proprement dites de la Classification décimale, que nous exposons dans l'ordre suivant :

- 1° La Table des *Subdivisions communes* ;
- 2° La Table *Méthodique* générale, contenant l'exposé abrégé de toutes les sections de 0 à 9, avec le développement de l'Agriculture intercalé à son rang.
- 3° L'*Index alphabétique* qui reproduit la Table méthodique dans l'ordre alphabétique de ses diverses rubriques.

Pour utiliser ces Tables, après avoir pris connaissance des indications indispensables exposées dans l'Introduction, on cherchera dans l'Index alphabétique le nombre qu'il affecte au sujet à classer, ou celui des nombres donnés qui répond le mieux à ce sujet. On complètera, s'il y a lieu, ce déterminant par la subdivision commune qui convient à la forme de l'ouvrage, et par les diverses combinaisons que peut nécessiter sa complexité.

Ainsi, soit à indexer un *Traité du greffage de la vigne*. L'index alphabétique donne, en regard de *greffage*, le nombre 63.195.3; pour spécialiser à la *Vigne*, on se re-

portera à la Préface qui donne (p. 49) le mode d'emploi des divisions du 63.19, de sorte qu'on arrivera à former le déterminant plus précis : 63-46-195.3.

On pourrait encore compléter cet indice par la subdivision commune qui répond à la forme de l'ouvrage, ce qui donnerait, pour le traité considéré, le nombre :

63 - 46 - 195.3 - (02)

Comme résumé, nous donnons ci-dessous un exemple d'application des subdivisions du 63, en prenant un des numéros d'un journal agricole, et en affectant, à chacun de ses articles, le déterminant formé par l'emploi des Tables de l'Agriculture.

Soit par exemple le n° 50 du *Progrès agricole et viticole*; nous en indexons les divers articles en les établissant sous forme de notices pouvant s'intercaler dans un répertoire sur fiches. On les composerait de la façon suivante :

Degrully (L.)
1899

63—46 - 167

APPLICATION DES ENGRAIS CHIMIQUES A LA CULTURE DE LA VIGNE.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 669-673.

Grille (M.)
1899

63-46-243 Eresyphe

VIGNES FRANÇAISES ET PRODUCTEURS DIRECTS DEVANT
L'OIDIUM.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 690 à 692.

(¹) Couderc (G.)
1899 b

63-46-194.321

DESCRIPTION SOMMAIRE ET VALEUR CULTURALE DES
RIPARIA × RUPESTRIS 3306 ET 3309, ET DE LEURS FRÈRES :
3307, 3308 et 3310.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 673 à 683.

Méras (L.)
1899

66.32:63-46-194.31(44.41)

LES VINS DE PRODUCTEURS DIRECTS (hybrides) dans l'Yonne.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 684 et 685.

Battanchon (G.)
1899

63 : 382

NOS EXPORTATIONS AGRICOLES.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 686 à 689.

Espierres (d')
1899

63.213 (063) (45)

LES TIRS CONTRE LES ORAGES DE GRÊLE ET LES CANONS
GRÊLIFUGES AU CONGRÈS DE CASALE MONFERRATO.

Montpellier, *Progrès agricole et viticole*, 1899. N° 50, pages 689 et 690.

(1) Cet article formant la suite d'un sujet traité dans le N° précédent du journal, on indique cette première suite par l'indice *b* ; si c'était le troisième fragment du sujet, on lui affecterait la lettre *c*, etc. En général, on n'indexe l'article que complet, en indiquant les numéros et les pages qui en contiennent les parties successives.

CLASSIFICATION BIBLIOGRAPHIQUE
DÉCIMALE

TABLES GÉNÉRALES ABRÉGÉES

AVEC LE

Développement complet

DES

SCIENCES AGRICOLES

- I. - Subdivisions communes.
 - II. - Table méthodique.
 - III. - Index alphabétique.
-

TABLES

DES

Subdivisions communes

- I. — SUBDIVISIONS DE FORMES ET DE GÉNÉRALITÉS.
 - II. — SUBDIVISIONS SELON LE LIEU.
 - III. — SUBDIVISIONS PAR LANGUES.
 - IV. — SUBDIVISIONS SELON LE TEMPS.
 - V. — SUBDIVISIONS ANALYTIQUES COMMUNES.
-

I

Table des subdivisions de formes et de généralités

(0) *Indice documentaire.*

Cet indice placé après un nombre classificateur permet de créer une subdivision du sujet en tant que forme. Ex. : 355 : 784(0). Chansons relatives à l'armée.

(00) *Subdivisions de forme propres à chaque sujet.*

Voir Tables particulières de classification.

(01) *Théorie générale de...*

Subdivision comprenant les ouvrages qui traitent du sujet dans son ensemble, au point de vue de ses principes et de ses lois générales, de sa philosophie, de ses méthodes scientifiques, des systèmes et hypothèses auxquels il a donné lieu et, en général, du sujet envisagé dans sa science.

(02) *Traité de...*

Subdivision comprenant les ouvrages exposant la matière dans son ensemble sous forme systématique, tels que traités, manuels, aide-mémoire, abrégés, introduction générale à la science, principes, précis, compendium, éléments, rudiments, syllabus, etc.

(021) Grands traités.

A sous-classer facultativement par les divisions de langues. Ex.:
63 (021) = 4 Grands traités d'agriculture écrits en langue française.

(022) Moyens traités ou Eléments.

A sous-classer facultativement par les divisions de langues.

(023) Petits traités ou Rudiments. Manuels pour les débutants.

Traités et Tracts populaires destinés à la propagande et à la vulgarisation. Les manuels classiques du premier degré et Livres élémentaires à l'usage des écoles sont classés à (075).

A sous-classer facultativement par les divisions de langues.

(024) Traités destinés à des catégories spéciales de personnes.

Ex. : 59 (024). Traité de Zoologie à l'usage des agriculteurs.

A sous-classer facultativement par les nombres principaux propres aux matières dont s'occupent ces personnes. Ainsi on peut, dans l'exemple ci-dessus, former, de la façon suivante, une division plus détaillée : 59 (024) : 63.

(03) *Encyclopédies de...*

Subdivision comprenant les ouvrages généraux exposant la matière sous forme alphabétique, tels que encyclopédies, dictionnaires, lexiques, glossaires, vocabulaires de termes techniques, etc.

(031) Grandes encyclopédies, grands dictionnaires, etc.

A sous-classer facultativement par les divisions de langues.

(032) Moyennes encyclopédies, dictionnaires moyens, etc.

A sous-classer facultativement par les divisions de langues.

(033) Petites encyclopédies, petits dictionnaires, etc.

A sous-classer facultativement par les divisions de langues.

(04) *Essais de...*

Subdivision comprenant les ouvrages traitant du sujet d'une manière non approfondie ou incomplète, tels que essais, conférences, discours, adresses, lettres, thèses, propositions, dissertations, leçons et cours autres que les traités et manuels classiques, etc.

Cette division est opposée à celles de traités systématiques, encyclopédies alphabétiques et publications périodiques. On l'emploie surtout avec les grandes divisions d'une science, lorsque la littérature en est abondante et qu'il y a avantage à distinguer, parmi les ouvrages généraux, ceux de diverses formes. Son utilité est moindre dans les subdivisions de détail des sciences pour lesquelles il n'existe le plus souvent ni traités, ni encyclopédies, ni revues, mais de simples monographies.

(05) *Périodiques de...*

Subdivision comprenant les ouvrages, concernant le sujet, qui paraissent par fascicules à des intervalles déterminés, c'est-à-dire les recueils généraux périodiques, tels que revues, magazines, annales, bulletins, journaux spéciaux.

Sont classés ici : 1° les publications elles-mêmes en tant que recueils ; 2° tout ce qui concerne ces publications, comme leurs tables, leur historique, leurs règles techniques, les comptes rendus critiques qui les intéressent. Mais les articles contenus dans les revues sont classés simplement au sujet spécial qu'ils concernent.

Les revues de chaque matière sont groupées d'après les pays où elles sont publiées et subdivisées à l'aide des divisions géographiques correspondant aux pays. Elles sont classées ensuite d'après l'ordre alphabétique de leur titre qui peut être écrit intégralement à la suite de l'indice classificateur.

Toutefois, comme ce titre figuré généralement en entier

dans le libellé de la fiche bibliographique, on pourra se borner, le plus souvent, à inscrire, à la suite du nombre classificateur et par abréviation, les lettres initiales des mots composant ce titre, en négligeant toutefois celles des articles et prépositions entrant dans ce titre, c'est-à-dire en ne conservant que les initiales des substantifs, adjectifs et verbes.

Ainsi *Le Progrès agricole et viticole*, publié en France, sera indexé 63 (05) (44) (P. A. V.)

Pour faciliter ce dernier classement on aura soin, lors de la rédaction de la fiche, de mettre bien en évidence les mots du titre. Lorsqu'il s'agit de la fiche bibliographique de la Revue elle-même, la direction de cette Revue étant assimilée ici à l'éditeur, il y a lieu de donner au mot du titre la place du nom d'auteur. Exemple :

Progrès agricole et viticole

63 (05) (44) (P. A. V.)

1897 Publication hebdomadaire. — Montpellier, 1897, in-8°

A remarquer que les revues d'ordre général, c'est-à-dire celles qui ne s'occupent pas exclusivement d'une spécialité scientifique, sont classées à la division principale 05. Ainsi, la *Revue des deux Mondes* sera indexée 05 (44) (R. D. M.)

Les journaux s'occupant de questions générales, dits journaux quotidiens, journaux politiques ou gazettes, sont classés à la division principale 07. Ainsi le *Temps*, qui se publie à Paris, sera indexé 07 (44) (T.) Mais les journaux spéciaux sont assimilés aux revues et classés avec chaque spécialité.

Les périodiques publiés par des sociétés, des institutions publiques, des universités et d'autres institutions scientifi-

ques, sont classés ici par duplicata, bien qu'ils figurent aussi sous certains autres nombres afin de réunir toute la littérature *relative* à ces institutions ou en *émanant*.

- (058) Annuaires, agenda-annuaires, agenda-carnets, livres d'adresses spéciaux à une science.

A sous-classer d'après le lieu de publication par les subdivisions géographiques de pays.

- (059) Almanachs, calendriers spéciaux à une science.

A sous-classer d'après le lieu de publication par les subdivisions géographiques de pays.

(06) *Sociétés, institutions de...*

Les subdivisions suivantes réunissent avec les sociétés, institutions et autres collectivités s'occupant du sujet, à la fois ce qui est *relatif* à elles, à leurs actes, à leur histoire, à leur organisation et ce qui *émane* d'elles comme éditeurs : bulletins, annales, annuaires, rapports, statuts, règlements, comptes rendus, procès-verbaux de séances, circulaires, etc. Comme pour les périodiques, les indices numériques des sociétés seront subdivisés par pays d'origine (ou même par ville) à l'aide des divisions géographiques correspondantes et seront classées ensuite d'après l'ordre alphabétique de leur titre qui sera inscrit à la suite.

Toutefois, quand on ne craindra pas d'introduire ainsi une confusion et notamment quand ce titre se trouvera reproduit plus loin dans le libellé de la fiche, on pourra, par abréviation, remplacer ce titre par les lettres initiales des mots composant ce titre, abstraction faite des articles et prépositions.

Les bulletins et annales des sociétés sont classés ici, bien que, comme périodiques, ils puissent figurer aussi par duplicata sous (05). Mais les mémoires et articles, publiés dans ces bulletins, annales et actes, vont au sujet spécial qu'ils concernent et non au sujet général dont s'occupe la société ou l'institution. Ainsi un mémoire sur les *Céréales* inséré dans

le *Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France* sera indexé 63.31, tandis que le *Bulletin* lui-même sera indexé 63 (0621) (44) (S. N. A. F.)

(061) Institutions officielles.

Subdivision comprenant les institutions s'occupant de la matière, fondées, dirigées et administrées par les pouvoirs publics, telles que les commissions, les comités, les corps administratifs et électifs, les services publics, etc.

A sous-classer, d'après le siège de ces institutions, par les subdivisions géographiques de pays. Sous-classer ensuite, dans chaque pays, d'après l'ordre alphabétique des noms des institutions, ce nom étant mis en évidence dans le texte et représenté par ses lettres initiales à la suite de chaque nombre classificateur, comme il est dit plus haut pour les revues (05). Ainsi le Bureau des poids et mesures de Paris sera indexé 389 (061) (44) (B. P. M.)

(062) Sociétés libres d'études, d'intérêts professionnels ou d'agrément.

A sous-classer d'après leur siège par les subdivisions géographiques de pays. Ensuite, dans chaque pays, sous-classer d'après l'ordre alphabétique des noms d'institutions, ce nom étant mis en évidence dans le texte et représenté par ses lettres initiales à la suite de chaque nombre classificateur. Ainsi la Société française de Photographie sera indexée 77 (062) (44) (S. F. P.)

Facultativement on pourra faire usage des subdivisions suivantes qui s'écriront alors après la parenthèse de la subdivision géographique et les initiales du titre pour sous-classer, en détail, d'après leur nature particulière, les divers documents émanant de ou relatifs à une même société. Exemple : Liste des membres de la Société française de Photographie sera indexée 77 (062) (44) (S. F. P.) 4.

1. — Publications régulières de la Société concernant ses *réunions périodiques*.

2. — Publications éventuelles concernant les *actes* de la Société : procès-verbaux, communications, rapports annuels, etc.

3. — Documents concernant spécialement l'*organisation* de la Société : statuts, règlements, etc.

4. — Documents concernant spécialement le *personnel* de la Société : liste des membres, etc.

5. — Documents concernant des *réunions exceptionnelles*. Congrès.

6. — Documents concernant des expositions, des concours, des examens, des distributions de récompenses, organisés par la Société.

7. — Documents concernant des fêtes, excursions, banquets, etc.

8. — Documents concernant d'autres institutions organisées ou patronnées par la Société.

9. — Documents concernant des faits ayant un caractère historique anniversaires, jubilés, etc.

(063) Congrès, conférences, etc.

Subdivision comprenant les réunions temporaires isolées autres que celles des sociétés ou collectivités organisées sur une base permanente. Les congrès, conférences et réunions de ces dernières sont classés avec ces sociétés ou collectivités elles-mêmes à (061) ou à (062). Faire usage de la division (063) de la manière prescrite pour (061).

(064) Expositions temporaires.

Les expositions permanentes sont assimilées aux musées et classées à (074). Les concours sont classés à (079). Faire usage de cette division de la manière prescrite pour (061).

(065) Institutions ayant un objet commercial, industriel ou financier.

Subdivision comprenant les sociétés et les établissements de toute forme. Ainsi les documents relatifs à la Société des Glaceries du Nord ou en émanant, seront indexés 666.1 (065) (44) (S. G. N.)

Faire usage de cette division de la manière prescrite pour (061).

(07) *Enseignement et étude de...*

Les monographies émanant des institutions et établissements spécifiés ci-après et dont ils sont les éditeurs, sont classées avec le sujet spécial dont elles traitent. Leurs publications polygraphiques sont classées ici, bien que leurs périodiques soient aussi classés, par duplicata, à (05).

(071) Enseignement et étude aux divers degrés.

Subdivision comprenant la législation, les programmes, l'organisation des cours, les examens, les conditions d'admission aux écoles, et tout ce qui est relatif aux établissements d'enseignement spécial du sujet, les écoles professionnelles, les instituts techniques, les facultés, les chaires, etc... Les questions générales d'enseignement, notamment celles relatives à l'enseignement primaire, moyen et universitaire, sont classées à l'enseignement en général, à la division principale 37 et à ses subdivisions.

(072) Etablissements de recherches ou d'essais, laboratoires, séminaires, instituts, cours pratiques : leur description, leur technique, leurs publications.

(074) Musées et collections d'objets se rapportant à une science ou à un art.

(075) Manuels classiques. Livres pour l'enseignement.

(077) Méthodes pédagogiques ou d'enseignement propres à une science.

Pour les méthodes pédagogiques en général, voir 371.

- (078) Instruments, appareils et accessoires, outillage, modèles et moyens matériels d'enseignement, relatifs aux sujets.
- (079) Concours, primes, subsides, bourses d'études et de voyages et autres moyens d'encouragement relatifs au sujet.

(08) *Polygraphies et œuvres mélangées.*

On entend par polygraphies des ouvrages composés de plusieurs travaux distincts.

- (081) Polygraphies individuelles. Réunion de travaux divers d'un même auteur relatifs au sujet.
- (082) Polygraphies collectives.

Travaux distincts, relatifs au sujet, émanant de plusieurs auteurs et publiés en collection. Cette subdivision ne concerne ni les ouvrages publiés en simple collaboration, qui sont traités comme des ouvrages à auteur individuel, — sauf à classer un duplicata sous le nom de chaque collaborateur dans le répertoire des auteurs — ni les publications dont l'éditeur est en réalité un corps administratif, une société ou institution quelconque et qui sont classées sous (06) et (07), ni enfin les polygraphies collectives périodiques, qui sont classées sous (05).

- (0821) Bibliothèques ou Séries.

Suites d'ouvrages distincts sur le sujet émanant d'auteurs différents, mais réunis sous le nom de Bibliothèques ou Séries. Ex. : 635 (0821) *Bibliothèque d'horticulture et de jardinage* publiée à Paris, par la Librairie agricole.

- (0822) Anthologies, mélanges, extraits, maximes, citations, de plusieurs auteurs.
- (083) Formulaire, recettes, tables : tables numériques, tables de résultats.
- (084) Cartes, planches de modèles, albums, tableaux synoptiques et autres, diagrammes concernant un sujet spécial et publiés sans texte, avec un texte accessoire ou séparément du texte qu'ils doivent illustrer.

Les cartes géographiques sont classées au nombre principal 912.

- (085) Publications commerciales relatives au sujet, telles que prospectus, circulaires, tarifs, prix courant, etc., catalogues autres que les catalogues de livres et de musée.

(09) *Histoire du sujet.*

A moins d'exceptions formellement énoncées dans les tables, la subdivision (09), *histoire de la matière*, comprend à la fois l'histoire de la *chose* ou de l'*objet*, et l'histoire de la *science*. La distinction, à la vérité, est souvent réelle, et l'*histoire des animaux*, par exemple, histoire d'objets, est distincte de l'*histoire de la zoologie*, histoire de la science des animaux. Cependant, pareille distinction n'est pas toujours aisée à saisir et elle est d'autant moins utile que la plupart des nombres principaux de la classification se rapportent souvent eux-mêmes à la fois, à l'objet et à sa science.

A moins d'exceptions formellement énoncées dans les tables de classification, l'histoire de chaque sujet est sous-classée par pays et par époque de la manière suivante :

- a) *L'histoire du sujet à toutes les époques, dans tous les pays, est simplement classée (09). Exemple : 63 (09) Histoire générale de l'Agriculture.*
- b) *L'histoire à toutes les époques, mais limitée à un ou plusieurs pays, est classée à la subdivision géographique correspondante. Exemple : 63 (09) (44) Histoire de l'Agriculture en France.*
- c) *L'histoire dans tous les pays, mais limitée à une certaine époque, est classée à la subdivision de temps correspondante. Exemple : 63 (09) « 15 » Histoire de l'Agriculture au xvi^e siècle.*
- d) *L'histoire limitée à un pays et à une époque est classée d'abord à la subdivision par pays, subdivisée elle-même par les subdivisions chronologiques. Exemple : 63 (09) (44) « 15 » Histoire de l'Agriculture, au xvi^e siècle, en France.*

II

Table des subdivisions selon le lieu ⁽¹⁾

LIEU GÉOLOGIQUE. — LIEU PHYSIQUE. — LIEU POLITIQUE

(1) *Subdivisions de géologie.*

Subdivisions selon la stratigraphie. Exemple : Poissons du tertiaire 597 (118). Les subdivisions sont similaires à celles de 551.7, nombre principal de la stratigraphie.

- (111) Archéen.
- (112) Paléozoïque (primaire).
 - (112.1) Cambrien.
- (113) Silurien.
- (114) Dévonien.
- (115) Carbonifère (primaire).
- (116) Mésozoïque (secondaire).
 - (116.1) Triasique.
 - (116.2) Jurassique.
- (117) Crétacé.
- (118) Tertiaire.
 - (118.1) Eocène.
 - (118.2) Miocène.
 - (118.3) Pliocène.
- (119) Quaternaire.
 - (119.1) Récént.

(1) Dans les tables ci-dessous nous n'avons reproduit que les subdivisions essentielles, celles dont l'emploi est le plus fréquent.

Mais nous donnons complètes les subdivisions de la France, qui sont d'un emploi plus courant.

(2) *Subdivisions de géographie physique.*

Les subdivisions de géographie physique servent à former des nombres classificateurs correspondant à certains lieux qu'il est utile de préciser à raison de leur particularité. Exemple : Poissons des lacs 597 (282). Les divisions suivantes sont similaires à celles de 551.4, nombre principal de la géographie physique.

- (21) Continents.
 - (212) Régions tempérées.
 - (213) Régions intertropicales.
- (22) Iles.
- (23) Montagnes.
- (24) Cavernes.
- (25) Plaines, déserts.
- (26) Océans, mers
 - (261) Atlantique.
 - (261.2) Mer du Nord.
 - (261.3) Baltique.
 - (262) Méditerranée.
 - (262.3) Adriatique.
 - (262.5) Mer Noire.
 - (263) Golfe du Mexique.
 - (263.5) Mer Caraïbe.
 - (264) Atlantique austral.
 - (265) Pacifique.
 - (266) Pacifique oriental.
 - (267) Océan Indien. Golfe de Bengale.
 - (267.5) Mer Rouge.
 - (268) Océan arctique.
 - (269) Océan antarctique.
- (27) Courants de l'océan.
- (28) Eaux douces.
 - (281) Fleuves.
 - (282) Lacs.
- (29) Sources, puits, marais.

(3 à 9) *Subdivisions de géographie politique.*

Les subdivisions de géographie politique ajoutées à un nombre classificateur d'un sujet quelconque permettent de créer des subdivisions de ce sujet par contrées. Ainsi on indexera 63.46 (44) la viticulture en France.

Les subdivisions de géographie politique s'appliquent à toutes les divisions de la Classification, et le nombre classificateur de tout ouvrage qui traite d'un sujet quelconque, mais au point de vue d'un pays déterminé, est complété par le nombre de la subdivision géographique correspondante. Les recherches bibliographiques qui prennent pour base un pays sont donc considérablement facilitées, puisqu'il suffit, par exemple, de se reporter dans les répertoires, à la même subdivision (44) de tous les nombres simples, pour retrouver tout ce qui concerne la France sous divers rapports.

Les subdivisions géographiques présentent plusieurs degrés intermédiaires de généralité : les continents, les pays, les provinces, les arrondissements et même les villes ou communes. A moins d'exceptions formelles exprimées dans les tables, les divisions à employer sont les subdivisions par pays.

Les subdivisions topographiques de la France, qui nous intéressent plus particulièrement, ont été établies d'après les règles suivantes :

- 1° La division a été poussée jusqu'à l'arrondissement ;
- 2° La classification a été établie de la manière suivante :

Le Pays.

Les grandes régions géographiques.

Les Départements.

Les Arrondissements.

- 3° Les régions sont formées par un groupe de départements voisins ;
- 4° On a assimilé les anciennes circonscriptions françaises aux circonscriptions actuelles qui ont pour chef-lieu les capitales des circonscriptions anciennes ;
- 5° Dans chaque département on a rangé les arrondissements par ordre alphabétique, et on leur a attribué les nombres qui suivent

dans cet ordre. On a toutefois rompu cet ordre alphabétique, pour placer en tête l'arrondissement dont le chef-lieu est le chef-lieu du département. Exemple :

- (44.84) Hérault.
- (44.84.1) Montpellier.
- (44.84.2) Béziers.
- (44.84.3) Lodève.
- (44.84.4) Saint-Pons.

6° Sauf quelques rares exceptions, on place un point après les deux premiers chiffres et un autre après le quatrième, comme dans l'exemple précédent ; on divise ainsi le nombre topographique en trois parties, correspondant l'une au pays, l'autre au département, la troisième à l'arrondissement. Ce rôle donné au point est purement facultatif. Il dessine mieux la structure du nombre, mais son omission ne modifie pas le classement.

Dans chaque pays, la division régionale, provinciale et par arrondissement, est formée d'un même nombre de chiffres.

Les divisions de géographie politique les plus usitées sont les suivantes :

(4) Europe.

- (41) Écosse.
- (415) Irlande.
- (42) Angleterre.
- (421) Londres.
- (43) Allemagne.
- (431) Prusse.
- (432.1) Saxe.
- (433) Bavière.
- (434.4) Alsace.
- (434.5) Lorraine.
- (434.6) Bade.
- (434.7) Wurtemberg.
- (435.1) Hambourg.
- (435.2) Brême.

- (435.4) Brunswick.
- (435.6) Westphalie.
- (436) Autriche.
- (437) Bohême.
- (438) Pologne.
- (439) Hongrie.
- (439.5) Bosnie.
- (439.6) Herzégovine.

(44) France, Celtique, Gaule cisalpine.

(44.1) Région de l'Ouest. - (Bretagne, Maine et Anjou).

- (44.11) Finistère.
- (44.12) Côtes-du-Nord.
- (44.13) Morbihan.
- (44.14) Loire-Inférieure.
- (44.15) Ile-et-Vilaine (Bretagne).
- (44.16) Mayenne.
- (44.17) Sarthe.
- (44.18) Maine-et-Loire (Anjou).

(44.2) Région du Nord-Ouest. - (Normandie, Picardie, Artois et Flandre-Française).

- (44.21) Manche.
- (44.22) Calvados.
- (44.23) Orne.
- (44.24) Eure.
- (44.25) Seine-Inférieure (Normandie).
- (44.26) Somme (Picardie).
- (44.27) Pas-de-Calais (Artois).
- (44.28) Nord (Flandre-Française).

(44.3) Région du Nord-Est. - (Champagne, Ile-de-France, Lorraine).

- (44.31) Ardennes.

- (44.32) Marne.
- (44.33) Aube et Haute-Marne.
 - (44.33.1) Aube et Champagne.
 - (44.33.2) Haute-Marne.
- (44.34) Aisne.
- (44.35) Oise.
- (44.36) Seine et Seine-et-Oise.
- (44.37) Seine-et-Marne.
- (44.38) Meuse et Meurthe-et-Moselle.
 - (44.38.1) Meuse.
 - (44.38.2) Meurthe-et-Moselle (Lorraine).
- (44.39) Vosges.
- (44.4) Région de l'Est. - (Bourgogne, Franche-Comté, Savoie).
- (44.41) Yonne.
- (44.42) Côte-d'Or (Bourgogne).
- (44.43) Saône-et-Loire.
- (44.44) Ain.
- (44.45) Haute-Saône.
- (44.46) Doubs (Franche-Comté).
- (44.47) Jura.
- (44.48) Savoie (Savoie).
- (44.49) Haute-Savoie.
- (44.5) Région du Centre. - (Orléanais, Touraine, Berry, Nivernais, Bourbonnais, Lyonnais, Auvergne).
- (44.51) Eure-et-Loir.
- (44.52) Loiret (Orléanais).
- (44.53) Loir-et-Cher.
- (44.54) Indre-et-Loire.
- (44.55) Indre et Cher (Berry).
- (44.56) Nièvre (Nivernais).
- (44.57) Allier.
- (44.58) Loire et Rhône.
 - (44.58.1) Loire.
 - (44.58.2) Rhône (Lyonnais).

(44.59) Puy-de-Dôme et Cantal.

(44.59.1) Puy-de-Dôme (Auvergne).

(44.59.2) Cantal.

(44.6) **Région de l'Ouest central.** - (Poitou, Limousin,
Aunis, Saintonge, Angoumois).

(44.61) Vendée.

(44.62) Deux-Sèvres.

(44.63) Vienne (Poitou).

(44.64) Charente-Inférieure (Aunis et Saintonge).

(44.65) Charente (Angoumois).

(44.66) Haute-Vienne (Limousin).

(44.67) Corrèze.

(44.68) Creuse (La Marche).

(44.69) .

(44.7) **Région du Sud-Ouest.** - (Guyenne, Gascogne, Béarn).

(44.71) Gironde (Guyenne).

(44.72) Dordogne.

(44.73) Lot.

(44.74) Aveyron.

(44.75) Tarn-et-Garonne.

(44.76) Lot-et-Garonne.

(44.77) Gers et Landes.

(44.77.1) Gers (Gascogne).

(44.77.2) Landes.

(44.78) Hautes-Pyrénées.

(44.79) Basses-Pyrénées.

(44.8) **Région du Sud central.** - (Languedoc, Comté de
Foix, Roussillon).

(44.81) Haute-Loire et Lozère.

(44.81.1) Haute-Loire.

(44.81.11) Le Puy.

- (44.81.12) Brioude.
- (44.81.13) Yssingeaux.
- (44.81.2) Lozère.
 - (44.81.21) Mende.
 - (44.81.22) Florac.
 - (44.81.23) Marvejols.
- (44.82) Ardèche.
 - (44.82.1) Privas.
 - (44.82.2) Largentière.
 - (44.82.3) Tournon.
- (44.83) Gard.
 - (44.83.1) Nîmes.
 - (44.83.2) Alais.
 - (44.83.3) Uzès.
 - (44.83.4) Le Vigan.
- (44.84) Hérault.
 - (44.84.1) Montpellier.
 - (44.84.2) Béziers.
 - (44.84.3) Lodève.
 - (44.84.4) Saint-Pons.
- (44.85) Tarn.
 - (44.85.1) Albi.
 - (44.85.2) Castres.
 - (44.85.3) Gaillac.
 - (44.85.4) Lavaur.
- (44.86) Haute-Garonne (Languedoc).
 - (44.86.1) Toulouse.
 - (44.86.2) Muret.
 - (44.86.3) Saint-Gaudens.
 - (44.86.4) Villefranche.
- (44.87) Aude.
 - (44.87.1) Carcassonne.
 - (44.87.2) Castelnaudary.
 - (44.87.3) Limoux.

- (44.87.4) Narbonne.
- (44.88) Ariège (Comté de Foix).
 - (44.88.1) Foix.
 - (44.88.2) Pamiers.
 - (44.88.3) Saint-Girons.
- (44.89) Pyrénées-Orientales (Roussillon).
 - (44.89.1) Perpignan.
 - (44.89.2) Céret.
 - (44.89.3) Prades.
- (44.9) Région du Sud-Est. - (Provence, Dauphiné).
 - (44.91) Bouches-du-Rhône.
 - (44.92) Vaucluse (Provence, Comtat d'Avignon).
 - (44.93) Var.
 - (44.94) Alpes-Maritimes (Comté de Nice).
 - (44.94.9) Principauté de Monaco.
 - (44.95) Basses-Alpes.
 - (44.96) Hautes-Alpes.
 - (44.98) Drôme.
 - (44.99) Isère (Dauphiné).
- (45) Italie.
 - (456) Marches. Ombrie. Latium. Etats pontificaux.
 - (458) Sicile.
 - (459) Sardaigne.
 - (46) Espagne.
 - (469) Portugal.
 - (47) Russie.
 - (471) Finlande.
 - (479) Caucase.
 - (48) Scandinavie.
 - (481) Norwège.
 - (485) Suède.
 - (489) Danemark.

- (491) Islande. Iles Féroë.
- (492) Hollande.
- (493) Belgique.
- (494) Suisse.
- (495) Grèce.
- (496) Turquie.
- (497) Principautés balkaniques.
- (497.1) Serbie.
- (497.2) Bulgarie.
- (497.3) Montenegro.
- (498) Roumanie.
- (499) Autres Etats de l'Europe. Iles de l'Archipel grec.

(5) Asie.

- (51) Chine.
- (52) Japon.
- (53) Arabie.
- (54) Inde.
- (55) Perse.
- (56) Turquie d'Asie.
- (564) Chypre.
- (569) Palestine.
- (57) Sibérie.
- (58) Asie centrale.
- (581) Afghanistan.
- (584) Turkestan.
- (588) Béloutschistan.
- (59) Indo-Chine.
- (591) Birmanie.
- (593) Siam.
- (596) Cambodge.
- (597) Cochinchine française.
- (598) Annam.
- (599) Tonkin.

(6) Afrique.

- (611) Tunisie.
- (612) Tripolitaine.
- (62) Egypte.
- (63) Abyssinie.
- (64) Maroc.
- (65) Algérie.
- (66) Afrique centrale du Nord.
 - (661) Sahara.
 - (662) Soudan.
 - (663) Sénégal.
 - (664) Sierra-Leone.
 - (665) Guinée supérieure.
 - (666) Libéria.
 - (667) Achantis (Pays des).
 - (668) Dahomey.
 - (669) Côte-d'Or.
- (67) Afrique centrale du Sud.
 - (671) Guinée inférieure.
 - (672) Loango. Congo français.
 - (675) Congo indépendant.
 - (678) Zanzibar.
 - (679) Mozambique.
- (68) Afrique méridionale.
 - (682) Transvaal.
 - (683) Zululand.
 - (684) Natal.
 - (685) Orange.
 - (686) Cafrerie.
 - (687) Cap (Colonie du).
 - (688) Côte occidentale.
 - (689) Intérieur.
- (69) Madagascar.
 - (698.1) Réunion.
 - (698.2) Maurice.

(7) Amérique du Nord.

- (71) Canada.
- (718) Terre-Neuve.
- (72) Mexique.
- (728) Amérique centrale.
- (728.1) Guatemala.
- (728.3) Honduras.
- (728.4) San-Salvador.
- (728.5) Nicaragua.
- (728.6) Costa-Rica.
- (729) Indes orientales.
- (729.1) Cuba.
- (729.2) Jamaïque.
- (729.3) Saint-Domingue.
- (729.4) Haïti.
- (729.5) Porto-Rico.
- (729.8) Barbades.
- (729.9) Bermudes.
- (73) Etats-Unis.

(8) Amérique du Sud.

- (81) Brésil.
- (82) Argentine. Patagonie.
- (83) Chili.
- (84) Bolivie.
- (85) Pérou.
- (86) Colombie.
- (861) Equateur.
- (87) Venezuela.
- (88) Guyane.
- (881) » Anglaise.
- (882) » Française.
- (883) » Hollandaise.
- (89) Paraguay.
- (891) Uruguay.

(9) Océanie.

- (91) Malaisie.
- (911) Bornéo.
- (912) Célèbes.
- (913) Moluques.
- (914) Philippines.
- (92) Sonde (Iles de la).
- (921) Sumatra.
- (922) Java.
- (93) Australasie.
- (931) Nouvelle-Zélande.
- (932) Nouvelle-Calédonie
- (94) Australie.
- (946) Tasmanie.
- (95) Nouvelle-Guinée.
- (96) Polynésie.
- 969 Hawaï.
- (97) Iles isolées de l'Océan.
- (98) Régions arctiques. Pôle Nord.
- (99) Régions antarctiques. Pôle Sud.

III

Table des subdivisions par langues

La subdivision des ouvrages d'après la langue en laquelle ils sont composés se fait à l'aide des nombres classificateurs du tableau suivant précédés du signe bibliographique = langue. Exemple :

54 (021) = 6 Traité de chimie composé en espagnol.

Il n'est fait usage de ces subdivisions par langues que lorsque les tables spéciales le prescrivent formellement.

Voici, extraites de la Classification complète, les principales subdivisions par langues. Pour les subdivisions plus détaillées, voir la Classification complète.

=2 Anglais.

=29 Anglo-Saxon.

=3 Allemand.

=39 Langues germaniques autres que l'allemand.

=39.1 Bas allemand.

=39.2 Frison. Vieux Saxon.

=39.3 Hollandais. Flamand.

=39.4 Patois allemand.

=39.5 Scandinave en général.

=39.6 Vieux norse. Islandais.

=39.7 Suédois.

=39.8 Danois. Norvégien.

=39.9 Gothique.

=4 Français.

=49 Provençal.

=5 Italien.

=59 Vallaque.

=59.9 Roumain.

=6 Espagnol.

=69 Portugais.

=7 Latin.

=8 Grec.

=9 Autres langues.

=91 Autres langues indo-européennes.

=91.1 Langues indiennes.

=91.5 Langues iraniques.

=91.6 Langues celtiques.

=91.7 Langue russe.

=91.8 Langues slaves autres que le russe.

- =92 Langues sémitiques (Syriaque, Hébreux, Arabe).
 - =93 Langues hamitiques (Egyptien, ancien Copte).
 - =94 Langues touraniennes, ouraltaïques (Finois, Turc).
 - =95 Langues asiatiques. Chinois.
 - =96 Langues africaines.
 - =97 Langues de l'Amérique du Nord.
 - =98 Langues de l'Amérique du Sud.
 - =99 Langues Malayo-polynésiennes.
-

IV

Table des subdivisions selon le temps ⁽¹⁾

Les dates s'écrivent en intercalant entre des guillemets, remplaçant une double parenthèse, les nombres qui les représentent et qui sont mis sous une forme décimale conventionnelle.

En vertu des conventions admises, les années s'écrivent intégralement en les faisant précéder au besoin de zéros pour compléter à quatre le nombre de leurs chiffres.

Les années avant l'ère chrétienne sont, en outre, précédées du signe —.

Les périodes décadaires s'écrivent avec trois chiffres seulement et les siècles ou périodes centenaires avec 2 chiffres.

Pour marquer une période qui ne correspond pas exactement à une décade ou à un siècle, on inscrit entre les guillemets les deux dates qui la limitent, en les séparant par le signe de relation ou par un tiret si l'on abrège une partie de la seconde date.

On peut préciser le mois et le jour des dates, en plaçant à la suite du millésime le numéro d'ordre du mois dans l'année et, à la suite,

(1) Voir les règles concernant ces subdivisions dans le Manuel de classification bibliographique décimale, p. 36-42.

le numéro des jours dans le mois. Ces deux nombres sont inscrits aussi décimalement et à l'aide de deux chiffres, c'est-à-dire en les faisant précéder d'un zéro quand ils sont de rang inférieur à 10.

Ainsi on écrira, par exemple :

- « — 1750 » Année 1750 avant Jésus-Christ.
- « — 0047 » Année 47 avant Jésus-Christ.
- « 0841 » Année 841 de l'ère chrétienne.
- « 1889 » Année 1889 idem.
- « 1789 . 08,04 » Date du 4 août 1789.
- « 1815 - 03.20 - 06.28 » Période du 20 mars au 28 juin 1815.
— Les cent jours.
- « 1815 : 1830 » Période de 1815 à 1830. — La restauration.
- « 183 » - Période de 1830 à 1839.
- « 14 » - Période de 1400 à 1499. — xv^e siècle.

On est convenu aussi d'adopter les abréviations suivantes pour certaines périodes historiques, d'un usage fréquent :

- « — » L'antiquité.
- « ... » L'ère chrétienne.
- « 04 - 15 » Le moyen âge.
- « 15 - 18 » Les temps modernes.
- « 18 » L'époque contemporaine. — Le xix^e siècle.

V

Table des subdivisions analytiques communes établies d'après les points de vue sous lesquels sont traitées les questions ⁽¹⁾

001 *Points de vue de la conception, de la création et du perfectionnement de l'objet.*

(Etudes théoriques et expérimentales.)

002 *Points de vue de l'exécution et de la construction.*

(0022) Opérations de préparation, de production, de construction ou de fabrication.

Procédés spéciaux s'y rapportant.

(0023) Eléments constitutifs de l'objet.

Produits entrant dans la fabrication ou la préparation.

(0025) Machines employées pour la production ou le service de l'objet.

003 *Points de vue économique et utilitaire.*

(Industrie et commerce).

(0034) Prix de revient final de l'objet.

(0035) Conditions économiques de la vente. Prix de vente.

⁽¹⁾ Nous n'avons cité de ces tables que les rubriques pouvant avoir une utilité dans les études agricoles, et en particulier dans les études spéciales des *produits* de l'agriculture.

004 *Point de vue du service et de l'emploi.*

- (0041) Destination et usage des objets. Application.
- (0043) Manutentions. Transports. Emballage.
- (0044) Mode de conservation. Emmagasinement. Récipients.
- (0045) Entretien. Soins et visites.
- (0046) Usure. Accidents. Réparations.
- (0048) Utilisation des résidus. Ventes.

006 *Point de vue des locaux et établissements.*

- (0063) Etablissements se rapportant à la fabrication ou à la construction de l'objet.
(Chantiers, usines, ateliers, manufactures.)
 - (0064) Etablissements et locaux se rapportant à l'exploitation industrielle ou commerciale.
(Maisons de commerce, bâtiments d'exploitation).
 - (0065) Etablissements et locaux se rapportant au service courant ou à l'usage de l'objet.
(Magasin, dépôts, parcs, etc).
-

TABLE MÉTHODIQUE

CLASSES

- 0 Ouvrages généraux.
 - 1 Philosophie.
 - 2 Religion. Théologie.
 - 3 Sciences sociales et Droit.
 - 4 Philologie. Linguistique.
 - 5 Sciences mathématiques et naturelles.
 - 6 Sciences appliquées. Technologie.
 - 7 Beaux-Arts.
 - 8 Littérature.
 - 9 Histoire et Géographie.
-

DIVISIONS

0 Ouvrages généraux.

- 01 Bibliographie.
- 02 Bibliothéconomie.
- 03 Encyclopédies générales.
- 04 Collections générales d'essais.
- 05 Périodiques généraux. Revues.
- 06 Sociétés générales. Académies.
- 07 Journaux. Journalisme.
- 08 Bibliothèques spéciales.
- 09 Manuscrits et Livres précieux.

1 Philosophie.

- 11 Métaphysique.
- 13 L'Esprit et le Corps.
- 14 Systèmes philosophiques.
- 15 Psychologie.
- 16 Logique.
- 17 Morale.
- 18 Philosophes anciens.
- 19 Philosophes modernes.

2 Religion. Théologie.

- 21 Théologie, Religion naturelle.
- 22 Bible, Evangile.
- 23 Théologie doctrinale.
- 24 Pratique religieuse. Dévotion.
- 25 Œuvres pastorales.
- 26 L'Eglise.
- 27 Histoire de l'Eglise.
- 28 Eglise et sectes chrétiennes.
- 29 Religions non-chrétiennes.

3 Sciences sociales et Droit.

- 31 Statistique.
- 32 Science politique.
- 33 Economie politique.
- 34 Droit.
- 35 Administration. Droit administr.
- 36 Assistance. Assurance. Associat.
- 37 Enseignement. Education.
- 38 Commerce. Transport. Communie.
- 39 Coutumes. Costumes. Folklore.

4 Philologie. Linguistique.

- 41 Philologie comparée.
- 42 id. Anglaise.
- 43 id. Germanique.
- 44 id. Française.
- 45 id. Italienne.
- 46 id. Espagnole.
- 47 id. Latine.
- 48 id. Grecque.
- 49 Autres langues

5 Sciences mathématiques et naturelles.

- 51 Mathématiques.
- 52 Astronomie. Géodésie. Navigation.
- 53 Physique. Mécanique rationnelle.
- 54 Chimie et Minéralogie.
- 55 Géologie.
- 56 Paléontologie.
- 57 Biologie. Anthropologie.
- 58 Botanique.
- 59 Zoologie.

6 Sciences appliquées. Technologie.

- 61 Médecine.
- 62 Art de l'ingénieur.
- 63 Agriculture.
- 64 Economie domestique.
- 65 Commerce. Transport.
- 66 Industries chimiques.
- 67 Manufactures.
- 68 Industries mécaniques et métiers.
- 69 Construction.

7 Beaux-Arts.

- 71 Architecture de Jardins.
- 72 Architecture.
- 73 Sculpture. Numismatique.
- 74 Dessin. Decoration.
- 75 Peinture.
- 76 Gravure.
- 77 Photographie.
- 78 Musique.
- 79 Jeux. Sports. Divertissements.

8 Littérature. Belles-Lettres.

- 80 Généralités.
- 82 Littérature Anglaise.
- 83 id. Germanique.
- 84 id. Française.
- 85 id. Italienne.
- 86 id. Espagnole.
- 87 id. Latine.
- 88 id. Grecque.
- 89 Autres littératures.

9 Histoire et Géographie.

- 91 Géographie et voyages.
- 92 Biographie.
- 93 Histoire ancienne.
- 94 Europe.
- 95 id. Mon. Asie.
- 96 id. Mon. Afrique.
- 97 id. Mon. Amérique du Nord.
- 98 id. Mon. Amérique du Sud.
- 99 id. Mon. Océanie. Régions polaires.

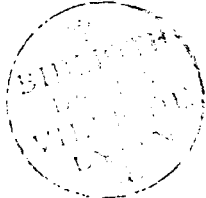
0 Ouvrages généraux.

01 Bibliographie.

01(0) Généralités.

Elles comprennent seulement les ouvrages relatifs à la science bibliographique. Les recueils bibliographiques, qu'ils soient périodiques ou non, sont classés sous les divisions 011 à 017. Les généralités se subdivisent ainsi conformément à la table I des subdivisions communes :

- 01(01) Théories générales. Philosophie de la Bibliographie.
- 01(02) Manuels, traités généraux de Bibliographie théorique.
- 01(03) Dictionnaires, encyclopédies de Bibliographie théorique.
- 01(04) Essais, lectures, discours, conférences sur la Bibliographie.
- 01(05) Périodiques de Bibliographie théorique.
- 01(06) Sociétés bibliographiques. Congrès. Expositions (Bulletins, rapports, comptes rendus.)
- 01(07) Enseignements de la Bibliographie. Musées bibliographiques.
- 01(08) Polygraphie. Mélanges. Collection d'ouvrages de plusieurs auteurs sur la Bibliographie. Œuvres complètes de Bibliographes.
- 01(09) Histoire de la Bibliographie.
- 011 Bibliographies universelles.
- 012A-Z Bibliographies individuelles d'auteur classées alphabétiquement.
- 013 Bibliographies par classes d'auteur. Ex.: Bibliographie des Jésuites.
- 014 Bibliographies d'anonymes et de pseudonymes.



015 (.) Bibliographies par pays. (Ex.: Bibliographie de la France 015(44).

016 Bibliographies par sujets spéciaux.

Divisées par : comme la classification principale de 01 à 999. Ex. : Bibliographie de l'agriculture 016:63; Bibliographie viticole, 016:63.46.

017 Catalogues de Bibliothèques, de libraires et de vente.

017.1 (.) Catalogues de Bibliothèques publiques.

017.2 (.) Catalogues de Bibliothèques privées.

017.3 (.) Catalogues de vente de livres.

017.4 (.) Catalogues d'éditeurs et de libraires.

0 Bibliothéconomie. Bibliothèques.

021 Utilité et fondation des Bibliothèques.

022 Construction et aménagement, mobilier.

023 Direction et personnel.

024 Lecteurs. Règlements et relations avec le public.

025 Administration intérieure : acquisition, catalogage, classement des livres.

025.4 Classification bibliographique. Ex. : Classification bibl. de l'agriculture, 025.4 : 63.

026 Bibliothèques spéciales (Histoire, rapports, statistiques, etc.).

Divisées comme la classification principale. Ex. Bibliothèque agricole, 026:63.

027 (.) Bibliothèques générales (Histoire, rapports, statistiques, etc.).

028 Lecture. Conseils et assistance aux lecteurs.

029 Manière d'étudier et de prendre des notes.

03 (.) Encyclopédies générales.

04 Collections générales d'essais.

Ici sont classés les ouvrages qui renferment des études sur tous les sujets, par exemple : des recueils d'articles de revues ou de journaux d'un même auteur sur des matières très diverses.

05(.) Périodiques généraux. Revues.

Divisés géographiquement. Les périodiques spéciaux à une science sont classés avec les généralités de cette science.. (05). Ex. Revue agricole 63.(05).

058(.) Annuaire. Livres de noms et d'adresses classés par pays.

Ne sont classés ici que les annuaires généraux ; les annuaires particuliers à un sujet sont classés avec ce sujet.

059 Almanachs.

Ne sont classés ici que les almanachs, agendas et calendriers généraux. Lorsque ces ouvrages concernent spécialement un sujet, ils sont classés avec ce sujet.

06(.) Sociétés générales. Académies.

Publications. Comptes rendus. Rapports. Divisés géographiquement. Les sociétés dont l'objet est limité à une science particulière, sont classées avec les généralités de cette science.. (06). Ex. Bulletin de la Société des agriculteurs de France, 63(06).

07(.) Journaux politiques. Journalisme.

Divisés géographiquement. Les journaux spéciaux sont assimilés aux revues et classés parmi les généralités de chaque science.. (05). Ex. Journal de l'agriculture 63(05).

08 Polygraphies. Bibliothèques et Collections spéciales. Séries.

081 Polygraphies individuelles. Œuvres complètes d'un même auteur. A classer alphabétiquement de A à Z.

082 Polygraphies collectives. Collections.

082.1 Bibliothèques ou séries.

082.2 Mélanges. Extraits, etc

083(.) Publications officielles et gouvernementales.

Les publications officielles, gouvernementales, provinciales, communales et d'autres corps constitués, ainsi que les documents parlementaires sont classés avec leurs sujets spéciaux ou avec les institutions dont ils émanent. Toutefois, il est loisible de les réunir tous ici, en collection, classés par pays d'origine (..).

087 Ouvrages et albums illustrés pour la jeunesse. Livres d'éducation et de récréation. Livres de prix et d'étrennes.

Les livres classiques primaires sont classés à 372. Les livres classiques pour l'enseignement moyen et supérieur sont classés avec les sujets qu'ils intéressent.

09 Manuscrits et livres précieux.

Les divisions suivantes sont basées sur les caractères extérieurs des ouvrages et non sur le sujet dont ils traitent. On y classera les travaux qui traitent théoriquement de ces espèces d'ouvrages. En règle générale, les ouvrages sont classés avec le sujet qu'ils concernent. Il sera aussi loisible de classer ici ces ouvrages eux-mêmes par duplicata, en les réunissant sous les nombres qui suivent.

- 091 Manuscrits. Autographes.
- 092 Livres xylographiques.
- 093 Incunables.
- 094 Editions rares : Ex. : Alde, Elzevir, etc.
- 095 Reliures précieuses.
- 096 Ouvrages à illustrations ou à matières précieuses.

Enluminures. Imprimés sur velin, sur soie, en lettres d'or ou d'argent. Les ouvrages à illustrations sont en général classés avec le sujet qu'ils intéressent. On classe ici les ouvrages précieux. Les ouvrages illustrés pour les enfants vont à 087.

- 097 Ex libris.
- 098 Ouvrages prohibés ou supposés. Enfer.
- 099 Autres raretés. Curiosa.

Ouvrages à format minuscule, etc.

I Philosophie.

1(0) Généralités.

11 Métaphysique.

Ontologie, Cosmologie.

13 Rapport de l'Ame et du Corps.

133 Spiritisme. Divinations. Magie. Sorcellerie. Occultisme.

134 Hypnotisme. Mesmérisme. Magnétisme.

135 Sommeil. Songes. Somnambulisme.

14 Systèmes philosophiques.

Idéalisme, empirisme, matérialisme, panthéisme, etc.

15 Psychologie.

Intelligence, mémoire, sensibilité, volonté.

16 Logique.

17 Morale.

174 Devoirs professionnels.

176 Morale des relations sexuelles. Amour. Pornographie.

177.1 Politesse.

178 Tempérance (Boissons alcooliques. Tabac, opium, etc.)

179.3 Cruauté envers les animaux.

179.7 Duel, Suicide, au point de vue moral.

18 Philosophes anciens.

Œuvres complètes et discussions des systèmes et des idées de ces philosophes.

Les œuvres particulières sont classées avec le sujet dont elles traitent. La division 18 est subdivisée alphabétiquement d'après le nom des auteurs.

19 Philosophes modernes.

Même remarque qu'à 18.

2 Religion. Théologie.

2(0) Généralités.

21 Théologie et Religion naturelles.

22 Bible. Evangiles. Histoire sacrée.

23 Théologie doctrinale. Dogmes chrétiens.

24 Pratique religieuse. Dévotion.

244 Lectures religieuses : Romans religieux.

245 Hymnologie : Poésies religieuses.

246 Art et symbolisme religieux.

247 Objets du culte : Vêtements, mobilier, ornements.

25 Œuvres pastorales et paroissiales.

252 Sermons.

26 L'Eglise. Son organisation et ses œuvres.

264 Livres de prières et livres liturgiques.

27 Histoire religieuse générale.

L'histoire sacrée est classée à 23. L'histoire des diverses églises chrétiennes à 28. La vie des saints et biographie à 92 A-Z et 922.

27 (.) Histoire religieuse dans chaque pays.

271 Histoire des ordres monastiques et des abbayes.

272 Histoire des Persécutions religieuses.

273 Histoire des Hérésies.

28 Histoire des Eglises et des sectes chrétiennes.

- 281 Eglise primitive et Eglise orientale.
- 282 Eglise catholique romaine.
- 283 Eglises anglicane et américaine.
- 284 Sectes protestantes du continent : Luthériens, Calvinistes.
- 285 Eglise presbytérienne, réformée et puritaine.
- 286 Baptistes.
- 287 Méthodistes.
- 288 Unitairiens.
- 289 Autres sectes.

29 Religions non chrétiennes. Mythologies. Religions comparées.

- 292 Mythologie grecque et romaine.
- 293 Mythologie germanique et septentrionale.
- 294 Brahmanisme. Bouddhisme.
- 295 Parséisme. Zend Avesta.
- 296 Judaïsme.
- 297 Mahométanisme. Coran.

3 Sciences sociales et Droit.

3(0) Généralités.

301 Théorie des sciences sociales. Sociologie.

308 (.) Etude des divers pays au point de vue économique, politique et social.

Voir aussi 91 (.) étude géographique générale ; 338 (.) étude sur la production par pays et 38 (.) étude sur le commerce par pays.

31 : Statistique.

La statistique relative aux objets et produits spéciaux est classée aux nombres classificateurs qui y correspondent suivis de : 31.

Ex. : Statistique viticole, 63.46 : 31

31 (.) Statistique générale divisée par pays.

311 Théories et méthodes de la statistique.

312 Population et démographie.

32 Science politique.

32 (o) Généralités.

321 Formes de l'État.

Démocratie, aristocratie, république, etc. Les travaux de discussion seulement ; les travaux juridiques vont aux divisions correspondantes de 34.

322 (.) L'Eglise et l'Etat. Politique religieuse.

323 (.) Politique intérieure : divisée par pays.

324 (.) Elections.

325 Colonisation, émigration, immigration.

325.3 Colonisation.

Ex. : La Sylviculture dans les colonies, 63.49 : 325.3

326 Esclavage.

327 (.) Politique extérieure et internationale.

328 (.) Parlements. Documents parlementaires.

329 (.) Partis politiques.

33 Economie politique.

33 (o) Généralités.

331 Travail et travailleurs.

Organisation du travail. Inspection. Salaires. Heures de travail. Bourse du travail. Travail des femmes et des enfants. Apprentissage. Syndicats. Grèves. Chômages. Accidents. — Voir aussi Assurances sociales, 368.

331.74 Situation des travailleurs agricoles.

331.881 Syndicats agricoles.

332 Banques et Crédit.

Bilans. Status. Rapports. Sociétés financières.

332 71 Crédit agricole.

333 Propriété au point de vue économique.

333.5 Questions relatives à la propriété agricole.

333.7 — — des forêts.

333.9 — — des pêcheries.

334 Coopération.

334.5 : Coopératives de consommation.

Ex. : 334.5 : 63 Coopératives de consommation agricole.

334.6 : Coopératives de production.

Ex. : 334.6 : 63 Coopératives de production agricole.

334.7 Mutualités.

335 Socialisme et communisme. Anarchie.

336 Finances publiques.

Domaine public. Impôts. Dette publique.

336.2 : Impôts généraux ou nationaux.

336.281 : Taxes et impôts communaux.

336.282 : Octrois.

336.283 : Impôts régionaux et provinciaux.

337 Régime douanier.

337.4 : Subsidés, primes et drawback.

337.5 : Droits douaniers sur des articles spéciaux.

338 Production des richesses. Industrie.

Agriculture, Mines, Industries au point de vue économique. Les études générales sur la production d'un pays sont classées à 338 (.), Voir aussi 308 (.) et 38 (.).

338.5 : Prix.

Ex. : 63.311 : 338.5 Prix du froment.

339 Répartition et consommation des richesses.**339.4 Consommation.**

Ex. : 63.311 : 339.4 Consommation du froment.

34 : Droit. — Législation.

Ex. : 63.49 : 34 La législation des forêts

34 (o) Généralités.

3401 Philosophie du droit. Droit naturel.

3406 Médecine légale.

341 Droit international. Droit des gens.

Traités. Droit de la guerre. Arbitrage. Droit diplomatique et consulaire

341.5 Droit international privé.**342 Droit constitutionnel ou public.****343 Droit pénal.**

343.347 Infractions contre la santé et l'alimentation publiques du chef de la fabrication ou de la vente de substances alimentaires corrompues, dangereuses, malsaines et contrefaites.

343.58 Infractions résultant des mauvais traitements envers les animaux.

343.771 Délits de chasse. Braconnage.

343.772 Délits de pêche.

343.773 Délits forestiers.

343.774 Délits ruraux : Dégradation et dévastation.

344 Droit pénal militaire.**345 (.) Législation et jurisprudence en général.**

Recueils des lois. Codes généraux. Recueils de jurisprudence.

- 347 Droit privé. Droit civil.
 - 347.7 Droit commercial et maritime. Propriété industrielle, artistique et littéraire.
 - 347.9 Procédure civile. Organisation judiciaire. Notariat.
- 348 Droit ecclésiastique et canonique.
- 349 (.) Histoire du Droit et des Institutions, divisée par pays.
 - 349 (37) Droit romain.

35 : Administration.

Par Administration, opposé à Législation 34 on entend ici les rapports des Administrations publiques avec les diverses matières.

L'Administration, dans ses rapports avec des objets ou produits spéciaux est classée au nombre classificateur de ces objets ou produits suivi de : 35.

Ex. : 63.49 : 35 Administration des forêts

35 (o) Généralités.

351 Administration du gouvernement central.

Fonctionnaires. Objets divers de l'administration centrale : Finances. Droit fiscal. Droit industriel. Police générale. Moyens de communication. Commerce et Industries. Législation du Travail. Enseignement.

352 (.) Administration du gouvernement local.

Commune. Département. Province. Finances. Police locale. Hygiène. Bâtisses, etc.

354 (.) Organisation du gouvernement central.

Chefs de l'Etat. Ministres, etc.

355 Armée : Science militaire.

Pour les sciences appliquées à l'art militaire : Fortifications. Explosifs, etc. V. 623.

359 Marine militaire. Science navale.

Pour les sciences appliquées à la marine. V. 623.8

36 Assistance. Assurance. Association.

361 Assistance. Bienfaisance. Charité.

363 Associations politiques.

366 Sociétés secrètes.

368 Assurances.

368.5 Assurances agricoles.

368.51 Assurances contre la grêle.

368.52 Assurances du bétail.

37 Enseignement. Education.

37(o) Généralités.

371 Pédagogie (professeurs et méthodes).

372 Enseignement primaire. Lecture et écriture. Livres classiques primaires.

373 Enseignement moyen. Collèges.

374 Education personnelle, autodidacte.

375 Programmes d'enseignement.

376 Education des femmes.

377 Education religieuse et morale.

378 Enseignement supérieur. Université.

379 Intervention de l'Etat dans l'enseignement.

38 : Commerce en général.

Les questions techniques sont classées aux sciences appliquées 65. Les études relatives à la situation commerciale générale d'un pays sont classées ici géographiquement (.). Voir aussi 308(.) pour les études qui traitent en même temps la question au point de vue économique, politique et social et 338 (.) pour les études sur la production de chaque pays.

Le commerce des objets et des produits spéciaux est classé aux nombres classificateurs qui y correspondent suivis de : 38

Ex. : 663.2 : 38 Commerce des vins.

663.2 : 381.82 Fraudes dans le commerce des vins.

Le commerce d'un produit spécial dans un pays déterminé est classé à ce produit, division du commerce et division du pays.

Ex. : 663.2 : 38 (44) Commerce des vins en France.

381 : Commerce intérieur.**381.8 : Questions particulières diverses.**

381.81 : Conditions générales des ventes. Pour le prix,
voir 338.5.

381.82 : Fraudes commerciales.

381.83 : Arts, moyens et procédés de vendre et d'acheter.

382 : Commerce d'exportation.**383 Postes. Timbres-poste.****384 Télégraphes et Téléphones.****385 Chemins de fer.****386 Canaux et grande voirie.****387 Navigation maritime et fluviale.****388 Communications urbaines.****389 : Métrologie. Unités et mesures.**

39 Coutumes populaires. Folk Lore. Costumes.

Proverbes. Contes, légendes et chansons populaires.

396 Situation de la femme. Question féministe.

4 Philologie. Linguistique.

4(0) Généralités.**401 Théorie. Origine et nature du langage.**

4089 Langage universel. Volapuk.

41 Philologie comparée. Paléographie.

Inscriptions. Hiéroglyphes.

42 Anglais.

- 42-1 Orthographe. Phonétique.
- 42-2 Etymologie. Dérivation.
- 42-3 Dictionnaires. Lexicographie.
- 42-4 Synonymes. Homonymes.
- 42-5 Grammaires. Syntaxe. Morphologie.
- 42-6 Prosodie.
- 42-7 (.) Dialectes. Patois et Langue verte.
- 42-8 Ouvrages scolaires. Textes pour l'étude des langues
- 429 Anglo-Saxon.**

43 Allemand.

Diviser comme 42. Ex. : 43.5 grammaire allemande.

- 439 Langues germaniques autres que l'allemand.
 - 439.1 Bas allemand en général.
 - 439.2 Frison. Vieux saxon.
 - 439.3 Hollandais. Flamand.
 - 439.4 Patois allemand.
 - 439.5 Scandinave en général.
 - 439.6 Vieux Norse.
 - 439.7 Suédois.
 - 439.8 Danois, norvégien.
 - 439.9 Gothique.

44 Français.

- 44-1 Orthographe.
- 44-2 Etymologie.
- 44-3 Dictionnaires.
- 44-4 Synonymes. Homonymes.
- 44-5 Grammaires.

44-6 Prosodie.

44-7 (.) Dialectes, Patois, divisés géographiquement par pays où ils sont parlés. Exemple : 447(439) Dialectes wallons.

44-8 Ouvrages scolaires. Textes pour l'étude des langues.

449 Provençal.

45 Italien.

459 Roumain. Vallaque.

46 Espagnol.

469 Portugais.

47 Latin.

48 Grec.

49 Autres langues.

491 Autres langues indo-européennes.

491.1 Langues indiennes (Sanskrit, Pali, etc.).

491.5 Langues iraniennes.

491.6 Langues celtiques.

491.7 Langue russe.

491.8 Langues slaves autres que le russe.

492 Langues sémitiques (Syriaque, Hébreux, Arabe, etc.)

493 Langues hamitiques (Egyptien, ancien Copte).

494 Langues touraniennes, ouroaltaïques (Finois, Turc).

495 Autres langues asiatiques (Chinois).

- 496 Autres langues africaines.
- 497 Autres langues de l'Amérique du Nord.
- 498 Autres langues de l'Amérique du Sud.
- 499 Autres langues Malayo-polynésiennes.

5 Sciences mathématiques, physiques et naturelles.

5(0) Généralités.

- 5(07) Enseignement. Méthodologie. Musées.
- 5(08) Polygraphie. Ouvrages et collections. Extraits.

51 Mathématiques.

- 51(0) Généralités.
- 511 Arithmétique.
- 512 Algèbre.
- 513 Géométrie.
- 514 Trigonométrie.
- 515 Géométrie descriptive.
- 516 Géométrie analytique.
- 517 Calcul différentiel et intégral.
- 519 Probabilités. Calcul des annuités et des assurances.

52 Astronomie.

- 52(0) Généralités.
- 521 Astronomie théorique. Mécanique céleste.

- 522 Astronomie pratique : Observations. Instruments.
- 523 Astronomie descriptive (Soleil, lune, planètes, étoiles, comètes).
- 525 La Terre.
Constantes, chaleur, mouvement, coordonnées géographiques saisons
- 526 Géodésie. Arpentage.
V. aussi 359, 388, 623.8, 699.
- 527 Navigation.
- 528 Ephémérides.
- 529 Chronologie.

La chronologie historique est classée dans l'histoire 9.(02).

53 Physique. Mécanique rationnelle.

- 53(o) Généralités.
- 531 Mécanique rationnelle.
- 532 Hydrostatique. Liquides.
- 533 Pneumatique. Les gaz. Aérostation.
- 534 Acoustique. Le son.
- 535 Optique. Lumière.
- 536 Chaleur. Thermodynamique.
- 537 Electricité.
- 538 Magnétisme.
- 539 Physique moléculaire.

54 Chimie.

- 54(o) Généralités.
- 541 Chimie théorique.
- 542 Chimie pratique et expérimentale.

543 Analyse des diverses substances.

543.1 Analyse des aliments et des boissons en général.

543.2 Analyse du lait.

543.3 Analyse de l'eau.

543.6 Analyse des roches.

543.7 Analyse des substances inorganiques spéciales.

543.8 Analyse des substances végétales spéciales.

543.9 Analyse des substances animales spéciales.

544 Analyse qualitative.

545 Analyse quantitative.

546 Chimie inorganique.

547 Chimie organique.

548 Cristallographie.

549 Minéralogie.

55 Géologie.

55(o) Généralités.

55(.) Géologie divisée par pays.

551 Géologie physique et dynamique. Physique du globe.

551.5 Météorologie.

551.56 Climatologie en général.

551.97 Les plantes considérées comme agents de changements géologiques.

552 Lithologie. Etudes des roches.

553 Géologie économique.

Mines et filons. Pour l'exploitation des mines, V. 622.1.

56 Paléontologie.

57 Biologie. Evolution. Vie.

57¹ Archéologie préhistorique.

57² Anthropologie. Ethnographie.

572.8 Divisions d'après les races; mêmes subdivisions
que 4 Philologie. Ex. Philologie turque, 4.94
Ethnographie turque 572.894.

572.9(.) Divisions géographiques par pays. Ex. L'ethnographie
du Japon 572.9(52).

578 Microscopie.

58 Botanique.

58 (o) Généralités.

581 Botanique analytique ou botanique biologique.

581.1 Physiologie végétale ⁽¹⁾

581.10. Questions générales diverses.

.101 Physiologie générale de la plante.

.101.0 Vie.

.101.1 Pesanteur et actions mécaniques.

.101.3 Électricité.

.101.4 Lumière et phosphorescence.

.101.5 Chaleur et température.

.101.6 Eau.

.101.7 Physiologie du développement.

.101.8 Action des anesthésiques et des poisons.

.103 Méthodes de culture.

.103.1 Plantes vasculaires.

.103.5 Organismes inférieurs.

.108 Instruments et technologie.

(1) Les développements de la Physiologie végétale sont empruntés au travail de MM. Ch. Richet et G. Bonnier, sur la *Classification décimale de la Physiologie*. Paris, 1896, Félix Alcan.

581.11. Circulation.

- .111 Absorption des liquides.
- .112 Circulation des liquides.
- .113 Circulation des gaz.
- .115 Exsudation.
- .116 Transpiration.
 - .116.1 Mécanisme et mesure de l'émission de vapeur d'eau.
 - .116.2 Influence de la chlorophylle.
 - .116.3 Influence de la lumière.
 - .116.4 Influence de l'humidité de l'air.
 - .116.5 Influence de la température.
 - .116.7 Chaleur absorbée.
- .117 Influences extérieures sur la circulation.
- .119 Pression interne.

581.12. Respiration.

- .121 Mécanisme et mesure de l'absorption d'oxygène et de l'émission d'acide carbonique.
- .122 Influence de la pression.
- .123 Influence de la lumière.
- .124 Influence de l'humidité.
- .125 Influence de la température.
- .126 Autres influences.
- .127 Chaleur dégagée.

581.13. Nutrition.

- .131 Aliment.
 - .131.11 Plantes carnivores.
- .132 Assimilation chlorophyllienne.
 - .132.1 Mécanisme et mesure de l'émission d'oxygène et de l'absorption d'acide carbonique.
 - .132.3 Influence de la lumière.
 - .132.4 Influence de l'humidité.
 - .132.5 Influence de la température.
 - .132.6 Autres influences.
 - .132.7 Chaleur absorbée.
- .133 Formation et répartition des réserves.
- .134 Utilisation des réserves ; digestion.
 - .134.1 Réserves amylacées.
 - .134.2 Réserves cellulosiques.
 - .134.3 Réserves oléagineuses.
 - .134.4 Réserves albuminoïdes.

- .135 Sécrétion et excrétion.
 - .135.1 Laticifères.
 - .135.2 Canaux sécréteurs.
 - .135.3 Glandes et cellules sécrétrices.
 - .135.4 Nectaires.
 - .135.5 Produits secrétés.
 - .135.11 Essences et parfums.
 - .135.12 Résines.
 - .135.13 Gommés.
 - .135.14 Nectar.
 - .135.6 Influence du milieu extérieur.
 - .135.7 Autres influences.
- .136 Dégénérescence et résorption partielle.
 - .136.1 Desquamation.
 - .136.2 Chute des feuilles.
 - .136.3 Chute des branches.
 - .136.5 Cicatrisation.
- .137 Parasitisme.
- .138 Symbiose.

581.14. Développement.

- .141 Physiologie de la graine.
- .142 Physiologie de la germination. (Voir 581.3.)
- .143 Croissance.
 - .143.1 Influence de la pesanteur et actions mécaniques, géotropisme.
 - .143.3 Influence de l'électricité.
 - .143.4 Influence de la lumière ; héliotropisme.
 - .143.5 Influence de la température.
 - .143.6 Influence de l'eau.
- .144 Physiologie spéciale de la racine.
- .145 Physiologie spéciale de la tige
- .146 Physiologie spéciale de la feuille.
- .147 Physiologie spéciale de la fleur.
 - .147.1 Physiologie du développement de la fleur en fruit.
- .148 Physiologie spéciale du fruit.
- .149 Longévité, mort.

581.15. Variation.

- .151 Polymorphisme.
- .152 Adaptation à des causes isolées.
 - .152.3 Lumière.
 - .152.4 Eau.
 - .152.5 Température.
 - .152.6 Sol.

- .153 Adaptation aux conditions naturelles.
 - .153.0 Climat.
 - .153.1 Altitude.
 - .153.2 Latitude.
 - .153.3 Littoral.
- .154 Mimétisme.
- .155 Métissage, hybridité.
- .157 Variation de l'espèce.
 - .157.1 Variété.
 - .157.2 Formes.
- .158 Sélection.

581.16 Reproduction.

- .161 Physiologie de la fécondation.
- .162 Sexualité.
- .163 Parthénogenèse.
- .164 Pollinisation.
 - .164.1 Auto-fécondation.
 - .164.2 Fécondation croisée.
- .165 Spores.
- .166 Formes alternantes.
- .167 Multiplication. (V. aussi 63.195)
 - .167.1 Greffe.
 - .167.2 Bouturage.
 - .167.3 Marcottage.
- .168 Héritéité.

581.17 Physiologie cellulaire.

- .171 Physiologie du protoplasma.
- .172 Physiologie de la membrane.
- .173 Physiologie du noyau.
- .174 Leucites.
 - .174.1 Corps chlorophylliens.
 - .174.2 Pigments.
- .175 Suc cellulaire.
- .176 Physiologie des tissus.
 - .176.1 Tissus conducteur.
 - .176.2 Tissus de soutien.
 - .176.3 Tissus de protection.

581.18 Mouvements et sensibilité.

- .181 Mouvements protoplasmiques.
- .182 Mouvements mécaniques.
 - .182.1 Déhiscence des anthères.
 - .182.2 Déhiscence des fruits.

.183 Mouvements et sensibilité des organes.

- .183.1 Racine.
- .183.2 Tige.
- .183.3 Feuille.
 - .183.31 Influences extérieures.
 - .183.32 Renflements moteurs.
 - .183.33 Mouvements spontanés.
 - .183.34 Sommeil des feuilles.
- .183.4 Fleur.
 - .183.41 Influences extérieures.
 - .183.44 Sommeil des fleurs.
- .183.5 Vrilles.
- .183.6 Poils.

.184 Mouvements de la plante entière.

- .184.1 Cils vibratils.
- .184.2 Influences extérieures.

581.19 Chimie végétale.

- .191 Nature chimique du sol.
 - .191.1 Sols naturels.
 - .191.2 Substances ajoutées au sol.
- .192 Analyse de la plante.
 - .192.1 Analyse des cendres.
 - .192.2 Analyse organique.
 - .192.3 Analyse immédiate.
- .193 Produits hydrocarbonés.
 - .193.1 Amidon, inuline.
 - .193.2 Sucres.
 - .193.3 Cellulose.
- .194 Produits azotés.
 - .194.1 Chlorophylle.
 - .194.2 Aleurone.
 - .194.4 Alcaloïdes.
- .195 Matières colorantes.
- .196 Autres produits.
- .197 Diastases.
- .198 Réactions internes.
- .199 Physiologie des fermentations.

581.2 Pathologie et tératologie végétales.**581.21 Pathologie.**

Même développement que 63.2.

Ex : les maladies des Glumacées causées par des
champignons : 58-48-1214
(de 63.24, champignons parasites).

582 à 589 Botanique systématique.**582. Phanérogames.****583. Dycotylédones.****.1 Polypétales.**

- .11 Ranales.
- .12 Pariétales.
- .14 Polygalinée.
- .15 Caryophyllinées.
- .16 Guttiferales.
- .17 Malvales, Malvacées.
- .21 Geraniales.
- .26 Olacales.
- .27 Celastrales.
- .28 Sapindales.

.297 Anomola.

.3 Rosales.**.4 Myrtales.****.45 Passiflorales.****.47 Ficoidales.****.48 Umbellales.****.5 Gamopétales.****.51 Rubiales. Caprifoliacées.****.53 Astérales.****.57 Campanales. Stylidiées.****.6 Ericales.****.67 Primulales.****.68 Ebenales.****.7 Gentianales.****.76 Polemoniales.****.8 Personales.****.87 Lamiales.**

.899 Ordo anomalus. Plantagine.

- .9 Apétales.
 - .91 Curvembryées.
 - .92 Multiovulées aquatiques.
 - .922 Multiovulées terrestres.
 - .925 Micreembryées. Piperacées.
 - .93 Daphnales.
 - .94 Achlamydosporées.
 - .95 Unisexuales.
 - .98 Anomali.

584. Monocotylédones.

- .1 Microspermées.
- .2 Epigynées.
- .3 Coronariées.
- .4 Calycinées.
- .6 Nudiflorées.
- .7 Apocarpées.
- .8 Glumacées.
- .9 Graminées.

585. Gymnospermes.

- .1 Gnetacées.
- .2 Conifères.
- .9 Cycadacées.

586. Cryptogames.

587. Pteridophytes.

- .1 Isoétées.
- .2 Equisétées.
- .3 Filicinées.
- .9 Lycopodinées.

588. Bryophytes.

- .1 Sphagna.
- .2 Musci.
- .3 Hépatiques.
- .4 Characée.

589. Thallophytes.

- .1 Lichens.
 - .11 Basidiolichens.
 - .15 Ascolichens.
- .2 Fungi.
 - .21 Carposporées.
 - .22 Basidiomycètes.
 - .23 Ascomycètes.
 - .24 Oosporées.
 - .25 Peronosporées.
 - .26 Saprologniées.
 - .27 Zygosporées.
 - .28 Zygomycètes.
 - .29 Myxomycètes.
- .3 Algues.
 - .4 Carposporées.
 - .5 Oosporées.
 - .6 Zygosporées.
- .7 Protophytes.
 - .8 Chlorophyllacées.
 - .9 Achlorophyllacées.
 - .91 Saccharomycètes. Levures. Ferments.
 - .95 Schizomycètes. Bactéries. Microbes.

59. Zoologie.**591. Zoologie physiologique.**

- .1 Physiologie.
 - .11 Circulation.
 - .12 Respiration.
 - .13 Nutrition.
 - .14 Sécrétions et excréctions.
 - .15 Variations.
 - .16 Génération.
 - .17 Histogénèse.
 - .18 Fonctions nerveuses et sensations.
 - .19 Chimie physiologique.
- .2 Pathologie.
(Voir aussi 614.9, Médecine vétérinaire).
- .3 Embryologie.
- .4 Morphologie. Anatomie comparée.
- .5 Mœurs. Habitudes.
- .6 Zoologie économique.
 - .61 Utilité.
 - .62 Utilité en nature.
 - .63 Utilité comme aliments et médicaments.
 - .64 Utilité industrielle.
 - .65 Nocivité.
 - .66 Animaux rapaces.
 - .67 Animaux causant des maladies.
 - .68 Animaux nuisibles aux produits végétaux et animaux
et aux substances inorganiques.
 - .69 Parasites des plantes et animaux vivants.
(Voir aussi 632, 581.23, 614.92, 636).
- .7 Organographie. Anatomie descriptive.
- .8 Histologie.
- .9 (.) Distribution géographique des animaux.

592. Invertébrés.**593. Protozoaires. — Radiés.**

- .1 Protozoaires.
 - .11 Rhyzopodes.
 - .15 Infusoires.
 - .19 Sporozoaires.
- .2 Radiés.
- .3 Coelenthérés.
- .4 Spongiaires.
- .5 Cnidariés.
- .6 Actinozoaires.
- .7 Hydrozoaires.
- .8 Ctenophorés.
- .9 Echinodermes.

594. Mollusques.

- .1 Lamellibranches.
- .2 Scaphopodes.
- .3 Gastéropodes.
- .4 Ptéropodes.
- .5 Céphalopodes
- .6 Molluscoidés.
 - .7 Bryozoaires.
 - .8 Brachiopodes.
- .9 Tuniciés.

595. Articulés.

- .1 Vers.
- .2 Arthropodes.
- .3 Crustacés.
- .4 Arachnides.
- .5 Onychophora.
- .6 Myriopodes.

- .7 Insectes.
 - .1 Thysanoures.
 - .2 Orthoptères.
 - .3 Pseudonevroptères.
 - .4 Névroptères.
 - .5 Hémiptères.
 - .6 Coléoptères.
 - .7 Diptères.
 - .8 Lépidoptères.
 - .9 Hyménoptères.

596. Vertébrés.**597. Poissons.**

- .1 Pharyngobranches.
- .2 Marsipobranches, Cyclostomes.
- .3 Elasmobranches.
- .4 Ganoïdes.
- .5 Téléostéens.
- .6 Amphibiens.

598.1. Reptiles.**598.2. Oiseaux.**

- .3 Grallatores.
- .4 Natatores.
- .5 Ratitae.
- .6 Rasores.
- .7 Scansores.
- .8 Insesores.
- .9 Raptores.

599. Mammifères.

- 1. Monotremes.
- .2 Marsupiaux.
- .3 Placentés.

- .4 Cheiroptères.
- .5 Cétacés.
- .61 Proboscidiens.
- .62 Hyracoidiens.
- .71 Ungulés.
 - .72 Périssodactyles.
 - .725 Solipèdes,
 - .73 Artiodactyles.
 - .735 Ruminants.
- .74 Carnivores.
- .75 Mammifères domestiques.
- .8 Quadrumanes.
- .9 Bimanes.

6 Sciences appliquées. — Technologie.

6(0) Généralités.

Relatives à toutes ou à plusieurs sciences appliquées. Les généralités propres à une science particulière sont classées avec cette science. Ex. : 63(05) Revues d'agriculture.

6(06) Sociétés.

6(06.4)(.) Expositions universelles. Divisées géographiquement.

Les expositions relatives à un objet spécial sont classées à la matière correspondante. Ainsi les expositions agricoles vont à 63(06.4)

6(07) Enseignement. Ecoles professionnelles générales.

608 Recueils de brevets et inventions.

61 Médecine.

61(o) Généralités.

611 Anatomie.

612 Physiologie.

613 Hygiène individuelle.

613.26 Aliments végétaux.

.27 Fruits.

.28 Aliments animaux.

.29 Poissons, huitres, etc.

613.64 Hygiène des professions agricoles.

614 Hygiène publique. Police sanitaire.

614.3 Falsification et inspection des produits nuisibles.

Analyses dans l'intérêt du public. Laboratoires officiels. (Pour l'analyse chimique, voir 543).

614.31 Inspection des aliments. (V. 543 et hygiène 613.2)

.311 Sucres. Sirops. Confiseries.

.312 Céréales. Amidons. Pain.

.313 Lards. Graisses. Huiles. (V. 614.325.6 Beurre).

.314 Epices. Condiments.

.315 Levûres. Poudres pour la boulangerie. Crèmes de tartres

.316 Légumes. Fruits (frais).

.317 Viandes. Poissons (frais).

.318 Conserves d'aliments. Légumes. Fruits.

.319 Viandes. Poissons. Huitres (conserves).

614.32 Lait et produits dérivés. (V. aussi 637.1).

.321 Analyse du lait. (V. aussi 543.2).

.322 Lait de pureté certaine.

.323 Lait livré à la consommation.

.324 Crème. Lait écrémé. Lait condensé. Lait de beurre. Koumys.

.325 Beurre et ses imitations.

.326 Oleomargarine.

.327 Fromage et ses imitations.

614.33 Autres aliments.

614.34 Inspection des Boissons.

- .341 Boissons fermentées.
- .342 Vin. (V. aussi 663.2).
- .343 Boissons brassées.
- .344 Bière.
- .345 Boissons distillées.
- .346 Boissons tirées des fruits. Limonades. Grogs.
- .347 Thé, café, chocolat, cacao.
- .348 Eaux minérales. Eaux de Seltz.
- .349 Boissons mélangées.

614.35 Inspection des médicaments. (V. aussi 543.4)

- .351 Remèdes officinaux et préparations pharmaceutiques.
- .352 Remèdes non officinaux.
- .353 Remèdes empiriques ou brevetés. (V. aussi 614.27).
- .354 Cosmétiques. Pommades.
- .355 Cosmétiques à base de poisons.

614.36 Inspection du tabac.

614.37 Inspection des matières colorantes, papiers de tentures et autres, textiles, jouets, etc.

614.4 Maladies infectieuses et contagieuses en général.

614.5 Maladies infectieuses et contagieuses spéciales.

614.6 Inhumation, crémation.

614.7 Hygiène de l'air et du sol.

614.73 Pollution de l'air par les industries des matières végétales.

- .731 Brasseries.
- .732 Distilleries.
- .733 Fabriques de vinaigre.
- .734 Raffineries de sucre.
- .735 Fours de charbons de bois.
- .736 Fabriques de vernis.

614.74 Pollution de l'air par les industries des matières animales.

- .741 Abattoirs. Poissonneries.
- .743 Lard raffiné.
- .744 Savonneries.
- .745 Tanneries.
- .746 Fabriques de colles.
- .747 Fabriques de noir de fumée.
- .748 Industrie des engrais. (V. aussi 668.6 et 63.16).

614.8

619.9

614.8 Protection contre les accidents, sinistres, etc.

614.9 Hygiène des animaux, hygiène vétérinaire.

(V. aussi 619 et 636).

.91 Maladies infectieuses des animaux domestiques.

.92 Parasites des animaux. (V. 591.69)

.93 Maladies animales communicables à l'homme.

(V. aussi 614.56).

.94 Entretien et logement des animaux. (V. aussi 636).

.95 Nourriture des animaux. (V. aussi 636).

.96 Transport des animaux.

.97 Méthodes d'abattage.

.971 Mort donnée aux animaux sans souffrances.

615 Matière médicale et thérapeutique.

615.1 Pharmacie. Médicaments.

.2 Médicaments inorganiques.

.3 Médicaments organiques.

.32 Médicaments extraits des plantes.

(V. 63.34.... Plantes médicinales).

616 Pathologie interne. Maladies.

617 Pathologie externe. Chirurgie. Art dentaire.

618 Gynécologie. Obstétrique. Pédiatrie.

619 Médecine vétérinaire.

619.1 Equidés.

.2 Grands ruminants.

.3 Moutons, chèvres.

.4 Porcs.

.5 Oiseaux de basse-cour, volaille.

.6 Oiseaux.

.7 Chiens.

.8 Chats.

.9 Autres animaux.

62. Art de l'Ingénieur.

62 (o) Généralités.

621 Machines.

621.3 Electricité appliquée. (V. 537, Electricité théorique.)

622 Mines.

623 Sciences appliquées à l'art militaire. Fortifications,
explosifs, routes militaires, etc.

623.9 Sciences appliquées à la marine.

624 Ponts et couvertures.

625 Chemins de fer, Grandes voiries, Chaussées.

626 Canaux.

627 Rivières, Ports et travaux hydrauliques en général.

628 Génie sanitaire.

628.49 Fabrication d'engrais provenant des immondices des
villes. (V. 63.164)

629 Autres branches de l'art de l'Ingénieur.

63 Agriculture⁽¹⁾

63 (.) Agriculture dans les divers pays.

63 (0) Généralités sur l'Agriculture.

63 (01) Théorie de l'Agriculture. La science agricole, son rôle, son progrès.

63 (001) (.) Monographies agricoles générales.
Exploitation agricole.

63 (02) Traités d'Agriculture.

63 (021) Grands traités.

63 (022) Moyens traités. Éléments. Manuels.
Aide-Mémoires.

63 (023) Petits traités ou rudiments.

63 (03) Encyclopédies. Dictionnaires agricoles.

63 (031) Grandes encyclopédies. Grands dictionnaires.

63 (032) Moyennes encyclopédies. Moyens dictionnaires.

63 (033) Petites encyclopédies. Petits dictionnaires.

63 (04) Essais d'Agriculture. Conférences sur l'Agriculture.

(1) Pour le mode d'emploi de ces tables, voir l'introduction spéciale, page 35.

63 (05) (.) Périodiques agricoles (Revue, Annales, Bulletins, Journaux.) Classer ici, *par duplicata*, les Bulletins des Sociétés agricoles.

63 (058) Annuaire. Agendas agricoles.

63 (059) Almanachs agricoles.

63 (06) (.) Sociétés agricoles.

63 (061) Institutions officielles. (Commissions, Comités, Conseils.)

63 (062) Sociétés libres d'agriculture, leurs annales, bulletins, compte-rendus, etc., toutes publications y relatives.

63 (062.1) Sociétés nationales et générales.

63 (062.2) Sociétés régionales. Comices.

63 (062.3) Syndicats (Voir 331.881).

63 (063) (.) Congrès agricoles autres que ceux des Sociétés.

. (063.1) Congrès internationaux.

. (063.2) Congrès nationaux.

63 (064) (.) Expositions agricoles.

. (064.1) Expositions générales et internationales.

. (064.2) » régionales.

63 (07) (.) Enseignement et étude de l'Agriculture.

63 (071) Ecoles d'agriculture. Chaires d'agriculture. Instituts agronomiques. Tous renseignements et publications y relatifs.

63 (072) Laboratoires agricoles. Champs d'expériences. Stations. Fermes expérimentales. Leurs publications.

. (072.1) Laboratoires agricoles.

- . (072.2) Champs d'expériences et de démonstration.
- . (072.3) Stations agricoles.
- . (072.4) Fermes expérimentales.
- 63 (074) Musées, collections se rapportant à l'agriculture.
- 63 (075) Manuels classiques d'agriculture.
- 63 (077) Méthodes d'enseignement de l'agriculture.
- 63 (079) Concours, primes, subsides, bourses, et autres moyens d'encouragement à l'agriculture.
- 63(079.1) (.) Concours agricoles.
 - .(079.11) Concours généraux.
 - .(079.12) Concours régionaux.
 - .(079.121) Rapports de primes d'honneur.
 - .(079.13) Concours spéciaux. Essais publics.
- 63(079.3) Excursions, explorations, missions, voyages agricoles.
- 63(079.5) Enquêtes agricoles.
- 63 (08) Polygraphies agricoles.
 - 63 (081) Polygraphies individuelles.
 - 63 (082) Polygraphies collectives.
 - 63 (082.2) Antologies agricoles.
- 63 (09) Histoire de l'Agriculture.
 - A. Dans tous les pays, à toutes les époques. 63 (09)
 - B. A toutes les époques, mais localisée. 63 (09) (.)
 - C. Dans tous les pays, à une certaine époque. 63 (09) « »
 - D. Limitée à un pays et à une époque. 63 (09) (.) « »
- 63:016 Bibliographies agricoles.
- 63 : 31 Statistiques agricoles.
- 63 : 34 Législation agricole.
- 63 : 35 (.) Administration de l'Agriculture. — Ministères de l'Agriculture. — Leurs publications.
- 63 : 38 (.) Le commerce des produits de l'Agriculture.
- 63 : 54 Chimie agricole (V. aussi 581.19, chimie végétale).
- 63 : 55 Géologie agricole.
 - 63 : 551.5 Météorologie agricole. (V. aussi 62.21).

63 : 58 Botanique agricole.

63 : 58.16 Botanique économique agricole. (V. 63)

63 : 59 Zoologie agricole.

63 : 59.16 Zoologie économique agricole. (V. 63.2, 63.6)

63 : 59-57-16 Entomologie agricole. (V. aussi 63.27 et 63.8)

63 : 66 Les industries dérivées de l'Agriculture.**63 : 69 Les constructions rurales en général.**

(Voir aussi 728 pour les questions spéciales.)

63 : 92 Biographie collective des Agriculteurs. ⁽¹⁾**63.1 Les Sols ; leur appropriation à l'Agriculture. - Mécanique agricole. - Culture et Exploitation. ⁽²⁾****63.11 (•) Les sols arables. (V. aussi 55, Géologie).****63.111 Classification des sols d'après leur formation.**

.111.1 Sols sablonneux.

.111.2 Sols calcaires.

.111.3 Sols argileux.

.111.4 Sols humifères.

.111.9 Autres sols.

63.112 Propriétés physiques des sols.

.112.1 Poids spécifiques des terrains.

.112.2 Humidité. Perméabilité. Absorption.

.112.3 Chaleur des terrains.

63.113 Propriétés chimiques des sols.

.113.1 Composition d'après l'origine géologique. (V 55.)

.113.2 Analyse qualitative des sols (V. 543.7).

.113.3 Analyse quantitative des sols (V. 543.7).

(1) Pour l'emploi du 63 :, voir page 41.

(2) Pour le mode d'emploi de ce chapitre, voir page 42.

.113.4 Chimie inorganique des sols (V. 546).

.113.5 Chimie organique des sols (V. 547)

63.114 Valeur des terrains. - Fertilité des sols.

63.115 Microbes, ferments des sols. - Stérilisation.

63.119 (.) Cartes agronomiques.

63.12 Défrichements.

.121 Défrichements des landes.

.122 Défrichements des prairies.

.123 Défrichements des forêts.

.129 Autres défrichements spéciaux.

63.13 Irrigations.

.131 Les eaux d'irrigation, leur source (puits, réservoirs, barrages).

.132 Les canaux d'irrigation.

.133 Les systèmes d'irrigation.

.134 Mesure et distribution de l'eau.

.135 Machines et moteurs d'irrigation. (V. 63.178).

63.13 : 34 Législation spéciale.

63.14 Drainage. - Dessèchement. - Colmatage.

.141 Drainage.

.141.1 Drainage à fossés ouverts.

.141.2 Drainage à fossés remplis de matériaux.

.141.3 Drainage avec tuyaux.

.141.4 Autres méthodes de drainage.

63.141 : 34 Législation spéciale.

.142 Dessèchements. Culture des marais. (Moorkultur).

.143 Colmatages.

.144 Polders. (Voir aussi 627).

63.15 Amendements.

.151 Amendements des terrains argileux :
chaulage, sablage, etc., etc.

- .152 Amendements des terrains siliceux : marnage.
- .153 Autres amendements.
- .157 Ecobuage. (Voir aussi 63.165.3)
- .158 Enfouissement de plantes. (Voir 63.165, Engrais verts).

63.16 Engrais.⁽¹⁾ Matières fertilisantes.

63.161 Nutrition des plantes. (V. aussi 581.13).

- .161.1 Absorption des principes fertilisants.
- .161.2 Principes nécessaires aux plantes cultivées.

63.162 Conditions générales de préparation, d'analyse et d'emploi des engrais. ⁽²⁾

- .162.1 Production, préparation. Récolte, conservation.
- .162.2 Réaction. Composition
- .162.3 Déperdition des principes fertilisants.
- .162.4 Valeur économique.
- .162.5 Emploi. Epandage. Distribution. (V. aussi 63.172.3)
- .162.6 Achat. Transport.
- .162.7 Fraudes. Contrôle. Analyse. (V. aussi 543).

63.163 Engrais d'origine animale.

63.163.1 Fumier de Ferme. A diviser par tiret comme 636

Ex. 63.163.1-11 Fumier de cheval.

63.163.1-21 Fumier de bœuf.

63.163.2 Guano.

63.163.3 Résidus des industries animales.

- .163.31 Sang.
- .163.32 Poudre d'os. Os.
- .163.33 Déchets de poissons.
- .163.34 Cuirs, etc.
- .163.39 Autres résidus.

63.164 Engrais des villes. (V. aussi 628.49, Génie sanitaire).

- .164.1 Déjections humaines.
- .164.2 Gadoues et boues de villes.
- .164.3 Eaux d'égouts.

(1) Voir 668.6 pour leur fabrication, ou les industries diverses dont ils dérivent.

(2) Rubrique pouvant s'adapter aux études particulières des engrais. Voir page 43 de l'introduction.

63.165 Engrais d'origine végétale.

- .165.1 Engrais verts cultivés. Sidération.
- .165.2 Engrais végétaux apportés.
 - .165.21 Plantes marines (varech...)
 - .165.22 Feuilles vertes ou sèches.
- .165.3 Cendres de végétaux. (V. 63.157).
- .165.6 Résidus des industries végétales.
 - .165.61 Tourteaux. (V. aussi 665, huileries).
 - A diviser par 1 comme 63.342.1
 - Ex. 63.165.61.1—7, Tourteaux d'arachides.
 - A diviser par 2 comme 63.413
 - Ex. 63.165.61.2—1, Tourteaux d'olives.
 - .165.69 Autres résidus d'industries végétales.

63.166 Curures d'étangs. Composts. Tombes.

- .166.1 Curures d'étangs, de mares, de rivières.
- .166.2 Composts.
- .166.3 Tombes.

63.167 Engrais chimiques.

(Voir 668.6, pour leur fabrication.)

- .167.1 Engrais azotés.
 - .167.11 Azote nitrique.
 - .167.12 Azote ammoniacal.
 - .167.13 Azote organique.
- .167.2 Engrais phosphatés.
 - .167.21 Phosphates minéraux.
 - .167.22 Autres phosphates.
 - .167.23 Scories de déphosphoration.
 - .167.24 Superphosphates.
 - .167.25 Phosphates précipités.
- .167.3 Engrais potassiques.

63.168 Engrais divers.

- .168.1 Plâtre.
- .168.2 Sulfate de fer.
- .168.3 Autres engrais.

63.169 Engrais composés.

63.17 Machines et outillage agricoles. ⁽¹⁾**63.171 Appareils pour le travail du sol. (V. aussi 63.196.1)**

- .171.1 Bêches, pioches.
- .171.2 Charrues.
 - .171.21 Charrues ordinaires.
 - .171.22 Bisocs et polysocs.
 - .171.23 Charrues spéciales, Vignerottes.
 - .171.24 Charrues à vapeur,
 - .171.25 Buttoirs.
 - .171.26 Défonceuses et fouilleuses.
- .171.3 Treuils de défoncement. (V. aussi 63.193)
- .171.4 Scarificateurs. Extirpateurs.
- .171.6 Houes.
- .171.7 Herses. Râteaux de jardin.
- .171.8 Rouleaux.
- .171.9 Autres appareils.

63.172 Appareils pour ensemercer.

- .172.1 Semoirs de grains. (V. aussi 63.195.1)
 - .172.11 Semoirs à la volée.
 - .172.12 Semoirs en lignes.
 - .172.13 Semoirs en poquets.
 - .172.14 Semoirs spéciaux.
- .172.2 Semoirs de tubercules.
- .172.3 Semoirs d'engrais. (V. aussi 63.162.5)
 - .172.31 Distributeurs d'engrais liquides.
 - .172.32 — — pulvérulents.
 - .172.33 — — de fumier de ferme.
- .172.4 Semoirs mixtes.

63.173 Matériel pour les soins d'entretien des plantes

- .173.1 Matériel de greffage. (V. aussi 63.195.3)

(1) Voir aussi les divers travaux auxquels sont employés les appareils et instruments cités dans ce chapitre.

- .173.2 Matériel de taille (V. aussi 63.196.21).
- .173.4 — de conservation et d'abri.
 - .173.41 Serres.
(Voir aussi 728.98 pour la construction et 63.191.191 pour l'emploi).
 - .173.42 Châssis.
 - .173.43 Abris divers.
 - .173.45 Supports et tuteurs divers.
(Pour les appareils de traitement des maladies, voir 63.294).

63.174 Appareils pour la récolte (V. aussi 63.198.2).

- .174.1 Faucheuses, Faux, Faucilles.
- .174.2 Faneuses.
- .174.3 Râteaux, ramasseurs et chargeurs de foin.
- .174.4 Moissonneuses, Lieuses.
- .174.5 Arracheurs de tubercules et de racines.
- .174.7 Instruments divers pour la récolte des produits
de la culture.

63.175 Appareils d'égrenage et de nettoyage.

- .175.1 Battage au fléau.
- .175.2 Batteuses mécaniques.
- .175.3 Egreneuses mécaniques.
- .175.4 Autres appareils d'égrenage.
- .175.5 Tarares.
- .175.6 Trieurs, Cribleurs.
- .175.7 Epierreurs.
- .175.9 Autres appareils de nettoyage.

63.176 Appareils pour la préparation des récoltes.⁽¹⁾

(V. aussi 63.6043).

- .176.1 Préparation des graines.
 - .176.11 Aplatisseurs.
 - .176.12 Concasseurs.
 - .176.13 Moulins à farine.

(1) Pour les appareils des industries agricoles, voir ces industries,
à 637 et 66.

.176.2 Préparation et conservation des fourrages.

.176.21 Botteleuses.

.176.22 Presses à fourrages.

.176.23 Hache-paille.

.176.24 Broyeurs d'ajoncs, de sarments.

.176.3 Préparation des racines, des tubercules et des

.176.31 Laveurs de racines. [tourteaux.

.176.32 Coupe-racines.

.176.33 Dépulpeurs.

.176.34 Brise-tourteaux.

.176.35 Appareils à cuire.

.176.36 Broyeurs de tubercules.

.176.39 Autres appareils.

63.177 Appareils transporteurs et moteurs employés en agriculture.

.177.1 Traîneaux. Brancards.

.177.2 Brouettes.

.177.3 Voitures diverses.

.177.4 Chemins de fer agricoles.

.177.5 Manèges agricoles.

.177.6 Locomobiles agricoles.

.177.7 Machines à vapeur. Moteurs.

.177.8 Transport de force. Transmission.

.177.9 Autres appareils.

63.178 Machines employées à l'élévation et au transport des eaux.

.178.1 Norias.

.178.2 Pompes diverses.

.178.3 Béliers hydrauliques.

.178.4 Tonneaux transporteurs.

.178.5 Appareils divers d'arrosage.

63.179 Autres machines, appareils et instruments agricoles.

63.19 Conditions générales de culture et d'exploitation. ⁽¹⁾**63.191 Méthodes et systèmes de culture et d'exploitation.****.191.1 Méthodes et systèmes de culture.****.191.11 Systèmes extensifs.****.191.111** Système des jachères.**.191.112** — pastoral.**.191.113** — forestier.**.191.114** — des étangs.**.191.115** Systèmes combinés.**.191.12 Systèmes intensifs.**

(A appliquer à l'étude des diverses cultures v. page 47)

.191.13 Système des assolements.**.191.14** Autres systèmes de culture.**.191.19 Méthodes spéciales de culture.****.191.191** Culture en plein air.**.191.192** — sous abris divers.**.191.193** — en serres et sous verres.**.191.194** Autres méthodes spéciales.**.191.2 Systèmes d'exploitation.****.191.21** Faire-valoir direct.**.191.22** Par régie.**.191.23** Par colonat partiaire ou métayage**.191.24** Par fermage**.191.29** Autres systèmes d'exploitation.**63.192(.) Distribution géographique des cultures****63.192 (1 à 3) Les cultures par zones et lieux physiques.****63.192 (212) Les cultures des régions tempérées.****63.192 (213) — intertropicales, cultures exotiques, coloniales, en général.****63.192 (23) Les cultures des montagnes.****63.192 (25) — plaines.****63.192 (262) — de la région méditerranéenne.****63.192 (3 à 9) Distribution des cultures par pays.**

Ex.: 63.192 (44) Les grandes cultures de la France.

63.192 (599) Les cultures du Tonkin.

(1) Toutes les subdivisions de ce chapitre sont utilisables pour les études des cultures. Voir page 47.

63.193 Préparation des terrains pour la mise en culture.

- .193.1 Défoncements préalables.
- .193.2 Nivellements.
- .193.3 Autres travaux de préparation.

63.194 Variétés de la plante à cultiver. Acclimatation de variétés nouvelles (V. aussi 581.15).**63.195 Procédés de multiplication. (V. aussi 581.167.)**

- .195.1 Graines, semis, ensemencement.
- .195.2 Hybridation, hybrides.
- .195.3 Greffage. (V. aussi 581.167.1)
 - .195.31 Age et époque convenables.
 - .195.32 Systèmes de greffes.
 - .195.33 Greffage sur place.
 - .195.34 — à l'atelier.
 - .195.35 Ligature des greffes.
 - .195.36 Affinité des sujets greffés.
- .195.4 Bouturage. (V. aussi 581.167.2)
 - .195.41 Choix des boutures.
 - .195.42 Préparation.
 - .195.43 Plantation.
- .195.5 Marcottage. (V. aussi 581.167.3)
 - .195.51 Provignage.
 - .195.52 Marcottage ordinaire.
 - .195.53 — multiple.
 - .195.54 — herbacé.
- .195.6 Pépinières.
- .195.7 Plantation proprement dite.
- .195.9 Autres procédés de multiplication.

63.196 Opérations de culture et d'entretien.

- .196.1 Opérations effectuées sur le sol.

Pour les appareils employés aux divers travaux, voir 63.17.

- .196.11 Labours.
- .196.12 Binages. Sarclages.
- .196.13 Buttages. Chaussages. Déchaussages.
- .196.14 Hersages. Roulages.
- .196.15 Arrosages. (Voir aussi irrigations 63.13).
- .196.19 Opérations spéciales à une culture.
- .196.2 Opérations effectuées sur la plante.
 - .196.21 Taille sèche.
 - .196.211 Principes de la taille.
 - .196.212 Systèmes de taille.
 - .196.213 Epoques de la taille.
 - .196.22 Opérations sur les parties vertes.
 - .196.221 Ecimage.
 - .196.222 Ebourgeonnage.
 - .196.223 Rognage.
 - .196.29 Opérations spéciales à une plante.
- 63.197 Sous-produits divers utilisables de la culture.
 - .197.1 Le bois, l'écorce.
 - .197.2 Les tiges, les fibres, les bulbes.
 - .197.3 Les racines, les tubercules.
 - .197.4 Les feuilles.
 - .197.5 Les fleurs.
 - .197.6 Les fruits, les graines.
 - .197.7 Les sèves, sucs, gommés, essences, etc. (V. 668.4 et 668.5)
 - .197.9 Autres produits.
- 63.198 Maturité, récolte, conservation des produits de la plante.⁽¹⁾
 - .198.1 Maturité, maturation (V. aussi 581.14).
 - .198.2 Récolte.
 - .198.3 Conservation.
 - .198.4 Production, rendement.
- 63.199 Autres conditions de culture et d'exploitation.

(1) Pour la composition et l'analyse des produits végétaux, voir 543.8.
Pour l'emploi des produits, voir les industries qui en dérivent.

63.2 Fléaux et Maladies des Plantes cultivées. — Phytopathologie agricole.⁽¹⁾

63.21 Accidents météoriques et Maladies physiologiques.

(V. aussi 551.5, Météorologie et 63 : 551.5).

.211 Maladies dues aux conditions défavorables des sols.

.212 Maladies ou accidents dus aux conditions défavorables de température.

.212.1 Gelée et sa préservation. — Paragelées.

.212.2 Echaudage. — Sécheresse.

.212.3 Pourriture.

.212.4 Coulure.

.212.9 Autres.

.213 Grêle et sa préservation. — Tirs et Appareils.

.214 Foudre.

.218 Autres accidents.

.219 Maladies physiologiques spéciales.

63.22 Cécidiologie générale, les galles, leurs causes.

63.221 Mycocécidies.

63.222 Zoocécidies.

.222.1 Entomocécidies.

.222.11 Hemiptéroécidies.

.222.12 Coléoptéroécidies.

.222.13 Diptéroécidies.

.222.14 Lépidoptéroécidies.

.222.15 Hyménoptéroécidies.

.222.19 Autres Entomocécidies.

.222.2 Acarocécidies.

.222.3 Helminthocécidies.

(1) Pour le mode d'emploi de ce chapitre, voir page 50.. Voir aussi Pathologie botanique, 581.2 et Zoologie économique, 591.69

63.23 Maladies bactériennes, Cryptogames parasites, en général, et autres que les Champignons.

63.24 Champignons nuisibles en général.⁽¹⁾

63.241 Carposporées nuisibles.

63.242 Basidiomycètes »

63.243 Ascomycètes. »

63.244 Oosporées. »

63.245 Péronosporées »

63.246 Saprologniées »

63.247 Zygosporées. »

63.248 Zygomycètes. »

63.249 Myxomycètes. »

63.25 Plantes parasitaires ou nuisibles.

63.251 Santalacées.

63.252 Scrofularinées.

63.253 Orobanchées.

63.254 Cuscutacées.

63.255 Loranthacées.

63.256 Autres plantes parasites.

63.259 Plantes nuisibles non parasitaires. Mauvaises herbes.

63.26 Animaux nuisibles, en général, et autres que les [insectes].⁽²⁾

63.264 Mollusques.

63.265 Articulés (autres que les insectes).

63.268 Reptiles. Oiseaux.

63.268.2 Oiseaux.

63.269 Mammifères.

(1) Divisé d'après 589.2. — Voir page 52.

(2) Divisé d'après 59. — Voir page 54.

63.27 Insectes nuisibles, en général. ⁽¹⁾

63.271 Thysanoures nuisibles.

63.272 Orthoptères

63.273 Pseudonévroptères

63.274 Névroptères.

63.275 Hémiptères.

63.276 Coléoptères.

63.277 Diptères.

63.278 Lépidoptères.

63.279 Hyménoptères.

63.28 Autres ennemis et maladies.**63.29 Etude des fléaux. — Défense. — Protection des plantes ⁽²⁾.**

.1 Histoire naturelle. — Multiplication (V. aussi 58 et 59).

.2 (.) Historique et invasion. Enquêtes, rapports, statistiques.

.3 Procédés de traitements.

.31 Traitements préventifs.

.32 » curatifs,

.33 » combinés.

.4 Méthodes et appareils de traitement.

.41 Pulvérisations. - Pulvérisateurs.

.42 Injections. Arrosages insecticides. - Pals injecteurs.
- Charrues sulfureuses. .

.43 Poudrages. - Soufrages. - Poudreuses. - Soufreuses.

.44 Fumigations. - Appareils employés.

.45 Echaudage. - Chaudières.

(1) Divisé d'après 59.57. — Voir page 54.

(2) Voir page 56.

- .46 Décortiquage. - Gants et décortiqueurs divers.
- .47 Badigeonnages et instruments.
- .48 Submersion. - Irrigations insecticides.
- .49 Autres méthodes. - Autres appareils.
- .5 Préparations et produits employés aux traitements.
- .51 Insecticides.
- .52 Fongicides.
- .53 Antiseptiques.
- .59 Autres préparations et produits.
- .6 Ennemis naturels des ennemis des plantes.
- .61 Parasites animaux.
- .62 " végétaux.
- .63 Ennemis non parasites. - Animaux utiles à la protection des plantes.
- .64 Maladies proprement dites.
- .65 Température. - Phénomènes atmosphériques.
- .69 Autres ennemis naturels.

63.3 Cultures spéciales.

63.31 Céréales.

- 63.31:31 Statistiques des céréales.
- 63.31:38 Commerce des céréales (paille et grains)
 - 63-31-197.6 : 38 Commerce des grains.
- 63.31:66 Industries dérivées des céréales (meunerie, boulangerie...)
- 63-31-11 Les sols qui conviennent aux céréales.
- 63-31-13 Les irrigations dans la culture des céréales.
- 63-31-15 Les amendements pour les cultures de céréales.
- 63-31-16 Les engrais des céréales.
- 63-31-19 Conditions générales de culture et d'exploitation des céréales.
 - 63-31-191.12 Système intensif des cultures de céréales.
 - 63-31-191.13 Assolements des cultures de céréales.

- 63-31-192 () Distribution géographique des céréales.
 - 63-31-193 Préparation des terrains pour la culture des céréales.
 - 63-31-194 Variétés des espèces de céréales à cultiver. Acclimatation de variétés nouvelles.
 - 63-31-195 Procédés de multiplication.
 - 63-31-195.1 Graines, ensemencement. Semilles.
 - 63-31-195.2 Hybridation, hybrides.
 - 63-31-196 Opérations de culture et d'entretien.
 - 63-31-196.1 Opérations sur le sol.
 - 63-31-196.11 Labour.
 - 196.12 Binage. Sarclage.
 - 196.13 Buttage.
 - 196.14 Hersage, roulage.
 - 196.15 Arrosage.
 - 63-31-196.2 Opérations sur la plante (effeuillage, écimage, etc.)
 - 63-31-197 Produits utilisables des céréales.
 - 63-31-197.2 Paille. Tiges employées comme fourrage.
 - 197.4 Feuilles (maïs).
 - 197.6 Grains.
 - 63-31-198 Récolte et conservation des céréales.
 - Pour les appareils employés, voir 63.174, 63.175, 63.176.
 - 63-31-198.1 Maturité.
 - 198.2 Récolte. Moissons.
 - 198.3 Nettoyage et conservation des grains.
 - 198.4 Production. Rendement.
 - 63-31-2 Ennemis et maladies des céréales (A diviser d'après 632. Voir page 50)
- 63.311 Froment, Blé et ses variétés (épeautre).
- .312 Seigle, Méteil.
 - .313 Orge.
 - .314 Avoine.
 - .315 Maïs, Mil, Millet, Panis.
 - .316 Riz.
 - .317 Sorgho.
 - .318 Sarrazin (Blé noir).
 - .319 Autres céréales.

63.32 Légumineuses alimentaires. (A diviser comme 63.513.9)**63.33 Plantes fourragères.**

63.33 : 31 Statistiques concernant les fourrages.

63.33 : 38 Commerce des fourrages.

63-33-11 Les sols qui conviennent aux cultures fourragères.

63-33-13 Les irrigations des cultures fourragères.

63-33-14 Drainage des cultures fourragères.

63-33-15 Les amendements des cultures fourragères.

63-33-16 Les engrais des cultures fourragères.

63-33-19 Conditions générales de culture et d'exploitation des fourrages.

63-33-191.12 Système intensif des cultures fourragères.

63-33-191.13 Assolement des cultures fourragères.

63-33-192 (.) Distribution géographique.

63-33-193 Préparation des terrains.

63-33-193.1 Défoncements préalables.

-193.2 Nivellements.

63-33-195 Procédés de multiplication.

63-33-195.1 Semis, Ensemencement.

63-33-196 Opération de culture et d'entretien.

63-33-196.11 Labours.

-196.12 Binages.

-196.14 Hersage, Roulage.

63-33-196.2 Opérations effectuées sur les plantes.

63-33-197 Les Fourrages.

63-33-198 Récolte et conservation.

63-33-198.1 Maturité.

-198.2 Récolte : Fauchage, Fanaison, Arrachage des racines et tubercules.

-198.3 Conservation des fourrages (Appareils, voir 63.175.2).

.31 Conservation à l'état sec.

.32 Conservation à l'état vert, Ensilage, Silos.

-198.4 Production fourragère.

63-33-2 Ennemis et maladies des plantes fourragères.

63.331 Les prairies.**63.331.1 Prairies naturelles.****63.331.11 Prairies de fauche.****.331.12 Herbages.****.331.13 Pâturages. Alpages.****63.331.2 Prairies temporaires.****63.331.3 — artificielles.****63.331.4 Les espèces fourragères cultivées.****63.331.41 Graminées.****63.331.411 Paturin des prés et commun.****.331.412 Vulpin des prés.****.331.413 Fléole ou timothy.****.331.414 Ray-grass anglais et d'Italie.****.331.415 Fromental ou avoine élevée.****.331.416 Dactyle pelotonné.****.331.417 Fétuque des prés.****.331.418 Brome des prés.****.331.419 Autres graminées cultivées.****63.331.42 Légumineuses.****63.331.421 Trèfles.****.331.422 Luzerne.****.331.423 Sainfoin (esparcette).****.331.424 Anthyllide vulnérable.****.331.429 Autres légumineuses.****63.331.43 Autres espèces cultivées.****63.331.44 Mélanges divers des espèces à cultiver d'après
les terrains. (A diviser comme 63.111).****63.331.441 Mélanges pour sols sablonneux.****63.331.442 — — calcaires.****63.331.443 — — argileux.****63.331.444 — — humifères.****63.331.5 Les espèces fourragères spontanées.**

63.332 Racines fourragères, Tubercules.

- 63.332.1 Betterave fourragère** (Voir aussi 63.343.3 betterave
[industrielle]).
- .332.2 Carotte.
- .332.3 Rave et navet.
- .332.4 Topinambour.
- .332.5 Rutabaga.
- .332.6 Pomme de terre. Voir pomme de terre industrielle 63.344.1.
 » alimentaire 63.512.1.
- .332 9 Autres racines fourragères.

63.34 Plantes industrielles.

- 63.34 : 38 Commerce des plantes industrielles.
63.34 : 66 Industries dérivées —
63-34-19 Conditions de culture et d'exploitation des plantes
industrielles.
63-34-197 Sous-produits divers utilisables.
63-34-197.1 Le bois.
-197.2 Les tiges, les fibres.
-197.3 Les racines, les tubercules.
-197.4 Les feuilles.
-197.5 Les fleurs.
-197.6 Les fruits, les grains.
-197.7 Les sèves, sucs, gommés, essences.
-197.9 Autres produits.

63-34-2 Ennemis et maladies des plantes industrielles.

63.341 Plantes textiles, de sparterie, de vannerie...

- 63.341.1 Plantes textiles (Voir aussi 677 industries textiles).
- .341.11 Lin.
 - .341.12 Chanvre.
 - .341.13 Cotonnier.
 - .341.14 Ramie.
 - .341.15 Ortie.
 - .341.16 Palmier.
 - .341.19 Autres plantes textiles.

63.341.2 Plantes de sparterie et de vannerie.

- .341.21 Alfa.
- .341.22 Roseau-Canne
- .341.23 Bambou.
- .341.24 Jonc.
- .341.25 Roseau à balais.
- .341.26 Osier
- .341.29 Autres.

63.341.3 Plantes à carder.

- .341.31 Cardère ou chardon à foulon.
- .341.39 Autres.

63.341.4 Plantes cultivées pour leurs feuilles.

- .341.41 Mûrier (Voir aussi sériciculture 63.82).
- .341.42 Sumac
- .341.49 Autres.

63.342 Plantes oléagineuses.Plantestinctoriales.
Plantes tannifères, salifères.

63.342.1 Plantes oléagineuses.

(Voir aussi fabrication des huiles, 665.3).

- .342.11 Colza.
- .342.12 Navette.
- .342.13 Pavot ou œillette.
- .342.14 Cameline.
- .342.15 Ricin.
- .342.16 Madia.
- .342.17 Arachide.
- .342.18 Arbres à huile et matière grasse (Voir aussi 63.413).
- .342.19 Autres.

63.342.2 Plantes saponifères.

- .342.21 Saponaire.
- .342.22 Savonnier.
- .342.29 Autres.

63.342.3 Plantes tinctoriales (Voir aussi 667.2, teinture industrielle).

63.342.31 Plantes à principe tinctorial jaune.

- .342.311 Gaude.
- .342.312 Safran.
- .342.313 Curcuma.
- .342.314 Sumac (V. aussi 63.341.42).
- .342.315 Mûrier des teinturiers.
- .342.316 Quercitron.
- .342.319 Autres.

63.342.32 Plantes à principe tinctorial bleu.

- .342.321 Pastel.
- .342.322 Tournesol.
- .342.323 Persicaire.
- .342.324 Indigotier.
- .342.329 Autres.

63 342.33 Plantes à principe tinctorial rouge.

- .342.331 Garance.
- .342.332 Carthame.
- .342.333 Chêne à Kermès.
- .342.334 Orcanette.
- .342.335 Orseille.
- .342.336 Campêche.
- .342.337 Santal.
- .342.338 Henné.
- .342.339 Autres.

63.342.34 Plantes à principe tinctorial vert.**63 342.39 Autres plantes tinctoriales.****63.342.4 Plantes tannifères.**

- .342.41 Sumac.
- .342.42 Chêne (Voir 63.491.11).
- .342.43 Noix de Galles.
- .342.44 Autres.

63.342.5 Plantes salifères.

- .342.51 Soude commune.
- .342.59 Autres.

63.343 Plantes saccharifères.

- .343.1 Canne à sucre.
- .343.2 Sorgho sucré.

.343.3 Betterave à sucre (Voir Betterave fourragère, 63.332.1).

.343.4 Erable à sucre.

.343.5 Palmier sucré.

.343.9 Autres.

63.344 Plantes féculentes et amylacées.

.344.1 Pomme de terre industrielle.

Voir pomme de terre fourragère 63.332.6
— — alimentaire 63.512.1

.344.2 Manioc.

.344.9 Autres.

63.345 Plantes aromatiques, à parfums, condimen- [taires,

63.345.1 Plantes aromatiques.

.345.11 Houblon.

.345.12 Anis.

.345.13 Angélique, Fenouil, Estragon.

.345.19 Autres.

63.345.2 Plantes à parfums.

(Voir aussi 668.5, industrie de la parfumerie.)
(— 63.52, floriculture.)

.345.21 Vanillier.

.345.22 Rosier.

.355.23 Jasmin.

.345.24 Violette.

.345.25 Hélioïtrophe. Iris.

.345.26 Lavande, Menthe, Verveine.

.345.29 Autres.

63.345.3 Plantes à épices et condimentaires.

.345.31 Poivrier.

.345.32 Piment.

.345.33 Moutarde.

.345.34 Muscadier.

.345.35 Cannelier.

.345.36 Raifort.

.345.37 Caprier.

.345.39 Autres.

63.346 Plantes narcotiques, stimulantes.**.346.1 Plantes narcotiques.****.346.11 Tabac.****.346.12 Pavot à opium.****.346.2 Plantes stimulantes ou pseudo-alimentaires.****.346.21 Caféier.****.346.22 Chicorée à café.****.346.23 Thé.****.346.24 Cacaoyer.****.346.25 Coca, Kola.****.346.29 Autres.****63.347 Plantes gommières, résineuses. (V. aussi 63.49)****.347.1 Gomme arabique.****.347.2 Camphrier.****.347.3 Caoutchouc.****.347.4 Gutta-percha.****.347.5 Cachou.****.347.9 Autres.****63.348 Plantes médicinales. (V. aussi 581.6 et 615.32).****.348.1 Réglisse.****.348.2 Rhubarbe.****.348.3 Quinquina.****.348.4 Guimauve.****.348.5 Absinthe.****.348.9 Autres.****63.349 Autres plantes industrielles.****.349.1 Plantes funéraires (Voir aussi 63.52).****.349.11 Immortelle.****63.4 Arboriculture générale.****63.41 Arboriculture fruitière. Arbres fruitiers.****63.41(0) Généralités A diviser comme 63(0).****63-41-11 Les sols favorables à la culture fruitière.****63-41-15 Les amendements pour l'arboriculture fruitière.****63-41-16 Les engrais des arbres fruitiers.****63-41-19 Conditions de culture et d'exploitation des arbres fruitiers.**

63-41-191.19 Méthodes de culture des arbres fruitiers.

- 191.191 Culture en plein air et en plein vent.
- 191.192 Culture en espalier et sous abris.
- 191.193 Culture en serres et sous verres.

63-41-192(.) Distribution géographique des cultures fruitières.**63-41-193 Préparation des terrains.**

- 193.1 Défoncements préalables.

**63-41-194 Variétés des divers arbres fruitiers à cultiver.
Acclimatation de variétés nouvelles.****63-41-195 Procédés de multiplication.**

- 195.1 Semis, ensemencement.
- 195.2 Hybrides, hybridation.
- 195.3 Greffage.
- 195.4 Bouturage.
- 195.5 Marcottage.
- 195.51 Provignage.
- 195.6 Pépinières.
- 195.7 Plantation proprement dite.
- 195.9 Autres procédés de multiplication des arbres fruitiers.

63-41-196 Opérations de culture et d'entretien.

- 196.1 Opérations effectuées sur le sol.
- 196.11 Labours.
- 196.12 Binages, Sarcclages.
- 196.13 Buttages, chaussages, déchaussages.
- 196.14 Hersages, roulages.
- 196.15 Arrosages.
- 196.2 Opérations effectuées sur les arbres.
- 196.21 Taille sèche.
- 196.22 Opérations sur les parties vertes (ébourgeonnage, rognage, etc.)
- 196.29 Conduite et formes à donner aux arbres fruitiers.

63-41-197 Produits utilisables des arbres fruitiers.

- 197.1 Le bois.
- 197.4 Les feuilles.
- 197.5 Les fleurs.
- 197.6 Les fruits.

63-41-198 Maturité, récolte, conservation des fruits.

- 198.1 Maturité, maturation des fruits (V. aussi 581.148).
- 198.2 Récolte des fruits.
- 198.3 Conservation des fruits (V. aussi 664.8).
- 198.4 Production fruitière.

63-41-197.6 : 38 Le commerce des fruits.

63-41-197.6 : 66 Industries dérivées des fruits.

63-41-2 Ennemis et maladies des arbres fruitiers.

(A diviser d'après 632, voir page 50).

63.411 Arbres à fruits sucrés.

- .411.1 Poirier.
- .411.2 Pommier.
- .411.3 Coignassier.
- .411.4 Grenadier.
- .411.5 Néflier. Sorbier. Genévrier.
- .411.6 Pêcher. Abricotier.
- .411.7 Prunier. Cerisier. Amandier.
- .411.8 Dattier. Manguier.
- .411.9 Autres.

63.412 Arbres à fruits amylacés.

- .412.1 Chataignier.
- .412.9 Autres.

63.413 Arbres et arbrisseaux à fruits huileux.

- .413.1 Olivier.
- .413.2 Noyer.
- .413.3 Noisetier.
- .413.9 Autres.

63.414 Arbres et arbrisseaux à fruits acides.

- .414.1 Oranger.
- .414.2 Citronnier et genre Citrus.
- .414.3 Mandarinier.
- .414.4 Groseiller.
- .414.5 Framboisier.
- .414.9 Autres.

63.42 Vergers.

A diviser par 1 comme 63.1

A diviser par 2 comme 63.41 (Voir page 59.)

63.46 (.) Viticulture. — Vigne.**63.46 (0) Généralités.** A diviser comme 63 (0).

Ex. 63.46 (001) (.) Monographies d'exploitations viticoles.

63.46 : 016 Bibliographies viticoles.

63.46 : 31 Statistiques viticoles.

63.46 : 34 Législation viticole.

63.46 : 35 Administration viticole.

63.46 : 38 Commerce de la vigne (plants).

63-46-197.6 : 38 Commerce des raisins frais.

63-46-198.3 : 38 — — secs.

63.46 : 54 Chimie viticole.

63.46 : 581.1 Physiologie de la vigne.

63.46 : 581.15 Adaptation de la vigne.

63-46-13 Les irrigations des vignobles.

63-46-15 Les amendements —

63-46-16 Les engrais —

63-46-19 Conditions générales de culture et d'exploitation
de la vigne.

63-46-191.12 Système intensif d'exploitation viticole.

63-46-191.19 Méthodes de culture de la vigne.

-191.191 En plein air.

-191.192 En espaliers et sous abris.

-191.193 En serres et sous verres.

-191.194 Méthodes spéciales de culture de la vigne (culture en
[chaintre.]

63-46-192 (.) Répartition des vignobles, Cartes viticoles.

63-46-193 Préparation des terrains, établissement du
vignoble. (V. aussi plantation, 63-46-195.7)

-193.1 Défoncements.

-193.3 Etablissement du vignoble.

63-46-194 (.) Variétés de vignes, Cépages, Ampélographie.

Ex.: 63-46-194 (44) Les cépages français.

63-46-194.1 Cépages indigènes.

-194.11 Vignes non greffées.

-194.12 Variétés à greffer.

63-46-194.2 Vignes américaines.

-194.21 Producteurs directs.

-194.22 Porte-Greffes.

63-46-194.3 Hybrides. (V. aussi 63-46-195.2).

- 194.31 Hybrides producteurs directs.
- 194.311 Américo-Américains.
- 194.313 Indigènes-Américains.
- 194.32 Hybrides porte-greffes.
- 194.321 Américo-Américains.
- 194.322 Indigènes-Américains.

63-46-195 Procédés de multiplication de la vigne.

- 195.1 Semis, Ensemencements.
- 195.2 Hybridation. (V. Hybrides, 63-46-194.3).
- 195.3 Greffage.
- 195.36 Affinité.
- 195.4 Bouturage.
- 195.5 Marcottage.
- 195.51 Provinage.
- 195.6 Pépinière.
- 195.7 Plantation proprement dite, Reconstitution. (Voir cépages 63-46-191)

63-46-196 Opérations de culture et d'entretien.

- 196.1 Opérations effectuées sur le sol.
- 196.11 Labours.
- 196.12 Binages, Sarclages.
- 196.13 Chaussages, Déchaussages.
- 196.15 Arrosages.
- 196.2 Opérations effectuées sur la vigne.
- 196.21 Taille sèche.
- 196.22 Opérations sur les parties vertes (pincement, rognage, ébourgeonnage).
- 196.29 Opérations spéciales d'entretien.
- 196.291 Echalassage, palissage des pampres. Conduite de la vigne.
- 196.292 Incision annulaire (Voir aussi 63-46-212.4, Coulure).

63-46-197 Produits de la vigne.

- 197.1 Le bois, les sarments.
- 197.6 Les fruits : le raisin.
- 197.61 Raisins de table.
- 197.62 Raisins de cuve.

63-46-198 Maturité, récolte, conservation.

- 198.1 Maturité, maturation du raisin.
- 198.2 Récolte, Vendange. (Voir aussi 663.2).
- 198.3 Conservation des raisins, raisins secs. (Voir aussi 664.8).
- 198.4 Production viticole.

63-46-2 Ennemis et maladies de la vigne.

(A diviser d'après 632, voir page 50).

63.49 (.) Sylviculture. Forêts. Arbres forestiers.**63.49(0) Généralités.** A diviser comme 63(0).

63.49:31 Statistiques forestières.

63.49:34 Législation forestière (V. 313.773, délits forestiers).

63.49:35 Administration des forêts.

63-49-197.1 : 38 Commerce des bois.

63.49:58 Botanique forestière.

63.49 : 58.16 Botanique économique forestière.

63.49:59.16 Zoologie économique forestière.

63.49 : 59.57 Entomologie forestière. (V. aussi 63-49-27)

63.49 : 674 Industries des bois forestiers.

63-49-11 Les sols des forêts.

63-49-14 Le drainage —

63-49-15 Amendements des terrains forestiers.

-157 Ecobuage des forêts.

63-49-19 Conditions générales de culture et d'exploitation des forêts.

-191.12 Système intensif d'exploitation des forêts (système forestier extensif, V.63.191.113).

-191.194 Méthodes spéciales de culture forestière.

-191.194.1 Méthodes des futaies.

-191.194.2 — des taillis.

-191.194.3 — composées.

-191.194.4 — des conversions.

-191.194.5 Balivage.

-191.194.9 Autres méthodes spéciales.

63-49-192 (.) Distribution géographique des forêts.**63-49-193 Préparation des terrains. Aménagement des forêts.**

-193.1 Défoncements préalables.

-193.2 Nivellement.

-193.3 Aménagement des forêts.

63-49-194 Variétés des diverses essences. Acclimatation de variétés nouvelles.

63-49-195 Procédés de multiplication et de repeuplement
des forêts.

- 195.1 Semis, ensemencement artificiel.
- 195.2 Hybrides. Hybridation.
- 195.4 Bouturage.
- 195.5 Marcottage.
- 195.51 Provignage.
- 195.6 Pépinières.
- 195.7 Plantation proprement dite. Reboisement.
- 195.8 Repeuplement naturel des forêts. Reproduction spontanée.

63-49-196 Opérations de culture et d'entretien.

- 196.1 Opérations effectuées sur le sol.
 - 196.11 Labours.
 - 196.12 Binages. Sarclages.
 - 196.13 Buttagcs.
- 196.2 Opérations sur les arbres.
 - 196.21 Taille sèche (Elagage, émondage, écimage).

63-49-197 Sous-produits divers utilisables des forêts.

(V. aussi 63.34).

- 197.1 Le bois. L'écorce.
- 197.3 Les racines.
- 197.4 Les feuilles.
- 197.6 Les fruits. Les graines.
- 197.7 Les sèves, sucs, gommcs, résines, etc. (V. aussi 63.347 et 668.4)
- 197.9 Autres produits des forêts.

63-49-198 Récolte. Conservation des produits.

- 198.2 Récolte : Coupe des bois (V. Balivage, 63-49-191.194.5).
- 198.4 Production, rendement des forêts.

63-49-2 Ennemis et maladies des arbres forestiers.

(A diviser d'après 632, voir page 50).

63.491 Essences feuillues.

63.491.1 Bois durs.

- 63.491.11 Chêne. (V. aussi 63.342.42, chêne à tan).
- 63.491.12 Hêtre.
- 63.491.13 Chataignier.
- 63.491.14 Charme.
- 63.491.15 Frêne.
- 63.491.16 Erable.
- 63.491.17 Orme.

63.491.18 Micocoulier. Alisier. Sorbier. Genévrier.

63.491.19 Autres bois durs.

63.491.2 Bois demi-durs.

63.491.21 Bouleau.

63.491.22 Aulne.

63.491.29 Autres bois demi-durs.

63.491.3 Bois tendres.

63.491.31 Tilleul.

63.491.32 Peuplier.

63.491.33 Tremble.

63.491.34 Saule.

63.491.39 Autres bois tendres.

63.492 Essences résineuses (V. aussi 63.347).

63.492.1 Sapin.

63.492.2 Tsuga.

63.492.3 Epicea.

63.492.4 Méléze.

63.492.5 Cèdre.

63.492.6 Pin.

63.492.9 Autres essences résineuses.

63.493 Essences exotiques. Bois précieux.

63.498 Plantations d'alignement. ⁽¹⁾

.498.1 Plantations sur routes.

.498.2 — sur promenades.

63.499 Arbrisseaux divers. Haies. Buissons. Taillis.

Clôtures. (V. aussi 63.524)

(1) On pourra former, avec 63.41, arbres fruitiers :

63.498.1-41, plantations fruitières sur routes.

63.5 (.) Horticulture. Jardins. ⁽¹⁾

63.5 (0) Généralités. A diviser comme 63 (0).

- 63.5:31 Statistiques horticoles.
- 63.5:38 Le commerce des produits de l'horticulture.
- 63.5:58 Botanique horticole.
- 63-5-11 Les sols convenant à l'horticulture.
- 63-5-13 Les irrigations en horticulture.
- 63-5-14 Le drainage —
- 63-5-15 Les amendements des jardins.
- 63-5-16 Les engrais —
- 63-5-19 Conditions de culture et d'exploitation des jardins.

63-5-191.19 Méthodes spéciales de culture des plantes de jardins.

-191.191 Culture en plein air, en pleine terre.

-191.192 Culture sous abris divers et en pots.

-191.193 Culture en serres et sous verre.

-191.193.1 Serres froides.

-191.193.2 Serres tempérées.

-191.193.3 Serres chaudes.

63-5-193 Préparation des terrains, Distribution des jardins.

-193.1 Défoncements.

-193.2 Nivellements.

-193.3 Distribution des jardins.

63-5-194 Variétés des plantes potagères et florales à cultiver,
Acclimatation de variétés nouvelles.

63-5-195 Procédés de multiplication.

-195.1 Graines, Semis, Ensemencement.

-195.2 Hybrides, hybridation.

-195.3 Greffage.

-195.4 Bouturage.

-195.5 Marcottage.

-195.6 Pépinières.

-195.7 Plantation proprement dite.

(1) Voir mode d'emploi, page 59.

63-5-196 Opérations de culture et d'entretien des jardins.

- 196.1 Opérations effectuées sur le sol.
- 196.11 Labours.
- 196.12 Binages, Sarclages.
- 196.13 Buttage, Déchaussage.
- 196.14 Hersages, Roulages.
- 196.15 Arrosages.
- 196.2 Opérations effectuées sur les plantes.
- 196.21 Taille sèche.
- 196.22 Opérations sur parties vertes.

63-5-197 Les produits de l'horticulture.

- 197.1 Bois.
- 197.2 Tiges, bulbes.
- 197.3 Racines, tubercules.
- 197.4 Feuilles.
- 197.5 Fleurs.
- 197.6 Sucs, Essences (Voir aussi 668.5).

63-5-198 Maturité, récolte, conservation des produits.

- 198.1 Maturité, maturation.
- 198.2 Récolte.
- 198.3 Conservation des légumes et des fleurs (Voir 664.8).
- 198.4 Production, Rendement des jardins.

63-5-2 Ennemis et maladies des plantes horticoles.**63.51 Culture potagère ou maraîchère.****63.511 Légumes à feuilles et à fleurs comestibles.**

- .511.1 Asperges.
- .511.2 Artichaut, Cardon, Céleri.
 - .21 Artichaut.
 - .22 Cardon.
 - .23 Céleri.
- .511.3 Choux, Choux-fleur.
- .511.4 Laitues et salades.
- .511.5 Chicorées et pissenlits.
- .511.6 Oseille et épinards.

63.511.7 Persil, cerfeuil, estragon, thym, cresson.

.511.8 Poireaux, Oignons, Ails, Echalottes.

.511.9 Autres.

63.512 Légumes-racines.

.512.1 Pomme de terre comestible (V. aussi 63.332.6 et 63.344.1).

.512.2 Carotte.

.512.3 Navet, panais.

.512.4 Radis.

.512.5 Chou-rave, Chou-navet.

.512.6 Salsifis, Scorsonères.

.512.7 Céleri-rave.

.512.8 Igname, Patate, Topinambour.

.512.9 Autres.

63.513 Plantes à fruits et à graines.

.513.1 Melons.

.513.2 Citrouilles. Courges.

.513.3 Concombres. Cornichons.

.513.4 Tomates. Aubergines.

.513.5 Fraisiers.

.513.6 Autres plantes à fruits.

.513.9 Plantes à graines.

.513.91 Haricots.

.513.92 Pois. Pois-chiches.

.513.93 Lentilles.

.513.94 Fèves.

.513.95 Dolie. Soja.

.513.99 Autres.

63.516 Trufficulture. Truffes.

63.518 Culture des champignons.

63.519 Autres plantes de culture maraîchère ou potagère.

63.52 Horticulture d'ornement. Floriculture. ⁽¹⁾

(V. aussi 716, au point de vue de l'architecture des jardins et des parcs)

— 63.345.2 Plantes à parfum.

63.521 Les gazons.**63.522 Les plantes de plein air.**

.522.1 Plantes annuelles et bisannuelles.

.522.2 Plantes vivaces.

.522.3 — de rocailles.

.522.4 — aquatiques.

63.523 Plantes de serres.

.523.1 Plantes de serres froides.

.523.2 — — tempérées.

.523.3 — — chaudes.

63.524 Arbres et arbustes d'ornement. (V. aussi 63.49)

.524.1 Arbres et arbustes à feuilles caduques.

.524.2 — — — persistantes.

.524.3 Arbustes sarmenteux et grimpants.

63.6 Zootechnie. Elevage. Animaux domestiqués et exploités. ⁽²⁾ (V. aussi 591, 599.7 et 619).

636(0) Généralités A diviser comme 63(0).

63.6:31 Statistiques des animaux domestiques.

63.6:34 Législation relative aux animaux —

63.6:38 Commerce des animaux —

63.6:69 Constructions zootechniques.

(V. 728 et 614.94 hygiène du logement des animaux.)

(1) Pour l'emploi de ce chapitre, voir page 59.

(2) — — — 61.

63.6.0 Zootechnie générale. Procédés d'élevage et d'exploitation.**63.6.01 Formation des animaux domestiques.****.011 Capture ou acquisition des animaux à élever.****63.6.02 Héritéité, variétés, races, espèces** (V. aussi 575).

Livres généalogiques. Herd-book.

63.6.03 Procédés de reproduction.**.031 Reproduction consanguine et sélection.****.032 Croisement et métissage.****.033 Hybridation.****.034 Ponte. Essaimage.****63.6.04 Procédés d'élevage.****.041 Incubation. Eclosion.****.041.1 Incubation naturelle.****.041.2 — artificielle.****.042 Allaitement. Sevrage.****.043 Alimentation.****.043.1 Méthodes et procédés d'alimentation.****.043.11 Alimentation en stabulation.****.043.12 — en pâturages. Parcage. Alpage.****.043.13 — rationnelle.****.043.14 Forçage. Engraissement.****.043.2 Nature des aliments.****.043.21 Fourrages verts ou frais. Racines. Tubercules.**

A diviser comme 63.3.

Ex. : Le maïs comme fourrage vert, 63.6.043.21-15.

La betterave dans la nourriture du bétail, 63.6.043.21-321.

.043.22 Fourrages secs. Grains. (Mêmes subdivisions).**.043.23 Résidus industriels.****.043.231 Tourteaux de graines ou fruits oléagineux.****.043.239 Autres résidus.****.043.29 Autres aliments.****.044 Dressage. Entraînement.****.045 Acclimatation. Acclimatement** (V. aussi 591.52).**.046 Soins d'entretien : ferrure** (V. maréchalerie, 682.1).

63.6.05 Procédés d'exploitation.

- .051 Production des jeunes.
- .052 Exploitation du travail.
- .053 — des produits (V. 637).

63.6.06 Installations, matériel propres à l'élevage. ⁽¹⁾**63.6.07 Peuplement et conduite de ces installations.****63.6.08 Méthodes et procédés de capture des animaux non domestiqués.**

- .081 Avec des pièges.
- .082 — armes.
- .083 — animaux auxiliaires.
- .089 Autres procédés de capture.

63.6.09 Maladies et ennemis des animaux élevés ou exploités (V. aussi 614.9 et 619).

- .091 Maladies proprement dites (V. 619).
- .094 Ennemis.
- .095 Procédés de traitement ou de destruction.

63.61 Les Equidés domestiques.

- .611 Cheval (Voir aussi équitation, 798).
- .612 Ane.
- .613 Mulet.
- .619 Autres.

(1) Cette rubrique se spécialise en s'appliquant aux études particulières des diverses exploitations zootechniques.

C'est ainsi qu'on peut écrire :

- 63.611.06 Haras.
- 63.62.06 Vacheries.
- 63.631.06 Bergeries, etc.

63.62 Les grands ruminants. — Bétail.

- .621 Bœuf — Vache.
- .622 Buffle.
- .623 Yack.
- .624 Chameau.
- .625 Lama
- .629 Autres ruminants.

63.63 Mouton — Chèvre.

- .631 Mouton.
- .632 Chèvre.

63.64 Porc.**63.65 Oiseaux de basse-cour.**

- .651 Coq — Poule.
- .652 Dindon.
- .653 Pintade.
- .654 Faisan.
- .655 Paon.
- .656 Pigeon domestique. (V. 63.662, pigeon voyageur).
- .657 Canard.
- .658 Oie.
- .659 Autres.

63.66 Oiseaux exploités pour leurs plumes, leur travail.**Oiseaux d'agrément.**

- .661 Oiseaux exploités pour leurs plumes.
 - .661.1 Autruche.
 - .661.2 Autres.
- .662 Pigeons voyageurs. Colombophilie.
- .668 Oiseaux d'agrément et d'ornementation.
 - .668.1 Cygnes.
 - .668.6 Oiseaux de cage et de volière.

63.67 Chien.

63.68 Chat.

63.69 Autres (Cobayes, Lapins, etc.).

63.7 Produits inertes des animaux élevés ou exploités.⁽¹⁾

63.71 Le lait, ses dérivés, ses succédanés.

63.71 : 31 Statistiques concernant le lait.

63.71 : 34 Législation —

63.71 : 38 Commerce du lait.

63.71 : 381.82 Fraudes dans le commerce du lait (V. aussi 614.32)

63.71.001 Caractères et propriétés du lait (V. aussi 591.446).

63.71.0022 Production du lait (Voir aussi 636).

.0022.1 Choix des bêtes laitières. Alimentation spéciale.

.0022.2 Lactation.

.0022.3 La traite.

63.71.0023 Eléments constitutifs du lait (Voir Analyse 543.2).

.0023.1 Matière grasse.

.0023.2 Lactose.

.0023.3 Caseine.

63.71.0025 Appareils de laiterie.

.0025.1 Réfrigérants.

.0025.2 Réchauffeurs.

.0025.3 Pasteurisateurs.

.0025.9 Autres appareils.

63.71.0035 Prix de vente du lait.

63.71.0041 Utilisation. Consommation du lait.

.0041.1 Consommation du lait en nature.

.0041.2 Lait concentré ou condensé.

.0041.3 Poudre de lait.

.0041.4 Farine lactée.

.0041.5 Sucre de lait.

.0041.6 Lait fermenté : koumiss, kéfyr.

.0041.9 Autres produits industriels.

63.71.0043 Transport du lait.

(1) Ce chapitre est subdivisé au moyen des rubriques utilisables de la Table n° V, donnée page 97. — Voir, pour l'emploi, page 63.

63.71.0044 Conservation du lait.

.0044.1 Modes de conservation.

.0044.1.1 Réfrigération.

.0044.1.2 Chauffage.

.0044.1.3 Pasteurisation.

.0044.2 Emmagasinement du lait. Récipients.

63.71.0046.2 Accidents, Altérations, Maladies du lait.

(Pour les falsifications, voir 614.32).

63.71.006 Laiteries (Voir matériel 63.71.0025).

63.711 Lait de diverses espèces d'animaux.

(A diviser d'après 63.6)

63.711.21 Lait de vache.

63.711.31 Lait de brebis.

63.711.32 Lait de chèvre.

63.713 Les succédanés du lait.

63.713.1 Lait divers d'origine végétale.

63.714 Produits dérivés du lait.

63.714.1 La crème.

(Autres, voir 63.72 et 63.73).

63.72 Le beurre, ses succédanés.

63.72 : 38 Commerce du beurre.

63.72 : 381.82 Fraudes dans le commerce du beurre.

63.72.001 Caractères et propriétés du beurre.

63.72.002.2 Préparation du beurre.

.0022.1 Ecrémage.

.0022.1.1 Ecrémage spontané.

.0022.1.2 Ecrémage centrifuge.

.0022.2 Barattage.

.0022.3 Délaitage.

.0022.4 Malaxage

.0022.9 Autres opérations de préparation.

63.72.0023 Eléments constitutifs du beurre. (V. aussi analyse 543).

63.72.0025 Appareils de beurreries.

.0025.1 Ecrèmeuses.

.0025.1.1 Ecrèmeuses ordinaires.

.0025.1.2 Ecrèmeuses centrifuges.

.0025.2 Barattes.

.0025.3 Délaiteurs.

.0025.4 Malaxeurs.

.0025.5 Presses à beurre.

63.72.0035 Prix de vente du beurre.

63.72.0041 Utilisation du beurre : consommation.

63.72.0043 Transport et emballage du beurre.

63.72.0044 Conservation du beurre.

.0044.1 Modes de conservation.

.0044.11 Salage.

.0044.12 Fusion.

.0044.49 Autres,

.0044.2 Récipients employés.

63.72.0046.2 Altérations, maladies du beurre (P. les falsifications, v. 614.325).

63.72.0048 Utilisation des résidus du beurre.

.0048.1 Lait de beurre.

.0048.8 Autres résidus. (Voir fromages 63.73).

63.72.006 Beurreries.

63.721 Les diverses espèces de beurre.

(A diviser d'après 63.711).

63.723 Les succédanés du beurre.

.72.31 La Margarine. (Pour sa fabrication voir 664.3).

.72.32 Autres beurres artificiels.

63.73 Les Fromages.

63.73 : 38 Commerce des fromages.

63.73 : 381.82 Fraudes dans le commerce des fromages.

63.73.001 Caractères et propriétés.

63.73.0022 Préparation des fromages.

.0022.1 Caillage du lait. Présure.

.0022.2 Affinage.

.0022.3 Pressurage.

.0022.4 Cuisson.

.0022.5 Mise en moules.

63.73.0025 Appareils de fromageries.

.0025.1 Chaudières spéciales.

.0025.2 Moulins à caillé.

.0025.3 Presses à fromages.

63.73.0035 Prix de vente des fromages.

63.73.0041 Consommation —

63.73.0043 Transport et emballage —

63.73.0044 Conservation —

63.73.00462 Altérations et maladies des fromages.

(Pour les falsifications, voir 644.327).

63.73.0048 Utilisation des résidus.

.0048.1 Beurre de petit-lait.

.0048.2 Sucre de lait. (V. aussi 63.71.0041.5).

.0048.9 Autres résidus.

63.73.006 Fromageries, fruitières.

63.731 Les diverses espèces de fromages.

- .731.1 Fromages mous non fermentés.
- .731.2 — — affinés (Camembert, etc.).
- .731.3 — durs et pressés (Roquefort, etc.).
- .731.4 — cuits et pressés (Gruyère, etc.).

63.74 Les Œufs.**63.74 : 38 Commerce des œufs.**

- 63.74.0021 Production des œufs. (Voir 636.5).
- 63.74.0035 Prix de vente —
- 63.74.0043 Transport et emballage des œufs.
- 63.74.0044 Conservation des œufs.
- 63.74.00462 Altération des œufs.

63.75 Les viandes, les graisses. (V. aussi 661.9 pour la conservation)**63.751 Viandes de boucherie.** (A diviser d'après 63.6)**63.752 Viandes de charcuterie, Graisses, Lards.**

(A diviser d'après 63.6)

63.754 Volailles.**63.755 Gibier mort.****63.756 Poisson mort ou conservé.****63.757 Huitres fraîches et de conserves.****63.759 Autres.****63.76 Les laines, poils, plumes, cornes et autres produits divers.****63.77 Le miel. La cire** (V. aussi 63.81).**63.771 Le miel.****63.771 : 38 Commerce du miel.**

- 63.771.001 Caractères et propriétés du miel.
- 63.771.0022 Préparation du miel (V. 638.1).
 - .00221 Procédés d'extraction.
- 63.771.0023 Eléments constitutifs, matière première du miel.
 - Nectar. Pollen.
- 63.771.0025 Appareils pour la préparation du miel.
 - .0025.1 Mélo-extracteur solaire.
 - .0025.2 — centrifuge.
 - .0025.9 Autres appareils employés.

63.771.0041 Utilisation et consommation du miel.

(Voir à 612, fabrication des pains d'épices).

.0043 Transport du miel.

.0044 Conservation (cristallisation). Récipients employés.

.0046.2 Altérations du miel.

63.771.1 Les différentes sortes de miels.

A diviser d'après 63. Ex. : 63-771.1-331.53. Le miel de sainfoin,

63-771.1-41. Le miel d'arbres fruitiers.

A diviser aussi par régions : 63.771.1(23) Le miel de montagnes.

63.771.1(25) — de plaines.

63.771.1(44.1) — de Bretagne.

63.771.11 Miel coulé.

.12 Miel en rayons ou en gâteaux.

63.771.3 Les succédanés et falsifications du miel.

.771.31 Miels additionnés de glucose et autres matières.

.771.32 Miel produit par des abeilles nourries avec des
sirops spéciaux.

63.771.4 Les produits dérivés du miel.

.771.41 Hydromel et sa fabrication.

.771.42 OEnomel —

.771.43 Vinaigre du miel —

.771.44 Eau-de-vie de miel —

.771.49 Autres dérivés.

63.772 La cire d'abeilles.

63.772 : 38 Commerce de la cire.

63.772.001 Caractères et propriétés.

.0022 Préparation.

.0022.1 Fusion.

.0022.2 Purification.

.0022.3 Blanchiment.

.0022.4 Moulage.

.0025 Appareils pour la préparation de la cire.

.0035 Prix de vente de la cire.

.0041 Utilisation industrielle de la cire.

63.772.1 Différentes sortes de cire.

63.772.3 Les succédanés de la cire d'abeilles.

.772.31 Cires d'origine végétale.

.772.32 — — animale.

.772.33 — minérales et industrielles.

63.78 La soie (V. aussi 63.82 et 677).

63.78:31 Statistiques concernant la soie.

63.78:38 Le commerce de la soie.

63.78.001 Caractères et propriétés.

.0022 Préparation de la soie.

.00221 Etouffage des cocons.

.00222 Triage —

.00223 Dévidage —

.00224 Filature de la soie grège. Mise en flottes.

.0023 Matière première : les cocons.

.0025 Appareils employés à la préparation de la soie.

.0035 Prix de vente de la soie brute.

.0041 Utilisation industrielle (V. 677).

.0043 Transport et emballage de la soie.

.0044 Conservation de la soie.

.00462 Altérations de la soie et des cocons.

.006 Etablissements séricicoles (V. aussi 63.82.061).

62.781(.) Les diverses sortes de soies de vers domestiqués.A diviser par pays. Ex. : 63.781(51) La soie de Chine.
63.781(52) — du Japon.**63.782 Les succédanés de la soie.**

.782.1 Soies sauvages.

.782.2 Soies d'araignées.

.782.3 Soies artificielles.

63.79 Autres produits inertes des animaux élevés ou exploités.**63.8 Les insectes utiles à l'agriculture.****63.81(.) Apiculture. Abeilles.**

(Pour la physiologie et l'anatomie des abeilles, voir 595.79).

63.81(0) Généralités. A diviser comme 63(0).

63.81:31 Statistiques apicoles.

63.81:38 Commerce des abeilles.

63.81.0 Procédés d'élevage et d'exploitation des abeilles A diviser d'après 63.60

63.81.011 Formation des colonies d'abeilles.

63.81.02 Variétés, races d'abeilles.

63.81.03 Procédés de reproduction.

.032 Croisement. Métissage.

.034 Ponte. Essaimage.

63.81.04 Procédés d'élevage des abeilles.

.043 Alimentation Matières récoltées et élaborées.

63.81.053 Exploitation des produits (v. 63.77).

63.81.06 Installations, matériel apicoles. Le rucher.

.061 Les ruches.

.062 Instruments apicoles.

63.81.07 Peuplement et conduite de rucher.

63.81.08 Procédés de capture des essaims et colonies sauvages

63.81.09 Maladies et ennemis des abeilles.

.091 Maladies proprement dites.

.091.1 Loque ou pourriture du couvain.

.092 Ennemis.

.092.1 Insectes nuisibles.

.092.2 Oiseaux —

.092.3 Mammifères —

.092.4 Plantes nuisibles (qui retiennent les abeilles).

63.82 (.) Sériciculture. Vers à soie.

(Pour l'étude physiologique du ver à soie, v. 595.78).

63.82 (0) Généralités A diviser comme 63(0).

63.82 : 31 Statistiques séricicoles.

63.82 : 38 Commerce des vers à soie.

63.82(0) Procédés d'élevage et d'exploitation des vers à soie.

63.82.011 Achat des graines. Conservation.

63.82.02 Les races, variétés de vers à soie.

63.82.03 Procédés de reproduction.

- .032 Croisement et métissage.
- .033 Ponte. Grainage.
- 63.82.04 Procédés d'élevage.
 - .042 Incubation artificielle Eclosion.
 - o.42.1 Chambres d'éclosion.
 - .042.2 Couveuses.
 - .043 Alimentation des vers à soie.
 - (Murier, voir culture 63.341.41.)
 - .045 Acclimatation des vers à soie.
- 63.82.05 Procédés d'exploitation.
 - .053 Exploitation de la soie, des cocons. (V. 63.78)
- 63.82.06 Installations. Matériel employé.
 - .061 Les magnaneries.
 - .061.1 Etablissement.
 - .061.2 Chauffage.
 - .061.3 Aération. Ventilation.
 - .062 Instruments employés.
- 63.82.07 Peuplement et conduite des magnaneries.
- 63.82.09 Maladies et ennemis des vers à soie.
 - .091 Maladies.
 - .091.1 Grasserie.
 - .091.2 Muscardine.
 - .091.3 Pébrine.
 - .091.4 Flacherie.
 - .095 Procédés de traitement.

63.83 Insectes utiles autres que les abeilles et les vers à soie. (Voir aussi 63.296.1.)

63.9 Chasse. Pêche. Pisciculture. Ostréiculture.

63.91 Chasse. (Comme Sport, voir 799)

- 63.91 : 31 Statistiques concernant la chasse et le gibier.
- 63.91 : 34 Législation — — —
 - (Voir 343.771 Braconnage. Délits de chasse.
- 63.91 : 38 Commerce du gibier vivant. (V. gibier mort, 63.755)
- 63.91.0 Procédés d'élevage et d'exploitation du gibier.

63.91.02 Diverses espèces de gibier.

.021 Gibier à poils.

.022 Gibier à plumes.

63.91.03 Procédés de reproduction du gibier.

63.91.04 Procédés d'élevage —

63.91.05 Procédés d'exploitation —

.053 Exploitation des produits divers (chair, fourrures, etc.) Voir 63.755 et 63.76.

63.91.06 Installations, matériel propres à l'élevage du gibier.
Faisanderies.

63.91.07 Peuplement et conduite de ces installations.

63.91.08 Méthodes et procédés de chasse.

.081 Avec des pièges.

.082 Avec des armes.

.083 Avec des animaux auxiliaires.

.084 Autres procédés de chasse.

.085 Chasse en plaine.

.086 Chasse au bois.

.087 Chasse au marais.

.089 Autres méthodes de chasse.

63.91.09 Maladies et ennemis du gibier.

.091 Maladies.

.092 Ennemis.

.095 Traitement et destruction. Piégeage.

63.92 Pêche. (Comme Sport, voir 799)

63.92:34 Législation relative à la pêche.

(V. 343.272, délits de pêche).

63.92.02 Diverses espèces de poissons. (V. 63.93).

63.92.053 Exploitation des produits de la pêche.
(V. 63.755 et 62.76).

63.92.06 Matériel et engins de pêche.

63.92.08 Méthodes et procédés de pêche.

.081 Avec des pièges, des filets.

.082 Avec des armes.

.083 Autres procédés de pêche.

63.92.09 Maladies et ennemis des poissons. (V. 639.3).

63.921 Pêche en eaux douces.

- .921.1 Pêche du saumon.
- .921.2 Pêche de la truite.
- .921.3 Pêche de l'anguille.
- .921.4 Pêche du brochet.
- .921.9 Autres pêches.

63.922 Pêches maritimes.

- .922.1 Pêche de la sardine.
- .922.2 Pêche du hareng.
- .922.3 Pêche de la morue.
- .922.4 Pêche de l'anchois.
- .922.5 Pêche du thon.
- .922.9 Autres pêches.

63.93 Pisciculture. Poissons. (V. aussi 63.92).**63.93:38 Commerce des poissons vivants.**

(Pour le poisson mort ou conservé, voir 63.756).

63.93.0 Procédés d'élevage et d'exploitation du poisson.**63.93.02 Diverses espèces de poissons** A diviser comme 597.

- 63.93.02.1 Pharyngobranches.
- .02.2 Marsipobranches. Cyclostomes.
- .02.3 Elasmobranches.
- .02.4 Ganoïdes.
- .02.5 Téléostéens.
- 63.93.02.6 Amphibiens (Grenouilles).
- 63.93.02.7 Poissons d'eaux douces.
- .02.8 — — salées.

63.93.03 Procédés de reproduction des poissons.

- .032 Croisement.
- .034 Fécondation. Ponte.
 - .034.1 Fécondation et ponte naturelles. Frai.
 - .034.2 — — artificielles. Frayères artificielles.

63.93.04 Procédés d'élevage du poisson.**.041 Incubation. Ecllosion.****.041.1 Incubation naturelle.****.041.2 — artificielle. Appareils employés.****.043 Alimentation des poissons.****.043.13 Alimentation rationnelle.****.043.14 — forcée.****.043.2 Matières nutritives.****63.93.045 Acclimatation.****.0451 Acclimatation des poissons d'eaux douces en eaux salées****.0452 — — d'eaux salées en eaux douces****63.93.053 Exploitation des produits des poissons (V. 637.565)****63.93.06 Installations et matériel de pisciculture.****63.93.07 Peuplement et conduite des établissements piscicoles.****63.93.09 Maladies et ennemis des poissons élevés. Traitement et destruction.****63.931 Pisciculture en eaux douces.****.931.1 Exploitation des étangs, des viviers.****.931.2 — des lacs.****.931.3 — des cours d'eau.****63.932 Pisciculture en eaux salées.****.932.1 Pisciculture maritime.****.932.2 Pisciculture en eaux saumâtres (étangs salés, lagunes...)****63.94 Ostréiculture.****63.941 Culture des huîtres.****63.941.1 Huîtres comestibles.****.941.2 — perlières.****63.942 Culture des moules.****63.943 Culture d'autres mollusques.****63.95 Astaciculture. Ecrevisses.****63.96 Culture des homards.****63.97 — des oursins.****63.98 — des sangsues Hyrudiniculture.**

64 Economie domestique.

- 641 Cuisine. Gastronomie.
- 642 Confiserie. Pâtisserie.
- 643 Alimentation. Service de table (V aussi 661).
- 644 Chauffage et éclairage.
- 645 Mobilier. (Voir aussi 681 et 74).
- 646 Habillement. Vêtement. Toilette. Modes. (Voir aussi 687).
- 647 Domestiques.
- 648 Blanchissage.
- 649 Education maternelle des enfants. Soins aux malades.

65 Commerce. Communications et transports

Les travaux sur ces matières traitées au point de vue économique sont classées à 38.

- 651 Matériel de bureau.
- 652 Écriture. Calligraphie. Machines à écrire. Cryptographie.
- 653 Sténographie.
- 654 Télégraphie. Téléphonie. Signaux.
- 655 Imprimerie. Edition. Librairie.
- 656 Industries des transports. Chemins de fer. Exploitation technique et commerciale.
- 657 Comptabilité. Tenue des livres.
- 658 Manuels du commerce et des affaires. Tables.
- 659 Publicité. Annonces. Réclames.

66 Industries chimiques.

- 661 Produits chimiques.
- 662 Pyrotechnie. Explosifs. Poudres.
- 663 Industries des boissons.
 - 663.1 Boissons fermentées, en général, et autres que le vin.
 - 663.14 Cidre.

66.32 Le Vin, Vinification, Œnologie.

(Voir aussi 63.46 Viticulture).

66.32(0) Généralités.**66.32 : 31 Statistiques vinicoles.**

66.32 : 336.282 Les octrois et les vins.

66.32 : 337.5 Les droits douaniers sur les vins.

66.32 : 35 Législation vinicole.**66.32 : 38 (.) Commerce des vins.**

66.32 : 381.82 Fraudes dans le commerce des vins.

66.32 : 382 Commerce d'exportation des vins.

66.32 : 389 Mesures vinaires, Contenance des vases vinaires.

66 32 : 54 Chimie des vins.

66.32 : 543.1 Analyse du vin. (V. aussi 66.32.0023 et 66 32.00468)

66.32.001 Caractères et propriétés du vin.

(Voir aussi Tempérance, 178).

66.32.002 Préparation du vin. Vinification proprement dite.

(Voir vendange 63-46-198.2).

.0022.1 Egrappage.**.0022.2 Foulage.****.0022.3 Modifications apportées à l'état de la vendange.**

.0022.31 Réchauffement et refroidissement.

.0022.32 Sucrage.

.0022.33 Plâtrage, tartrage, phosphatage.

.0022.39 Autres modifications.

.0022.4 Cuvage, Fermentation.

.0022.41 Levûres cultivées.

.0022.5 Décuvage.**.0022.6 Pressurage.****.0022.9 Autres procédés de préparation.****66.32.003 Eléments constitutifs du vin (P. le dosage et l'analyse, v. 543.1).****.0023.1 Alcool, Sucre.****.0023.2 Acidité, Extrait sec.****.0023.3 Autres éléments constitutifs.****.0023.4 Matière première.**

.0023.41 Le raisin (Voir 63-46-197.6).

.0023.42 Le moût, sa composition.

66.32.005 Appareils et matériel de vinification.**.0025.1 Fouloirs, Fouloirs-égrappoirs.****.0025.2 Cuves à fermentation.****.0025.3 Appareils pour le traitement des moûts.****.0025.4 Pressoirs.**

.0025.41 Pressoirs ordinaires.

.0025.42 — continus.

.0025.43 — hydrauliques.

.0025.49 Autres systèmes.

- .0025.5 Pompes à vin.
- .0025.6 Filtres.
- .0025.7 Pasteurisateurs, Etuves, Chaudières.
- .0025.9 Autres appareils et instruments de cave et de celliers.
- 66.32.0034 Conditions économiques de la production du vin.
 - Prix de revient.
 - .0035 Conditions économiques de la vente du vin. Prix de vente.
- 66.32.0041 Consommation du vin. (V. aussi 178 et 611.312).
- .0043 Transport du vin, emballage spécial.
- 66.32.0044 Conservation du vin. Vases vinaires.
 - 66.32.0044.1 Procédés de conservation.
 - .0044.12 Chauffage.
 - .0044.13 Pasteurisation.
 - 66.32.0044.2 Vases vinaires.
 - .0044.21 Foudres.
 - .0044.22 Cuves fermées.
 - .0044.23 Tonneaux, fûtaillies.
 - .0044.24 Bouteilles.
 - .0044.25 Autres vases vinaires.
 - .0044.27 Préparation et entretien des vases vinaires.
 - .0044.271 Ebonillantage, Lavage.
 - .0044.272 Etuvage.
 - .0044.273 Méchage.
 - .0044.274 Emploi de produits chimiques.
- 66.32.0045 Soins d'entretien et d'amélioration du vin.
 - .0045.1 Soutirages.
 - .0045.2 Filtrages.
 - .0045.4 Collages.
 - .0045.4 Autres soins d'entretien.
 - .0045.5 Carbonication.
 - .0045.6 Traitement à l'électricité.
 - .0045.7 Congélation.
 - .0045.8 Procédés de vieillissement artificiel.
 - .0045.9 Autres procédés d'amélioration.
- 66.32.0046 Usure, Altérations du vin, leurs remèdes.
 - .0046.1 Déperdition due au vieillissement.
 - .0046.2 Défauts naturels du vin.
 - .0046.21 Apreté, Verdeur.
 - .0046.22 Vins plats, sans couleur.
 - .0046.23 Casse des vins.
 - .0046.24 Brunissement des vins blancs.
 - .0046.29 Autres défauts naturels.
 - .0046.3 Altérations accidentelles.
 - .0046.31 Goût de moisi.
 - .0046.32 Goût de fût, de lies, de sec.
 - .0046.39 Autres.

.0046.4 Maladies proprement dites.

.0046.41 Fleurs du vin.

.0046.42 Aecescence.

.0046.43 Amertume.

.0046.44 Tourne.

.0046.45 Pousse.

.0046.46 Graisse.

.0046.49 Autres maladies.

.0046.8 Adulterations et falsifications du vin, Contrôle.

(Voir aussi 614.312).

66.32.0048 Utilisation des résidus de la vinification.

(Pour la distillation des mares et des vins, voir 663.5).

.0048.1 Marcs, Vins de marc, Piquettes.

.0048.2 Lies, tartres.

.0048.9 Autres résidus.

66.32.006 Etablissements et locaux vinicoles.

.0063 Etablissements œnologiques.

.0064 Maisons de commerce des vins.

.0065 Locaux vinicoles.

.0065.1 Cuviers, Cuveries.

.0065.2 Celliers, Chais, Caves, Magasins à vins.

66.321 (.) Les vins, les crus.

Ex.: Les grands crus bordelais 66.321(44.52)

66.322 Vins spéciaux et d'imitation.

.322.1 Vins faits en blanc.

.322.2 Vins rosés.

.322.3 Vins mousseux. Champagnisation.

.322.4 Vins muscats.

.322.6 Vins de raisins secs.

.322.7 Autres vins spéciaux.

.322.9 Vins d'imitation divers (vermout, etc.)

66.323 Les succédanés du vin. (V. aussi 663)

66.323.1 Vins de fruits autres que le raisin.

66.324 Les dérivés du vin.

66.324.1 Eau-de-vie de vin. (V. 663.5)

66.324.2 Vinaigre de vin. Sa fabrication.

663.3 Boissons brassées en général et boissons brassées autres que la bière.

663.4 Bière.

663.5 Boissons distillées.

664 Industrie des aliments.

664.1 Fabrication du sucre.

664.3 Beurre artificiel. Oléomargarine. Lard et composés du lard.

664.5 Epices et condiments. (Voir aussi 63.345.3).

664.8 Conserves de fruits et de légumes.

664.9 Conserves de viande et de poisson.

665 Huiles. Gaz, Bougies.

665.3 Industrie des huiles et graisses végétales.

666 Céramique. Glaces. Pierres. Ciments.

667 Blanchiment. Teinture. Couleurs. Vernis. Encres.

668 Autres industries de chimie organique. Savons, gommes, parfumerie, engrais, distillation de goudron, etc.

668.4 Industrie des gommes et des résines (V. aussi 63.347 et 63.492).

668.5 Industrie des essences et des parfums (V. aussi 63.345.2 et 63.52).

668.6 Industrie des engrais chimiques.

(Mêmes divisions que 63.166 Engrais chimiques).

Ex. : 668.61 Fabrication des engrais azotés.

669 Métallurgie.

Fabrication du fer, de l'acier, du cuivre, du plomb, etc.

67 Industries et manufactures diverses.

671 Articles de métal en général.

672 Articles de fer et d'acier : poélerie, coutellerie, etc.

673 Articles de cuivre et de bronze : cloches, etc.

674 Industries du bois.

675 Industries du cuir.

- 676 Papier et articles en papier.
- 677 Industries des matières textiles (V. aussi 63.341.1 et 63.7).
- 678 Industries du caoutchouc (V. aussi 63.347.3).
- 679 Celluloïde et autres produits.

68 Autres industries et métiers.

- 681 Horlogerie et fabrication d'instruments de précision.
- 682 Forge. Maréchalerie.
 - 682.1 Maréchalerie.
- 683 Serrurerie. Armurerie.
- 684 Carrosserie. Ebénisterie.
- 685 Sellerie et cordonnerie.
- 686 Reliure.
- 687 Vêtements. Tailleurs. Chapellerie. (V. aussi 646).
- 689 Autres métiers.

69 Construction.

La construction au point de vue architectural est classée à 721.
 La construction mécanique est classée à 621.

- 691 Matériaux de construction. Leurs propriétés et leur emploi.
- 692 Plans. Devis. Cahiers des charges. Surveillance des travaux.
- 693 Maçonnerie. Plafonnage.
 - 693.8 Moyens de protection des édifices contre le feu.
- 694 Charpente. Menuiserie.
- 695 Toitures. Tuiles. Ardoises.
- 696 Plomberie. Installation du gaz, de la vapeur, etc.
- 697 Chauffage. Ventilation.
- 698 Peinture. Vitrierie. Tapisseries et papiers peints.
- 699 Construction des navires, des wagons et des voitures.

7 Beaux-Arts.

701 Esthétique.

71 Art des Jardins et des Serres.

(V. aussi 63.52, horticulture).

- 711 Parcs publics.
- 712 Jardins privés. Pelouses.
- 713 Allées pour piétons. Allées pour voitures.
- 714 Eaux. Fontaines. Lacs.
- 715 Arbres. Haies. Buissons (V. aussi 63.49 et 58).
- 716 Plantes. Fleurs (V. aussi 63.52)
- 717 Tuya. Gazons.....
- 718 Monuments. Mausolées.
- 719 Cimetières (V. aussi 393.1 et 614.61).

72 Architecture.

721 Construction architecturale.

Fondations, voûtes, colonnes, arches, toitures, étages, portes, fenêtres, etc.
Voir aussi 69. Art du constructeur en général.

722 Architecture ancienne et orientale.

723 Architecture du moyen âge.

Byzantine, arabe, turque, romane, gothique.

724 Architecture moderne.

Renaissance, néo-gothique, néo-grecque.

725 Architecture civile et publique. Bâtiments publics.

Bâtiments d'administration, chemins de fer, fabriques, hôpitaux, prisons, lieux de divertissements, etc.

725.27 Marchés aux bestiaux.

725.28 Abattoirs.

725.36 Elévateurs de grains. Graineteries.

726 Architecture religieuse. Bâtiments religieux.

Eglises, chapelles, abbayes, etc.

727 Bâtiments destinés aux sciences, aux arts et à l'enseignement.

Ecoles, musées, bibliothèques, etc.

728 Architecture privée. Bâtiments d'habitation.

Maisons, hôtels, chalets, villas, etc.

728.94 Ecuries. Remises.

.95 Granges. Greniers.

.96 Laiteries (V. aussi 63.71).

.97 Glacières.

.98 Serres (V. aussi 63.191.193).

729 Décoration et dessin d'architecture.

Élévation, plans, peinture décorative, décoration en relief, mosaïque.
Voir 74, dessin et décoration en général.

73 Sculpture.

736 Sigillographie, gemmes, camées.

737 Numismatique. Médailles.

738 Céramique. Poterie. Porcelaines.

74 Dessin. Art décoratif. Arts appliqués ou industriels.

75 Peinture.

76 Gravure. Estampes. Lithographie.

754 Chromolithographie. Imagerie en couleur. Affiches illustrées.

77 Photographie.

Classer ici les procédés divers de reproduction par la photographie.

779 Collections de photographies.

78 Musique.

Sous les divisions suivantes sont classées ensemble la musique elle-même (morceaux et partitions) et tout ce qui concerne la critique musicale, la facture et l'enseignement des instruments

781 Théorie de la musique.

782 Musique dramatique.

Grand opéra, opéra comique, opéra bouffe, opérette, pantomime.

783 Musique sacrée.

784 Musique vocale. Chant et chansons.

785 Musique orchestrale.

La musique orchestrale dramatique est classée 782 et la musique orchestrale sacrée 783.

786 Piano et orgue.

787 Instruments à cordes.

788 Instruments à vent.

789 Instruments à percussion et Instruments mécaniques.

79 Jeux. Divertissements. Sports.

Divertissements publics : Concerts. Panoramas. Cirques. Fêtes publiques. Jeux divers. Danse. Théâtres, hormis la littérature dramatique classée à 8 et la musique dramatique classée à 782.

796 Sports et jeux en plein air : cyclisme, patinage, law-tennis, etc.

797 Canotage. Yachting.

798 Equitation. Courses. Sport du cheval.

799 Chasse, v. aussi 639.1. Pêche, v. aussi 639.2. Tir, en tant que sports.

8 Littérature. Belles-Lettres

La littérature est divisée par langues et non par pays. Ainsi la littérature d'expression française, du Canada, de la Suisse, de la Belgique est classée avec la littérature française. La division des littératures par langues est empruntée à la Table III des subdivisions communes. Les nombres de cette table se combinent avec le chiffre 8 en supprimant le signe =. Ex. :

= 4, langue française, 84, littérature française.

La littérature de chaque langue se subdivise, par l'interposition d'un tiret, de la manière dont, sous la division 44, est subdivisée la littérature française.

84 Littérature française.

- 84-1 Poésie.
- 84-2 Théâtre.
- 84-3 Roman. Fiction. Contes. Nouvelles.
- 84-4 Essais.
- 84-5 Eloquence.
- 84-6 Lettres.
- 84-7 Satire et Humour.
- 84-8 Miscellanées.

9 Histoire et Géographie.

L'histoire générale et les généralités sur l'Histoire sont classées à la division 9.
Ex. : 9(05), Revue d'Histoire générale. L'histoire des divers pays en particulier est classée aux divisions 93 à 99.

- 901 Philosophie de l'histoire. Histoire de la Civilisation.
- 902 Sciences auxiliaires de l'Histoire : Chronologie, Archivistique, Diplomatique, etc.

91 Géographie et voyages.

Ici sont classés, avec les ouvrages de géographie proprement dite, les descriptions, les voyages et les guides de voyageurs, tous les ouvrages qui traitent d'un pays à tous les points de vue. Ceux qui traitent d'un sujet déterminé, dans un certain pays, sont classés à ce sujet et à la subdivision géographique correspondante.

A subdiviser par l'indice géographique propre à chaque pays, placé entre parenthèses, et donné par la table n° II des subdivisions communes, voir page 79.

- 91(.) Géographie des divers pays en particulier.
- 911 (.) Géographie historique. Développements et changements des divisions politiques. A diviser par pays.
- 912 (.) Cartes, plans, atlas. A diviser par pays.
- 913 (.) Archéologie. Antiquités. A diviser par pays.

92 Biographie.

Comprend les autobiographies, journaux de vie, mémoires, éloges, nécrologies, etc.

Les biographies individuelles sont classées alphabétiquement d'après le nom des personnes qui en sont le sujet. Ex. :

92 (Bacon) Biographie de Bacon

Les biographies collectives, comprenant la vie des personnes d'un pays déterminé, sont divisées par pays. Ex. :

92 (14) Biographie française

Les biographies collectives par spécialités, comprenant la vie des personnes qui se sont occupées d'une même science, ont occupé des fonctions similaires ou ont été adonnées à des travaux identiques, sont divisées par matières. Ex. :

92 : 52 Biographie collective des Astronomes

Au lieu de ranger les biographies en une seule classe subdivisée alphabétiquement, il est aussi loisible :

Ou bien de rattacher les biographies intéressant chaque sujet au nombre classificateur du sujet lui-même. Ex. :

52 : 92 (Copernic) Biographie de l'astronome Copernic

Ou bien de subdiviser le nombre 92 par tous les nombres de la classification. Ex. :

92 : 52 (Copernic) Biographie des astronomes-Copernic

929 Généalogie. Héraldique. Blasons. Ordres de Chevalerie.

93 à 99 Histoire des divers pays en particulier.

Comprend à la fois l'Histoire générale et l'Histoire locale de chaque pays. L'Histoire de chaque sujet est classée avec le sujet.

Les divisions de l'Histoire par pays sont les mêmes que celles de la géographie et, comme elle, empruntées à la Table n° II des subdivisions communes (voir page 79). Toutefois les nombres classificateurs de cette table sont directement ajoutés au chiffre 9, nombre propre à l'histoire, en supprimant la parenthèse. Ex. :

(41) France 941 Histoire de France

(73) Etats-Unis 973 Histoire des Etats-Unis

L'Histoire des divers pays en particulier peut être subdivisée par époque au moyen des subdivisions communes de temps. Voir table III (page 93). Ex. :

944 « 1848 » Histoire de la Révolution de 1848 en France

945 « 17 » Histoire d'Italie au xviii^e siècle.

Les travaux historiques sur une matière déterminée sont classés avec cette matière, subdivision de forme (09). Ex. :

52(09) Travaux sur l'Histoire de l'Astronomie

Ne pas confondre les travaux historiques avec les ouvrages anciens. Ceux-ci sont classés sans distinction de date de publication, avec les ouvrages modernes, mais il reste loisible de ranger les ouvrages dans chaque division d'après l'ordre chronologique de leur publication.

L'Histoire religieuse est classée à 27 et l'Histoire du Droit à 349.

INDEX ALPHABÉTIQUE

L'Index alphabétique donne, en regard de chaque rubrique, le nombre classificateur correspondant.

Les caractères gras employés pour certaines rubriques indiquent qu'elles sont subdivisées dans la Table méthodique et qu'on peut se reporter, dans l'Index, à des divisions plus spéciales.

Pour utiliser cet Index, on devra prendre connaissance des indications données dans l'Introduction ; il sera aussi fort utile de se reporter à la Table méthodique qui contient des notes explicatives.

INDEX

Abattage

Abattage d. anim. dom.	614.97
Abattoirs - construction	725.28
- hygiène publ.	614.741
Abbeyes (architecture)	726
Abeilles	63.81 (.)
alimentation	63.81.043
capture	63.81.08
colonies	63.81.011
élevage	63.81.04
ennemis	63.81.002
maladies	63.81.091
races	63.81.02
reproduction	63.81.03
produits	63.77
Abricotier	63.411.6
Abris contre la gelée	63.212.1
Abris des plantes - matériel	63.173.4
Absinthe - culture	63.348.5
Absorption des liquid. - Bot.	581.111
Absorption des sols - Agr.	63.112.2
Abyssinie	(63)
Académies	06 (.)
Acarocécidies	63.222.2
Accidents météoriq. - Agr.	63.21
- Assurances	368
- Hyg. publ.	614
Acclimatation d. anim. dom.	63.6.045
des plantes	63.194
des poissons	63.93.045
des vers à soie	63.82.045
Acescence du vin	66.32.0046.42
Achantis (pays des)	(667)
Achat - (commerce)	381.88 :
des engrais	63.162.6
- chimiques	63.167.06
Achlamydosporées - Bot.	583.94
Achlorophyllacées - Bot.	589.9
Acidité du vin	66.32.0023.2
Acier (articles d')	672
Acoustique	534
Acquisition d'anim. à élever	63.6.011
Actinozoaires - Zool.	593.6
Adaptation - Physiol.vég.	581.152

Alimentation en stabulation

Adaptation - Physiol.vég.	581.153
de la vigne	63.46 : 581.152
Administration	35 :
de l'Agriculture	63 : 35 (.)
centrale	351
locale	352 (.)
Adultérations du vin	66.32.0046.8
Aération des magnaneries	63.82.0613
Aérostation	533
Afghanistan	(581)
Affiches illustrées	764
Affinage des fromages	63.73.0022.2
Affinité des sujets greffés	63.195.36
Afrique	(6)
Centrale du Nord	(66)
— du Sud	(67)
Méridionale	(68)
Age des sujets à greffer	63.195.31
Agendas...	... (058) (.)
agricoles	63 (058) (.)
Agriculture	63 (.)
en France	63 (44)
Aide-mémoire agricoles	63 (022)
Ails	63.511.8
Ain	(44.44)
Aisne	(44.34)
Alais	(44.83.2)
Albi	(44.85.1)
Alcaloïdes des végétaux	581.194.4
Alcool (fabric.)	663.5
du vin	66.32.0023.1
Alcoolisme	178
Aleurone	581.194.2
Alfa	63.341.21
Algèbre	512
Algérie	(65)
Algues - Bot.	589.3
Alimentation - Econ. dom.	643
- Zootechnie	63.6.043
forcée	63.6.043.14
en pâturages	63.6.043.12
rationnelle	63.6.043.13
en stabulation	63.6.043.11

Alimentation des abeilles

Alimentation des abeilles	63.81.043
du cheval	63.611.043
des plantes	581.131
des poissons	63.93.043
des vers à soie	63.82.043
Aliments - Industrie	664
- Inspection	614.3
- Zootechnie	63.6.043.2
animaux - Hyg.	613.28
végétaux —	613.26
Alisier	63.491.18
Allaitement - anim. dom.	63.6.042
Allées pour piétons - Pares	713
voitures —	713
Allemagne	(43)
Allemand - langue	= 3
- philologie	43
Allier	(44.57)
Almanachs...	... (059) (.)
agricoles	63(059) (.)
généraux	059
Alpage des anim. dom.	63.6.043.12
Alpages (prairies)	63.331.13
Alpes-Maritimes	(44.94)
Alsace	(434.4)
Allérations du beurre	63.72.0046.2
des fromages	63.73.0046.2
du lait	63.71.0046.2
du miel	63.771.0046.2
du vin	66.32.0046
accidentelles	66.32.0046.3
naturelles	66.32.0046.2
Amandier	63.411.7
Amélioration du vin	66.32.0045
Aménagement des forêts	63-49-193.3
Amendements	63.15
d. sols argileux	63.151
d. sols siliceux	63.152
Américaines - vignes	63-46-194.2
Amérique centrale	(728)
du Nord	(7)
du Sud	(8)
Amertume du vin	66.32.0046.43
Amidon (des végétaux)	581.193.1
Amidons (inspect. des)	614.312
Amour (morale)	176
Ampélographie	63-46-194 (.)
américaine	63-46-194.2
Amphibiens - Zool.	597.6
Analyses - Hyg. publ.	614.3

Animaux rapaces

Analyse chimique	543
aliments	543.1
boissons	543.1
eau	543.3
lait	543.2
roches	543.6
subst. anim.	543.9
inorg.	543.7
végét.	543.8
des cendres vég.	581.192.1
des engrais	63.162.7
organique - Bot.	581.192.2
qualitative	544
— des sols	63.113.2
quantitative	545
— des sols	63.113.3
des végétaux	581.192
du vin	66.32 : 543.1
Anarchie	335
Anatomie - Médecine	611
comparée - Zool.	591.4
descript.	— 591.7
végétale	581.4
Ane	63.612
Angelique	63.345.13
Anglais - langue	= 2
- philologie	42
Angleterre	(42)
Anglo-Saxon - langue	= 29
Angoumois	(44.65)
Animaux auxiliaires (chasse)	63.91.083
causant d. maladies	591.67
domestiques - Hyg.	614.9
abattage	614.97
entretien	614.94
nourriture	614.95
transport	614.96
domestiques - Zoot.	63.6
alimentation	63.6
élevage	63.6.04
maladies	619
races	63.6.02
reproduction	63.6.03
exploités	63.6, 63.8, 63.
nuisibles	591.65
aux animaux	591.69
— — nuis.	63.296
aux plantes	591.69
— — cultiv.	63.26
rapaces	591.66

Animaux utiles

Animaux utiles	591.61
à l'agricult.	63.6, 63.8
aux pl. cult.	63.296
Anis	63.345.12
Anjou	(44.18)
Annales...	..(95) (-)
agricoles	63(95) (-)
des Sociétés	..(96) (-)
— agricoles	63(96) (-)
Annam	(598)
Annonces	659
Annuaire...	...(958) (-)
agricoles	63 (958) (-)
généraux	958 (-)
Anthologies	...(9822)
agricoles	63 (9822)
Anthropologie	572
Anthyllide vulnéraire	63.331.424
Antiquité (période)	« — »
Antiquités	913 (-)
Antiseptiques - malad. plant.	63.29.53
Apétales - Bot.	583.9
Apiculture	63.81 (-)
Aplatisseurs	63.176.11
Apocarpées - Bot.	584.7
Appareils de beurrerie	63.72.0025
à cuire - Agr.	63.176.35
d'égrenage	63.175
de fromagerie	63.73.0025
de laiterie	63.71.0025
de nettoyage	63.175
à prép. la cire	63.772.0025
- le miel	63.771.0025
- les récoltes	63.176
fourrages	63.176.2
graines	63.176.1
racines	63.176.3
tourteaux	63.176.34
tubercules	63.176.36
pour récolter	63.174
p. trav. du sol	63.171
de traitement	
malad. pl.	63.29.4
transporteurs	63.177
de vinification	66.32.0025
Apreté du vin	66.32.0046.21
Arabie	(53)
Arabe (langue)	= 92
Arachide	63.342.17
Arachnides - Zool.	595.4

Armée

Arboriculture fruitière	63.41
générale	63.4
d'ornement	63.524
Arbres forestiers	63.49
culture	63.49-19
essences	63.491
fruitiers	63.41
dans céréales	63-42-31
à fruits acides	63.414
amylacés	63.412
huileux	63.413
sucrés	63.411
à huile et mat. gras.	63.342.18
d'ornement-culture	63.524
art	715
Arbrisseaux divers - Sylv.	63.499
d'ornement	63.524
Arbustes d'ornement	63.524
à feuil. caduques	63.524.1
persistantes	63.524.2
grimpants	63.524.3
sarmenteux	63.524.3
Archéen (lieu géol.)	(111)
Archéologie	913 (-)
préhistorique	571
Architecture	72
ancienne	722
arabe	723
byzantine	723 $\frac{1}{2}$
civile	725
gothique	723
moderne	724
moyen-âge	723
néo-gothique	724
néo-grecque	724
orientale	722
privée	728
publique	725
religieuse	726
renaissance	724
romane	723
turque	723
Archivistique	902
Ardèche	(44.82)
Ardennes	(44.31)
Ardoises	635
Argentine (Républ.)	(82)
Ariège	(44.88)
Arithmétique	511
Armée	355

Armes

Armes (chasse)	63.91.082
Armurerie	683
Arpentage	526
Arracheurs de racines	63.174.5
de tubercules	63.174.5
Arrosages	63.196.15
insecticides	63.29.42
Art décoratif	74
dentaire	617
de l'Ingénieur	62
Arthropodes - Zool.	595.2
Artichaut	63.511.21
Articulés - Zool.	595
nuisibles - Agr.	63.265
Artiodactyles - Zool.	599.73
Artois	(44.27)
Arts appliqués	74
industriels	74
Ascolichens - Bot.	589.15
Ascomycètes - Bot.	589.23
nuisibles - Agr.	63.243
Asie	(5)
centrale	(58)
Asperges	63.511.1
Assimilation chlorophyll.	581.132
Assistance	361
Associations politiques	362
Assolements	63.191.13
d. cult. fourrag.	63.33-191.13
Assurances	368
agricoles	368.5
du bétail	368.52
contre la grêle	368.51
Astaciculture	63.95
Astérales - Bot.	583.53
Astronomie	52
descriptive	523
pratique	522
théorique	521
Ateliers de fabric. de...	...0063
Atlas géographiques	912 (.)
Aube	(44.33.1)
Aubergines	63.513.4
Aude	(44.87)
Aulne	63.491.22
Aunis	(44.64)
Australasie	(93)
Australie	(94)
Autographes	091
Autriche	(436)

Betterave industrielle

Autriche	63.661.1
Auvergne	(44.59.1
Aveyron	(44.74)
Avoine - culture	63.314
élevée - fourrag.	63.331.415
nourrit. du cheval	63.611.043.22-14
Azote ammoniacal - engrais	63.167.12
nitrique	— 63.167.11
organique	— 63.167.13

B

Bactéries - Bot.	589.95
nuisibles aux pl. cult.	63.23
Bade	(434.6)
Badigeonnages - malad. pl.	63.29.47
Balivage	63.49-191.194.5
Bambou	63.341.23
Banques	332
Barattage	63.72.0022.2
Barattes	63.72.0025.2
Barbades	(729.8)
Bas allemand (langue)	= 39.1
Basidiolichens - Bot.	589.11
Basidiomycètes - Bot.	589.22
nuisibles - Agr.	63.242
Basses-Alpes	(44.95)
Basse-cour	63.65.06
Basses-Pyrénées	(44.79)
Bâtiments d'habitat. Arch.	728
publics	— 725
religieux	— 726
scientifiques	— 728
Battage au fléau	63.175.1
Batteuses mécaniques	63.175.2
Bavière	(433)
Béarn	(44.7)
Beaux-Arts	7
Bêches	63.171.1
Belgique	(433)
Béliers hydraul. - Agr.	63.178.3
Beloutschistan	(588)
Belles-Lettres	8
Bergeries	63.631.06
Bermudes	(729.9)
Berry	(44.55)
Bétail	63.62
Bêtes laitières	63.71.0022.1
Betterave fourragère	63.332.1
industrielle	63.343.3

Beurre

Beurre	63.72
Altérations	63.72.0046.2
artificiel	63.723
industrie	664.3
caractères	63.72.001
conservation	63.72.0044
consommation	63.72.0041
éléments constit.	63.72.0023
Inspection - Hyg.	614.325
Maladies	63.72.0046.2
naturel	63.721
de petit-lait	63.73.0048.1
propriétés	63.72.001
résidus	63.72.0048
transport	63.72.0043
vente (prix)	63.72.0035
Beurreries	63.72.006
appareils	63.72.0025
Béziers	(44.84.2)
Bible	22
Bibliographie	01
Bibliographies agricoles	63 : 016
d'anonymes	014
par classes d'aut.	013
individuelles	012 A-Z
par pays	015 (-)
de pseudonymes	014
par sujets	016 :
universelles	011
Bibliothéconomie	02
Bibliothèques	
Administration	025
Architecture	727
Classification bibl.	025.4 :
Constr., mobilier	022
Direct., personnel	023
Fondation	021
Lecteurs. Public	024
générales	027 (-)
spéciales	026 :
Bienfaisance	361
Bière	663.4
Bimanes - Zool.	599.9
Binages	63.196.12
Biographie	92
des Agriculteurs	63 : 92
Biologie	57
des anim. nuis. Agr.	63.29.1
du phylloxera	63-46-275(Ph)01
Birmanie	(591)

Bouturage

Bisocs	63.171.22
Blanchiment de la cire	63.772.0022.3
industr.	667
Blanchissage - Econ. dom.	648
Blasons	929
Blé	63.311
culture	63-311-19
noir	63.318
Bœuf	63.621
Bohème	(437)
Bois demi-durs	63.491.2
durs	63.491.1
(forêts)	63.49
industrie	674
produit utilisable	63.197.1
précieux	63.493
tendres	63.491.3
Boissons - Industrie	663
- Inspection	614.34
alcooliq. (tempér.)	178
brassées - fabric.	663.3
- inspect.	614.343
distillées - fabric.	663.5
- inspect.	614.345
fermentées - fabric.	663.1
- inspect.	614.341
mélangées —	614.349
tirées d. fruits —	614.346
Bolivie	(84)
Bornéo	(911)
Bosnie	(439.5)
Botanique	58
agricole	63 : 58
analytique	581
biologique	581
économique	581.6
agricole	63 : 581.6
topographique	581.9 (-)
Bottelleuses	63.176.21
Bouches-du-Rhône	(44.91)
Bouddhisme	294
Boues de villes - Engrais	63.164.2
Bougies	665
Bouleau	63.491.21
Bourbonnais	(44.5)
Bourgeons - Bot.	581.433
Bourgogne	(44.42)
Bouteilles - vin	66.32.0044.24
Bouturage - Agr.	64.195.4
- Bot.	581.167.2

Boutures

Boutures	63.195.41
choix	63.195.41
plantation	63.195.43
préparation	63.195.42
Brachiopodes - Zool.	594.8
Braconnage	343.771
Brahmanisme	294
Branches - Anat. bot.	581.434
Brasseries - Hyg. publ.	614.731
- Indust.	663.3, 663.4
Brème	(435.2)
Brésil	(81)
Bretagne	(44.15)
Brevets d'invention	608
— — légis.	347.7
Brioude	(44.81.12)
Brise-tourteaux	63.176.34
Brome des prés	63.331.418
Bronze (articles de)	673
Bronzes d'art	739
Brouettes	63.177.2
Broyeurs d'ajoncs	63.176.24
de sarments	63.176.24
de tubercules	63.176.36
Brunissement d. vins blancs	66.32.0046.24
Brunswick	(435.4)
Bryozoaires - Zool.	594.7
Buffle	63.622
Buissons - Agr.	63.499
- Art des jardins	715
Bulbes utilisables	63.197.2
Bulgarie	(497.2)
Bulletins	.. (05) (.)
agricoles	63 (05) (.)
de Sociétés	.. (06) (.)
agricoles	63 (06) (.)
Bureaux - Matériel	651
Buttages	63.196.13
Buttoirs	63.171.25
C	
Cacao - Hyg. publ.	614.347
Cacaoyer	63.346.24
Cachou (plantes à)	63.347.5
Café - Hyg. publ.	614.347
Caféier - Cult.	63.346.21
Cafreterie	(686)
Cahiers des charges - Const.	692
Caillage du lait	63.73.0022.1
Calcul des annuités	519
des assurances	519

Carposporées nuisibles

Calcul différentiel	517
intégral	517
Calendriers de...	.. (059) (.)
d'agriculture	63(059) (.)
Calligraphie - Commerce	652
Calvados	(44.22)
Calycinées - Bot.	584.4
Cambodge	(596)
Cambrien (lieu géol.)	(112.1)
Camées	736
Cameline - Culture	63.342.14
Camembert (fromage)	63.731.12
Campanales - Bot.	583.57
Campêche (pl. tinet.)	63.342.336
Camphrier	63.347.2
Canada	(71)
Canard	63.657
Canaux - Art de l'Ing.	626
- Commerce	386
d'irrigation - Agr.	63.132
Canne à sucre	63.343.1
Cannellier	63.345.35
Canons grêlifuges	63.213
Canotage	797
Cantal	(44.59.2)
Caoutchouc - Industrie	678
- Plantes à	63.347.3
Caprier	63.345.37
Caprifoliacées - Bot.	583.51
Capture - Chasse	63.6.08
avec d. animaux	63.6.083
— armes	63.6.082
— pièges	63.6.081
d'animaux à élever	63.6.011
Caractères du beurre	63.72.001
des fromages	63.73.001
du lait	63.71.001
du miel	63.771.001
du vin	66.32.001
Carbonication du vin	66.32.0045.5
Carbonifère (lieu géol.)	(115)
Carcassonne	(44.87.1)
Cardère	63.341.31
Cardon	63.511.22
Carnivores - Zool.	599.74
Carrosserie	684
Carotte comestible	63.512.2
fourrag.	63.332.2
Carposporées (Algues) Bot.	589.4
Carposporées (chp.) Bot.	589.21
nuisibles - Agr.	63.241

Cartes agronomiques

Cartes agronomiques	63.119 (.)
géographiques	912 (.)
viticoles	63-46-192 (.)
Carthame	63.342.332
Caryophyllinées - Bot.	583.15
Caséine du lait	63.71.0023.3
Casse des vins	66.32.0046.23
Castelnaudary	(44.87.2)
Castres	(44.85.2)
Catalogues de Bibliothèques	017
privées	017.2 (.)
publiques	017.1 (.)
d'éditeurs	017.4 (.)
de libraires	017.4 (.)
de vente de livres	017.3 (.)
Caucase	(479)
Claves	66.32.0065.2
Cécidiologie agric.	63.22
- Bot.	581.23-2
Cèdre	63.492.5
Celastrales - Bot.	583.27
Célèbes	(912)
Cèleri	63.511.23
-rave	63.512.7
Celliers	66.32.0065.2
Celluloïde	679
Cellulose	581.193.3
Cendres de végétaux - Engr.	63.165.3
Cépages	63-46-194 (.)
américains	63-46-194.2
porte-greffes	63-46-194.22
product. directs	63-46-194.21
hybrides	63-46-194.3
porte-greffes	63-46-194.32
product. directs	63-46-194.31
indigènes	63-46-194.1
à greffer	63-46-194.12
non greffés	63-46-194.11
Céphalopodes - Zool.	594.5
Céramique - Art	738
- Industrie	696
Céréales	63.31
culture	63-31-19
inspect. hyg.	614.312
produits	63-31-197
Céret	(44.89.2)
Cerfeuil	63.511.7
Cerisier	63.411.7
Cétacés - Zool.	599.5
Chaires d'agriculture	63 (071) (.)

Chaulage des terres

Chais - Vins	66.32.0065.2
Chalets - Architecture	728
Chaleur (physique)	536
des terrains	63.112.3
Chameau domestique	63.624
Champagne - Province	(44.33.1)
vins de	66.322.3 (44.33.1)
Champagnisation des vins	66.322.3
Champignons - Bot.	589.2
cultivés	63.518
parasites - Agr.	63.24
Champs d'expériences agr.	63 (0722) (.)
Chansons	784
Chant	784
Chanvre	63.341.12
Chapellerie	687
Chapelles - Architecture	726
Chardon à foulon	63.341.31
Charente	(44.65)
-Inférieure	(44.64)
Chargeurs de foin	63.174.3
Charité	361
Charme - Arb. for.	63.491.14
Charpente	694
Charrues	63.171.2
ordinaires	63.171.21
spéciales	63.171.23
sulfureuses	63.29.42
à vapeur	63.171.24
vignerones	63.171.23
Chasse (délits de)	343.771
- Exploitation	63.91
au bois	63.91.086
au marais	63.91.087
en plaine	63.91.085
- Sport	799
Chassis - Matér. agr.	63.173.42
Chat - Elevage	63.68
- Méd. vétér.	619.8
Chataignier - Arb. forest.	63.491.13
- Arb. fruit.	63.412.1
Chaudières à fromages	63.73.0025.1
trait. mal. pl.	63.29.45
vinaires	66.32.0025.7
Chauffage - Construct.	697
- Econ. dom.	644
du lait	63.71.0044.12
des magnaneries	63.82.061.2
du vin	66.32.0044.12
Chaulage des terres	63.151

Chaussages

Chaussages d. plantes	63.196.13
Chaussées	625
Cheiroptères - Zool.	599.4
Chemins de fer agricoles	63.177.4
- Commerce	385
- Construction	625
- Exploitation	656
Chêne-forestier	63.491.11
à kermès	63.342.333
tannifère	63.342.42
Cher	(44.55)
Cheval - Elevage	63.611
- Maladies	619.11
Chevalerie (Ordres de)	929
Chèvre - Elevage	63.632
- Maladies	619.32
Chlorophyllacées - Bot.	589.8
Chlorophylle	581.194.1
Chicorée à café - Culture	63.346.22
Chicorées - Salades	63.511.5
Chien - Elevage	63.67
- Maladies	619.7
Chili	(83)
Chimie	54
agricole	63 : 54
expériment.	542
inorganique	546
organique	547
physiologique	591.19
pratique	542
des sols	63.113
inorgan.	63.113.4
organiq.	63.113.5
théorique	541
végétale	581.19
des vins	66.32 : 54
Chine	(51)
Chinois (langue)	= 95
Chirurgie	617
Chlorops du blé	63-311-277 (Chl.)
Chocolat - Hyg. publ.	614.347
Chou	63.511.3
-fleur	63.511.3
-navet	63.512.5
-rave	63.512.5
Chromolithographie	764
Chronologie	529
historique	902
Chute des branches - Bot.	581.136.3
feuilles - Bot.	581.136.2

Colombie

Chypre	564
Cidre	633.14
Ciments - Industrie	606
Cimetières - Beaux-Arts	719
Circulation - Botan.	581.11
des gaz	581.113
des liquides	581.112
- Zoologie	591.11
Cire	63.772
Blanchiment	63.772.0022.3
Fusion	63.772.0022.1
Moulage	63.772.0022.2
Préparation	63.772.0022
Propriétés	63.772.001
Purification	63.772.0022.2
Succédanés	63.772.3
Utilisation	63.772.0041
Cires	63.772
d'abeilles	63.772.1
industrielles	63.772.33
minérales	63.772.38
d'origine animale	63.772.22
végétale	63.772.21
Cirques	79
Citronnier	63.414.2
Citrouille	63.513.2
Classification bibliograph.	025.4 :
des sols	63.111
Climatologie	551.56
Cloches	673
Clôtures	63.499
Cnidariés - Zool.	593.5
Cobayes	63.69
Coca - Culture	63.346.25
Cochinchine française	(597)
Cocons - soie	63.78.0023
dévidage	63.78.0022.3
étouffage	63.78.0022.1
triage	63.78.0022.2
Cœlentérés - Zool.	593.3
Coignassier	63.411.3
Coléoptères - Zool.	595.76
nuisibles - Agr.	63.276
Coléoptéroécidies - Agr.	63.222.12
Collage - Vins	66.32.0045.4
Collèges	373
Collections génér. d'essais	04
photographiq.	779
Colmatages	63.143
Colombie	(86)

Colombophilie

Colombophilie	63.662
Colonie du Cap	(687)
Colonies d'abeilles :	
capture	63.81.08
formation	63.81.011
Colonisation	325.3 :
Colza	63.342.11
Comètes	523
Comices agricoles	63 (0622) (.)
Commerce - (échange)	38 :
des céréales	63.31 : 38
d'exportation	382 :
des grains	63-31-197.6 : 38
intérieur	381 :
de la paille	63-31-197.2 : 38
des prod. agr.	63 : 38
des raisins frais	63-46-197.6 : 33
secs	63-46-198.3 : 38
des vins	66.32 : 38 (.)
(exploit.com.)	65
Communications - Com.	65
urbaines	388
Communisme	335
Composition des engrais	63.162.2
des sols	63.113.1
des tourteaux	
d'olives	63.165.32-1.0.2
Composts	63.166.2
Comptabilité	657
Comtat d'Avignon	(44.92)
Comté de Foix	(44.88)
Comté de Nice	(44.94)
Concasseurs	63.176.12
Concerts	79
Concombres	63.513.3
Concours	..(079.1) (.)
agricoles	63(079.1) (.)
généraux	63(079.11) (.)
régionaux	63(079.12) (.)
spéciaux	63(079.13) (.)
de pulvérisateurs	63.294.1(079.13)
de Sociétés	..(062.6) (.)
agricoles	63(062.6) (.)
viticoles	63.46(079.1)
Condiments - culture	63.345.3
- industrie	664.6
- inspection	614.314
Conditions de culture et d'exploitation	63.19
Conduite des arbres fruit.	63-41-196.29

Coq

Conduite des établiss. zoot.	63.6.07
des magnaneries	63.82.07
du rucher	63.81.07
de la vigne	63-46-196.291
Conférences	..(04)
agricoles	63(04)
Confiseries - écon. dom.	642
- inspection	614.311
Congélation du vin	66.32.0045.7
Congo français	(672)
Indépendant	(675)
Congrès	..(063) (.)
agricoles	63(063) (.)
internat.	63(063.1) (.)
nationaux	63(063.2) (.)
phylloxériques	63-46-275(Ph.)(063)
de Sociétés	..(062.5) (.)
agricoles	63(062.5) (.)
Conservation de...	0044
du beurre	63.72.0044
des engrais	63.162.1
des fromages	63.73.0044
du lait	63.71.0044
du miel	63.771.0044
des prod. végét.	63.198.3
du vin	66.32.0044.1
Conserves - Industrie	664
de fruits	664.8
de légumes	664.8
de poisson	664.9
de viande	664.9
Consommation de...	0041
du beurre	63.72.0041
des fromages	63.73.0041
du lait	63.71.0041
du miel	63.771.0041
du vin	66.32.0041
Construction	69
Architecture	721
Constructions rurales	63 : 69
spéciales	728...
Contes (littérat. franç.)	84.3
Continents	(21)
Contrôle - Engrais	63.162.7
Coopération	334
Coopératives de consomm.	334.5 :
agricole	334.5 : 63
de production	334.6 :
agricole	334.6 : 63
Coq	63.651

Cordonnerie

Cordonnerie	685
Cornes (produit zoot.)	63.76
Cornichons	63.513.3
Coronariées - Bot.	584.3
Corrèze	(44.67)
Costa-Rica	(728.6)
Costumes (histoire sociale)	39
Côte Occidentale (Afrique)	(688)
Côte d'Or	(44.42)
Côte d'Or (Afrique)	(669)
Côtes-du-Nord	(44.12)
Colon - Culture	63.341.13
- Industrie	677
Colonnier	63.341.13
Couleurs - Indust.	667
Coulure des plantes	63.212.4
Coupe-racines	63.176.32
Courants de l'Océan	(27)
Courge comestible	63.513.2
Courses	798
Coutellerie	672
Costumes populaires	39
Couveuses de vers à soie	63.82.0422
Crédit	332
agricole	332.71
Crémation - Hyg. publ.	614.6
Crème	63.714.1
- Inspection	614.344
Crèmes de tartre - Inspect.	614.315
Crétacé (lieu géol.)	(117)
Cresson	63.511.7
Creuse	(44.68)
Cribleurs	63.175.6
Cristallisation du miel	63.771.0044
Cristallographie	548
Croisement - Anim. dom.	63.6.032
des abeilles	63.81.032
des vers à soie	63.82.032
Croissance des végétaux	581.143
Cruauté envers les animaux	179.3
Crus (les)	66.321 (.)
hordelais	66.321 (44.52)
Crustacés - Zool.	595.3
Cryptogames - Botan.	586
nuisibles - Agr.	63.23
Cryptographie	(62)
Cténophorés - Zool.	593.8
Cuba	(729.1)
Cuir - Industrie	675
Cuirs - Engrais	63.163.34

Dactyle pelotonné

Cuisine	641
Cuisson des fromages	63.73.0022.4
Cuivre (articles de)	673
Culture (travaux de)	63.196
des céréales	63.31-19
des champignons	63.518
forestière	63.49-19
fourragère	63.33-19
fruitière	63.41-19
industrielle	63.34-19
des Jardins	63.5-19
maralchère	63.51-19
des marais	63.142
potagère	63.51
des truffes	63.516
de la vigne	63.46.19
en chaintres	63.46-191-194
en espaliers	63.46-191.192
en plein air	63.46-191.191
en serres	63.46-191.193
Cultures coloniales	63.192 (213)
exotiques	63.192 (213)
de la France	63.192 (44)
des montagnes	63.192 (23)
des plaines	63.191.25
des régions...	63.192 (3 à 9)
spéciales	63.3
méditerran.	63.192 (262)
tempérées	63.192 (212)
tropicales	63.192 (213)
Curcuma	63.342.313
Curures d'étangs	63.166.1
de mares	63.166.1
de rivières	63.166.1
Curvembryées - Bot.	583.91
Cuscutacées parasites - Agr.	63.254
Cuscuta de la vigne	63.46-254 (C.M.)
Cuvage - Vin	66.32.0022.4
Cuveries (vin)	66.32.0065.1
Cuves à fermentation	66.32.0025.2
à vin (fermées)	66.32.0044.22
Cuviers (vin)	66.32.0065.1
Cyclisme	796
Cyclostomes - Zool.	597.2
- Piscicult.	63.93.02.2
Cygne	63.638.1
Cytologie	581.8
D	
Dactyle pelotonné	63.331.416

Dahomey

Dahomey	(668)
Danemark	(489)
Danois - Langue	= 39.8
- Philologie	439.8
Danse	79
Daphnales - Bot.	583.93
Dattier	63.411.8
Dauphiné	(44.99)
Débuttages	63.196.13
Déchaussages	63.196.13
Déchets de poissons - Engr.	63.163.33
Décoration - Architecture	729
Décortiquage - Malad. pl.	63.29.46
Décortiqueurs —	63.29.46
Décuvage - Vin	66.32.0022.5
Défauts naturels du vin	66.32.0046.2
Défense c. les fléaux	
Agr.	63.29
Défoncements	63.193.1
- Treuils de	63.171.3
Défonceuses	63.171.26
Défrichements	63.12
des forêts	63.123
des landes	63.121
des prairies	63.122
Dégénérescence - Bot.	581.136
Dégradation (délits ruraux)	343.774
Déjections humaines - Engr.	63.164.1
Délaitage	63.72.0022.3
Délaiteurs	63.72.0025.3
Délits de chasse	343.771
forestiers	343.773
de pêche	343.772
ruraux	343.774
Démographie	312
Déperdition des engrais	63.162.3
du vin	66.32.0046.1
Dépulpeurs	63.176.33
Dérivés du miel	63.771.4
du vin	66.324
Descript. d. ennem. d. plant.	63.291
Déserts	(25)
Desquamation - Bot.	581.136.1
Dessèchements - Agr.	63.142
Dessin	74
d'architecture	729
Destruct. d. ennem. d. Anim.	63.6.095
d. Plantes	63.29
du phylloxéra	63-46-275(Ph.)0
sulfure de carb.	63-46-275(Ph.)051
du silphe opa. q.	63-332.1-276(Silp.)0

Drainage - Législation

Deux-Sèvres	(44.62)
Développement - Bot.	581.14
Dévidage des cocons - Soie	63.78.0022.3
Devis - Construction	692
Dévonien (lieu géol.)	(114)
Dévotion	24
Dialectes	4...7
Diastases des végétaux	581.197
Dictionnaires (philologie)	4...3
de...	...(03)
d'agriculture	63 (03)
grands	63 (031)
moyens	63 (032)
petits	63 (033)
Digestion - Bot.	581.134
Dindon	63.652
Diplomatique (Science)	902
Diptères - Zool.	595.77
nuisibles - Agr.	63.277
au blé	63-311-277
Diptéroécidies	63.222.13
Discours sur...	.. (04)
l'agriculture	63 (04)
Distilleries - Hyg. publ.	614.732
- Industrie	663.5
Distribution de l'eau d'irrig.	63.134
des engrais	63.162.5
géogr. d. animaux	591.9 (.)
des plantes	581.9 (.)
- cultiv.	63.192 (.)
des jardins	63-5-193.3
Distributeurs d'engrais	63.172.3
fumier	63.172.33
liquides	63.172.31
pulvérul.	63.172.32
Divertissements	79
Divinations - Philosophie	133
Dogmes chrétiens	23
Dolie	63.513.95
Domestication d. anim.	63.6.011
Domestiques	647
Dordogne	(44.72)
Douanes	337
Douaniers (droits)	337.5 :
Doubs	(44.46)
Duel - Morale	179.7
Drainage	63.141
à fossés ouverts	63.141.1
pleins	63.141.2
avec tuyaux	63.141.3
Législation	63.141 : 34

Dressage

Dressage d. anim. dom.	63.6.044
Droit	34 :
civil	347
commercial	347.7
constitutionnel	342
ecclésiastique	348
international	341
privé	341.5
naturel	34.01
pénal	343
militaire	344
privé	347
romain	349 (37)
Droits douaniers	337.5
sur les vins	66.32 : 337.5
Drôme	(44.98)
Dycotylédones - Bot.	583

E

Eau-de-vie	663.5
de miel	63.771.44
de vin	66.324.1
Eaux douces	(28)
d'égouts engrais	63.164.3
d'irrigations	63.131
minérales - Hyg. publ.	614.348
ornementales	714
Ebenales - Bot.	583.68
Ebénisterie	684
Ebouillantage des fûts	66.32.0044.271
des plant. malad.	63.29.45
Elbourgeonnage	63.196.222
Echalassage - Vigne	63.46-196.291
Echalottes	63.511.8
Echaudage - Accident	63.212.2
des pl. malad.	63.29.45
Echinodermes - Zool.	593.9
Ecimage en vert	63.196.221
des arbres forest.	63-49-196.21
Eclairage - Econ. dom.	644
Eclosion des vers à soie	63.82.042
Ecobuage en vert	63.157
Ecoles - Architect.	727
professionnelles	... (071)
d'agriculture	63(071) (.)
générales	6 (07)
Economie botanique	581.6
domestique	64
politique	33
zoologique	591.6

Eleavage des vers à soie

Ecorce (emploi de)	63.197.1
des arbr. forest.	63-49-197.1
Ecosse	(41)
Ecrémage	63.72.0022.1
centrifuge	63.72.0022.12
spontané	63.72.0022.11
Ecrémeuses	63.72.0025.1
centrifuges	63.72.0025.12
ordinaires	63.72.0025.11
Ecrevisses - Culture	63.95
Ecriture - Commerce	652
Ecuries - Architecture	728.94
Edition	655
Editions rares	094
Education	37
des enfants - Econ. dom.	649
des femmes	376
morale	377
personnelle	374
religieuse	377
Eglise - Théologie	26
américaine	283
anglicane	283
catholique	282
presbytérienne	285
primitive	281
Eglises-Architecture	726
Egrappage	66.32.0022.1
Egreneuses mécaniques	63.175.3
Egypte	(62)
Egyptien (langue)	= 98
Elagage - Sylvicult.	63-49-196.21
Elasmobranches - Zool.	597.3
Piscicult.	63.93.02.3
Elections	324 (.)
Electricité appliquée	621.3
théorique	537
Eléments de...	... (022)
d'agriculture	63(022)
Eléments constitutifs de...	... 0023
du beurre	63.72.0023
du lait	63.71.0023
du miel	63.771.0023
du vin	66.32.0023
Eleavage	63.6 (.)
procédés	63.6.04
des abeilles	63.81.04
du gibier	63.91.04
du poisson	63.93.04
des vers à soie	63.82.04

Eloquence

Eloquence...	8... - 5
française	84-5
Emballage de...	...0043
du beurre	63.72.0043
des fromages	63.73.0043
du lait	63.71.0043
du vin (transp.)	66.32.0043
Embryologie - Botan.	581.3
- Zoolog.	591.3
Emigration	325
Emmagasinement de...	0044.2
du lait	63.71.0044.2
du vin	66.32.0044.2
Emondage - Sylvicult.	63-49-196.21
Emploi des engrais	63.162.5
du fumier	63.163.1.05
d. superphos. engr.	63.167.24.05
pour la vigne	63-46-167.24.05
Encouragement à...	..(079)
l'agriculture	63(079)
Encres - Indust.	667
Encyclopédies de...	...(03)
agricoles	63 (03)
(grandes)	63 (031)
(moyennes)	63 (032)
(petites)	63 (033)
générales	03 (.)
Enfouissement de plantes	63.158
Engins de pêche	63.92.06
Engrais - Agricult.	63.16
animaux	63.163
azotés	63.167.1
chimiques	63.167
industrie	668.6
composés	63.169
pour la vigne	63-46-169
des cult. fourrag.	63-33-16
phosphatés	63.167.2
potassiques	63.167.3
des prairies artific.	63-331.3-16
végétaux	63.165
apportés	63.165.2
(cendres)	63.165.3
cultivés	63.165.1
verts cultivés	63.165.1
de la vigne	63-46-16
des villes	63.164.1
Engrais - Hyg. publ.	614.748
Ennemis des abeilles	63.81.092
des anim. élevés	63.6.092
du chêne	63-491.11-2

Ere chrétienne

Ennemis d. ennem.d. pl.	63.29.6
paras. anim.	63.29.61
— végét.	63.29.62
non parasites	63.29.63
des forêts	63-49-2
du gibier	63.91.092
des plantes cult.	63.2
des poissons élevés	63.93.092
de la vigne	63-46-2
Enquêtes...	..(079.5)
agricoles	63(079.5)
invasions mal. pl.	63.292 (.)
Enseignement de...	.. (07)
agricole	63 (07) (.)
et l'Etat	379
général	37
moyen	373
primaire	372
programmes d'	375
supérieur	378
Ensemencement	63.195.1
du blé	63-311-195.1
des céréales	63-31-195.1
Entomocécidies	63.222.1
Entomologie agricole	63 : 59-57-16
appliquée	59-57-16
pure et gén.	59.57
Entraînement d. anim. dom.	63.6.044
Entretien de...	...0045
des anim. dom.	63.6.046
— Hyg.	614.94
des vases vinaires	66.32.0044.27
du vin	66.32.0045
Eocène (lieu géol.)	(118.1)
Epandage des engrais	63.162.5
Epeautre	63.311
Ephémérides	528
Epicea	63.492.3
Epices - Indust.	664.6
- Inspection	614.314
- plantes	63.345.3
Epierreurs	63.175.7
Epigynées - Bot.	584.2
Epinards	63.511.6
Epoque contemporaine	« 18 »
Equateur	(861)
Equidés domestiques	63.61
Maladies	619.1
Equitation	798
Erable	63.491.16
à sucre	63.343.4
Ere chrétienne	« ... »

Ericales

Ericales - Bot.	583.6
Esclavage	326
Espagne	(46)
Espagnol - Langue	= 6
- Philologie	46
Espaliers - Arbres fruit.	63.41-191.192
- Vigne	63.46-191.192
Esparcette	63.331.423
Espèces - Anim. dom.	63.6.02
fourragères cult.	63.331.4
— mélang.	63.331.44
— spontan.	63.331.5
de laits	63.711
de fromages	63.731
de gibiers	63.91.02
de miels	63.771.1
de poissons	63.93.02
Essaimage des abeilles	63.81.034
Essais de...	.. (04)
d'agriculture	63. (04)
littéraires	8.-4
français	84-4
Essences - Industr.	63.8.5
- sécrétion - Bot.	581.135.51
forestières	63.49
exotiques	63.493
feuillues	63.491
résineuses	63.492
utilisables	63.197.7
Estampes	76
Esthétique	701
Estragon - Cult. indust.	63.345.13
- Cult. potag.	63.511.7
Etablissement des magnan.	63.82.061.1
du vignoble	63.46-193.3
Etablissements d'essais	...(072)
de fabric. de...	...0063
d'exploit. de...	...0064
œnologiques	66.32.0063
de recherches	...(072)
séricicoles	63.78.006
vinicoles	66.32.0063
— (commerce)	66.32.0064
zootechniques	63.6.06
conduite	63.6.07
peuplement	63.6.07
Etangs - Exploit. piscicole	64.931.1
salés —	63.932.2
Etat (formes de l')	321
Etats pontificaux	(456)

Expositions permanentes

Etats-Unis	(73)
Ethnographie	572
Etoiles	523
Etouffage des cocons - Soie	63.78.0022.1
Etude de...	.. (07)
de l'Agriculture	63 (07) (-)
des fléaux d. plant.	63.29
des pays - Econ. polit.	308 (-)
Etuvage des fûts	66.32.0044.272
Etuves vinaires	66.32.0025.7
Etymologie	4.-2
française	44-2
Eure	(44.24)
Eure-et-Loir	(44.51)
Europe	(4)
Evangeliles	22
Evolution, biologie	57
Excrétion - Botan.	581.135
- Zoologie	591.14
Ex libris	097
Explorations...	.. (079.3)
agricoles	63 (079.3)
Exploit. des anim. domest.	63.6, 63.8
non domes.	63.9
des arbres fruit.	63.41-19
forest.	63.49-19
des céréales	63.31-19
par col. partiaire	63.191.23
faire-valoir dir.	63.191.21
fermage	63.191.24
métayage	63.191.23
régie	63.191.22
des plantes fourr.	63.33-19
indust.	63.34-19
systèmes d'	63.191.2
de la vigne	63.46-19
zootechnique	63.6.05
des jeunes	63.6.051
des produits	63.7
du travail	63.6.052
Explosifs - Applicat.	623
- Fabrication	662
Exportation des vins	66.32 : 382
Expositions de...	.. (064) (-)
agricoles	63 (064) (-)
générales	63 (0641) (-)
internat.	63 (0641) (-)
régionales	63 (0642) (-)
générales	6 (064) (-)
permanentes	...(074) (-)

Expositions de Sociétés

Expositions de Sociétés	... (062.6) (-)
Extirpateurs	63.171.4
Extraction du miel	63.771.0022.1
Extrait sec du vin	66.32.0023.2

F

Fabric. d'engr. - Hyg. publ.	614.748
- Génie san.	628.49
- Industrie	608.6
Fabriq. decolles - Hyg. pub.	614.746
de vernis	— 614.736
de vinaigre	— 614.733
Facteurs de la distribution	
des plantes - Bot.	581.92
Facultés - Enseignement	... (071)
Faire-valoir direct	63.191.21
Faisan	63.654
Faisanderies	63.91.06
Falsifications - Hyg. pub.	614.3
du miel	63.771.3
du vin	66.32.0046.8
Farine lactée	63.71.0041.4
Fanaisons	63-33-198.2
Faneuses	63.174.2
Fauchage - Fourrages	63-33-198 : 2
Faucheuses	63.174.1
Faucilles	63.174.1
Faux	63.174.1
Fécondation des poissons	63.93.034
artific.	63.93.034.2
natur.	63.93.034.1
des végétaux	581.164
Féministe (question)	386
Femme (situation de la)	386
Fenouil	63.345.13
Fer (articles de)	672
Fermage (exploit.)	63.191.24
Fermentation - Physiol. de	581.190
du vin	66.32.0022.4
Ferments - Bot.	589.91
du sol	63.115
Fermes expérimentales	63 (0724) (-)
Ferrure d. anim. dom.	63.6.046
Fertilité des sols	63.115
Fêtes publiques	79
Fétuque des prés	63.331.417
Feuilles - Bot.	581.435
- Engrais	63.165.22
utilisables	63.197.4

Fourrages

Fèves	63.513.94
Fibres utilisables	63.197.2
Ficoidales - Bot.	583.47
Filature de la soie grège	63.78.0022.4
Filtrages du vin	66.32.0045.2
Filtres à vin	66.320025.6
Finances publiques	336
Finistère	(44.11)
Finlande	(471)
Flacherie (vers à soie)	63.82.091.4
Flamand - Langue	= 39.3
- Philologie	439.3
Flandre française	(44.28)
Fléaux des plantes cult.	63.2
Fléole-fourrag.	63.331.413
Fleurs - Art des jardins	716
- Botanique	581.461
- Culture	63.52
utilisables	63.197.5
du vin	66.32.0046.41
Fleuves	(281)
Florac	(44.81.22)
Floraison - Bot.	581.461
Floriculture	63.52
Foix	(44.88.1)
Fonctionnaires	351
Fonctions nerveuses - Zool.	591.18
Fontaines - Art des jardins	714
Forçage d'alim. - An. dom.	63.6.043.14
Forestiers (délits)	343.773
Forêts - Sylvicult.	63.49 (-)
- Exploitation	63-49-19
- Essences	63.491
- Propriété	333.7
- Répartition	63-49-192 (-)
Forge	682
Formation des anim. dom.	63.6.01
Formes alternantes (végét.)	581.166
Formes à donner aux arbr.	
fruitiers	63-41-196.29
Formes de l'Etat	321
Fortifications	623
Foudre - Accident - Agr.	63.214
Foudres à vin	66.32.0044.21
Fouilleuses	63.171.26
Fouillage - Raisins	66.32.0022.2
Fouloirs à vendanges	66.32.0025.1
-égrippoirs	66.32.0025.1
Fourrages	63-33-197
conservation	63.33.198.3

Fourrages

Fourrages, conserv. en sec	63-33-198.31
en vert	63-33-198.32
emploi - Zoot.	63.6.043.2
frais	63.6.043.21
secs	63.6.043.22
production	63-33-198.4
récolte	63-33-198.2
Frai des poissons	63.93.034
Fraisier	63.513.5
Framboisier	63.414.5
Français - Langue	= 4
- Littérature	84
- Philologie	44
France	(44)
Centre	(44.5)
Est	(44.4)
Nord-Est	(44.3)
Nord-Ouest	(44.2)
Ouest	(44.1)
Ouest central	(44.6)
Sud central	(44.8)
Sud-Est	(44.9)
Sud-Ouest	(44.7)
Franche-Comté	(44.46)
Fraudes commerciales	381.82 :
- Commerce du vin	66.32 : 381.82
- Engrais	63.162.7
Frayères artificielles - Pisc.	62.93.034.2
Frêne	63.491.15
Frison - Langue	= 39.2
- Philologie	439.2
Fromageries	63.73.006
appareils	63.73.0025
Fromages	63.73
Altérations	63.73.0046.2
Conservation	63.73.0044
Consommation	63.73.0041
cuits	63.731.4
durs	63.731.3
Inspection - Hyg.	614.327
Maladies	63.73.0046.2
mous affinés	63.731.2
non ferment.	63.731.1
préparation	63.73.0022
Froment	63.311
Fromental - Fourrag.	63.331.415
Fruitières - Fromageries	63.73.006
Fruit - Bot.	581.462
Fruits	63-41-197.6
acides	63.414

Gemmes

Fruits amylacés	63.412
conservat. agric.	63-41-198.3
— industr.	664.8
culture (arbres)	63-41-19
— potagère	63.513
huileux	63.413
Inspection hyg.	
f. conserv.	614.318
f. frais	614.316
maturité	63-41-198.1
récolte	63-41-198.2
sucrés	63.411
utilisabl. d. plant.	63.197.6
Fumier de cheval	63-163.1-11
— valeur écon.	63.163.1-11.04
de ferme	63.163.1-31
de mouton	63.163.1-31
Fumigations d. plant. nat.	63.29.44
Fungi - Bot.	589.2
Fungicides	63.29.52
Fusion du beurre	63.72.0044.12
de la cire	63.772.0022.1
Futaies - Sylviculture	63-49-191.194.1
Futailles vinaires	66.32.0044.23

G

Gadoues - Engrais	63.164.2
Gaillac	(44.85.3)
Galles - Agric.	63.22
du chêne	63-491.11-22
du poirier	63-411.1-22
Botan.	581.23-2
Gamopétales - Bot.	583.5
Gants décortiqueurs	63.29.46
Garance - Culture	63.342.331
Gard	(44.83)
Gascogne	(44.77.1)
Gastéropodes - Zool.	594.3
Gastronomie	641
Gaude - Plante tinct.	63.342.311
Gaz - Industrie	665
- Installation	696
- Physique	533
Gazons - culture	63.521
- ornement	716
Ganoides - Zool.	597.4
- Piscicult.	63.93.02.4
Gelée - accident - Agr.	63.212.1
Gemmes	736

Généalogie

Généalogie	920
Généralités de...	..(0...)
d'Agriculture	63(0...)
Génération - Zool.	591.16
Genévrier - Arbre fruit.	63.411.5
- Arbre forest.	63.491.18
Génie sanitaire	628
Genre citrus - Arb. fruit.	63.414.2
Géodésie	526
Géographie	91 (.)
botanique	581.9 (1)
historique	911 (.)
Géologie	55 (.)
agricole	63 : 55 (.)
économique	553
physique	551
Géométrie	513
analytique	516
descriptive	515
Géraniales - Bot.	583.21
Germination	581.3
Gentianales - Bot.	583.7
Gers	(44.77.1)
Gibier	63.91
chasse	63.91.08
élevage	63.91.04
ennemis	63.91.092
exploitation	63.91.05
maladies	63.91.091
à plumes	63.91.022
à poils	63.91.021
produits	63.7
reproduction	63.91.03
Gironde	(44.71)
Glaces - Indust.	666
Glacières - Architecture	728.97
Glumacées - Bot.	584.8
Golfe de Bengale	(267)
du Mexique	(263)
Gommes - Industrie	668.4
plantes à	63.347
g. arabique	63.347.1
sécrétion	581.135.53
utilisables	63.197.7
Gothique - Langue	= 39.9
- Philologie	439.9
Goût de fût - Vin	66.32.0046.32
de lie —	66.32.0046.32
de moisi	66.32.0046.31
Grainage des vers à soie	63.82.083

Gutta-percha

Graine - Bot.	581.462.2
Graines - multip. d. végét.	63.195.1
utilisables	63.197.6
de vers à soie	63.82.011
Graineteries	725.36
Grains - Céréales	63-31-197.6
Commerce	63-31-197.6 : 32
Nettoyage	63-31-198.3
- Fourrages	63.6.043.22
Graisse du vin	66.32.0046.46
Graisses animales	63.752
- Inspection	614.313
végétales - Indust.	665.3
Grallatores - Zool.	598.23
Graminées - Bot.	584.9
fourrag.	63.331.41
Grammaires	4.-5
françaises	44-5
Grandes voiries	625
Granges - Architecture	728.95
Grasserie - Ver à soie	63.82.091.1
Gravure	76
Grec - Langue	= 8
- Philologie	48
Grèce	(495)
Greffage	63.195.3
à l'atelier	63.195.34
sur place	63.195.33
de la vigne	63-46-195.3
Grefe - Physiol. végét.	581.167.1
Greffes - Ligatures	63.195.35
systèmes de	63.195.32
Grêle - Agr.	63.213
sur la vigne	63-46-213
Grenadier	63.411.4
Greniers - Architecture	728.95
Grenouilles - Piscicult.	63.93.02.6
Grosciller	63.414.4
Gruyère - Fromage	63.731.14
Guano	63.163.2
Guatemala	(728.1)
Guinée Inférieure	(671)
Supérieure	(665)
Guyane	(88)
anglaise	(881)
française	(882)
hollandaise	(883)
Guyenne	(44.71)
Guimauve - Culture	63.348.4
Gutta-percha (plantes à)	63.347.4

Guttiferales

Guttiferales - Bot.	583.16
Gymnospermes - Bot.	585
Gynécologie	618

H

Habillemeut - Econ. dom.	646
Habitudes - Zool.	591.5
Habits des plantes	581.5
Hache-paille	63.176.23
Haies - Culture	63.499
- Ornement	715
Haiti	(729.4)
Hambourg	(435.1)
Haras	63.611.06
Haricots	63.513.91
Haute-Garonne	(44.86)
-Loire	(44.81.1)
-Marne	(44.33.2)
-Saône	(44.45)
-Savoie	(44.49)
-Vienne	(44.66)
Hautes-Alpes	(44.96)
-Pyrénées	(44.78)
Hawaï	(969)
Hébreux - Langue	= 92
Héliotrope - pl. à parfum	63.345.25
Helminthocécidies - Agr.	63.222.3
Hémiptères - Zoolog.	595.75
nuisibles à l'Agr.	63.275
au pommier	63-411.2-275
à la vigne	63-46-275
Hémiptéroécidies - Agr.	63.222.11
Henné - pl. tinct.	63.342.339
Héraldique	929
Hérault	(44.84)
Herbages	63.331.12
Herd-book	63.6.02
Herédité d. anim. dom.	63.6.02
des végétaux	581.168
Hersages	63.196.14
Herses	63.171.7
Herzégovine	(439.6)
Hêtre	63.491.12
Histoire de...	..(09)
de l'Agriculture	63(09)
du Droit	349 (-)
des Eglises	28
religieuse	27 (-)
sacrée	22

Hybrides

Histoire (des pays)	9
des Etats-Unis	973
de France	944
d'Italie	945
Histoire nat. ennem. d. pl.	62.29.1
du phylloxéra	63-46-275(Ph)01
Histogénésis - Zool.	591.17
Histologie - Zool.	591.8
Historique d. mal. d. plant.	63.29.2 (-)
du phylloxéra	63-46-275(Ph)02(-)
Hollandais - Langue	= 39.3
- Philologie	439.3
Hollande	(492)
Homards - Culture	63.96
Homonymes	4. -4
français	44-4
Honduras	(728.3)
Hongrie	(439)
Horlogerie	681
Horticulture	63.5 (-)
sous abris	63-5-191.192
d'ornement	63.52
en plein air	63-5-191.191
en pleine terre	63-5-191.191
potagère	63.51
en pots	63-5-191.192
en serres	63-5-191.193
chaudes	63-5-191.193.3
froides	63-5-191.193.1
tempérées	63-5-191.193.2
sous verres	63-5-191.193
Hôtels - Architecture	728
Houblon aromatique	63.345.11
Houes	63.171.6
Humour	8. -7
- Litt. franç.	84-7
Huiles - Industrie	665
végétales	665.3
- Inspection	614.313
Huitres - Culture	63.941
comestibles	63.941.1
perlières	63.941.2
Conservées	63.756
- Inspection	614.319
Humidité des terrains	63.112.2
Hybridation - Pl. cult.	63.195.2
de la vigne	63-46-195.2
- Zootechn.	63.6.033
Hybrides - Cépages	63-46-194.3
porte-greffes	63-46-194.32

Hybrides porte-greffes

Hybrides porte-greffes	63-46-194.32
Amér.×Amér.	63-46-194.32
Indig.×Amér.	63-46-194.322
product. directs	63-46-194.31
Amér.×Amér.	63-46-194.311
Indig.×Amér.	63-46-194.312
Hybrides végétaux	63.195.2
Hybridité - Physiol. végét.	581.155
Hydromel	63.771.41
Hydrostatique	582
Hydrozoaires - Zool.	593.7
Hygiène de l'air	614.7
individuelle	613
des profes. agric.	613.64
publique	614
du sol	614.7
vétérinaire	614.9
Hyménoptères - Zool.	595.79
nuisibles - Agr.	63.279
à la vigne	63-46-279
Hyménoptéroécidies	63.222.15
Hypnotisme	134
Hyracoidiens - Zool.	599.62
Hyrudiniculture (sangues)	63.98

I

Igname	63.512.8
Ile-de-France	(44.3)
Ile-et-Vilaine	(44.15)
Iles	(22)
de l'Archipel Grec	(499)
Féroé	(491)
isolées de l'Océan	(97)
de la Sonde	(92)
Imagerie en couleurs	764
Immigration	325
Immortelle - Cult. indust.	63.349.11
Impôts généraux	336.2 :
communaux	336.281 :
nationaux	336.2 :
régionaux	336.283 :
Imprimerie	655
Incision annulaire	63-46-196.292
Incubation - Zootech.	63.6.041
artificielle	63.6.041.2
des poissons	63.98.041.2
des vers à soie	63.82.041.2
naturelle	63.6.041.1
Incunables (livres)	093

Instituts techniques

Inde	(54)
Indes orientales	(729)
Indice documentaire	... (0)
Indigotier	63.342.324
Indo-Chine	(59)
Indre	(44.55)
Indre-et-Loire	(44.54)
Industrie (Economie)	338
Industries agricoles	63 : 66
animales - Hy. p.	614.74
chimiques	66
des engrais	668.6
Hyg. pub.	614.748
végétales —	614.73
Inflorescence	581.461
Infractions c. la santé pub.	343.347
l. animaux	343.58
Infusoires - Zool.	593.15
Ingénieur (Art. de l')	62
Inhumation - Hyg. publ.	614.6
Injecteurs - Trait. mal. pl.	63.29.41
Injecteurs (pals) —	63.29.41
Insectes - Zool.	595.7
nuisibles	59-57-165
à l'agriculture	63.27
utiles	59-57-161
à l'agriculture	63.8
abeilles	63.81
ver à soie	63.82
autres	63.83
Insecticides	63.29.51
pour la vigne	63-46-29.51
Insectologie	59.57
agricole	63.59.57
(nouv.)	63.27
(util.)	63.8
Insessores - Zool.	598.8
Inspection des aliments	614.31
des prod. nuisib.	614.3
Installations apicoles	63.81.06
élevage de gibier	63.91.06
piscicoles	63.98.06
séricicoles	63.82.06
zootechniq.	63.6.06
conduite	63.6.07
peuplement	63.6.07
Instituts agronomiques	63(071) (.)
de recherches...	... (072)
techniques...	... (071)
d'astronomie	522

Instruments

Instruments de cave	66.32.0025
de cellier	66.32.0025
à cordes - Musique	787
mécaniques —	789
à percussion —	789
à vent —	787
de précision	681
Invasion d. malad. plantes	63.292 (.)
phylloxér. en France	63-46-275(Ph)02(44)
Inventions (brevets d')	6 (08)
Invertébrés - Zool.	592
Iris - Pl. à parfum	63.345.25
Irlande	(415)
Irrigations	63.13
- canaux d'	63.132
- eaux d'	63.131
- insecticides	63.29.48
- machines d'	63.135
- systèmes d'	63.133
Isère	(44.99)
Islandais (langue)	= 39.6
Islande	(491)
Italie	(45)
Italien - Langue	= 5
- Philologie	45

J

Jamaïque	(729.2)
Japon	(52)
Jardins - Art des	71
privés	712
- Culture	63.5
d'agrément	63.52
potager	63.51
Jasmin - Pl. à parfum	63.345.23
Java	(922)
Jeux	79
Jonc - Culture	63.341.24
Journalisme	07 (.)
Journaux de...	.. (05) (.)
d'agriculture	63 (05) (.)
politiques	07 (.)
Judaïsme	296
Jura	(44.47)
Jurassique (lieu géol.)	(116.2)
Jurisprudence	345 (.)

K

Kéfy - Fabric.	63.71.0041.6
----------------	--------------

Langues

Koumiss - Fabric.	63.71.0041.6
- Inspect. hyg.	614.324
Kola - Plante	63.346.25

L

Laboratoires...	..(072)
agricoles	63 (0721) (.)
d'analyses - Hyg.	614.3
Labours	63.196.11
des vignobles	63-46-196.11
Lacs	(282)
- Art. des Jardins	714
- Exploit. piscicole	63.981.2
Lactation	63.71.0922.2
Lactose	63.61.0023.2
Lait	63.71
adultérations	614.32
altérations nat.	63.71.0046.2
analyse	614.321
1. de beurre	63.72.0048.1
— - Inspect.	614.324
1. concentré	63.71.0041.2
1. condensé	63.71.0041.2
— - Inspection	614.324
conservation	63.72.0044
consommation	63.72.0041
dérivés	63.714
1. écrémé - Inspect.	614.324
éléments constit.	63.71.0023
espèces	63.711
fermenté	63.71.0041.6
maladies	63.71.0046.2
1. d'origine végét.	63.713.1
production	63.71.0022
propriétés	63.71.001
succédanés	63.713
transport	63.71.0043
vente (prix)	63.71.0035
Laiteries - Architecture	728.96
- Matériel	63.71.0025
Laiteries	63.71.006
Appareils	63.71.0025
Lama	63.625
La Marche	(44.68)
Lamellibranches - Zool.	594.1
Lamiales - Bot.	583.87
Landes	(44.77.2)
Languedoc	(44.86)
Langues - Philologie	4
- africaines	= 96

Langues

Langues d. l'Amér. d. Nord =	97
— d. Sud =	98
asiatiques =	95
celtiques =	91.6
hamitiques =	93
indiennes =	91.1
iraniques =	91.5
malayo-polynés. =	99
ouroaltaïques =	94
sémitiques =	92
slaves =	91.8
touraniennes =	94
Lagunes - Exploit. piscic.	63.932.2
Laines - Exploit. des	63.76
Laitues	63.511.4
Lapins	63.69
Lard - Conserv. indust.	664.3
- Inspect. hyg.	614.313
- Produc. Zoot.	63.64
- Produit	63.752
Largentièrre	(44.82.2)
Latin - Langue =	7
- Philologie	47
Latium	(456)
Lavande - parfum	63.345.26
Lavail	(44.85.4)
Laveurs de racines	63.176.31
Law-Tennis	796
Leçons de... ..	(04)
d'agriculture	63 (04)
Législation	34 :
l. agricole	63 : 34
- Drainage	63.141 : 34
l. générale	345 (.)
- Irrigations	63.13 : 34
l. phylloxérique	63-46-275(Ph.):34
- Protec. d. pl.	63.29 : 34
l. vinicole	66.32 : 34
l. Zootechn.	63.6 : 34
Légumes - Culture	63.51
l. feuilles	63.511
l. fleurs	63.511
l. fruits	63.513
l. graines	63.513
l. racines	63.512
- Conserv. indust.	664.8
- Inspection	
l. conservés	614.318
l. frais	614.316
Légumineuses aliment.	63.32

Lois

Légumineuses fourrag.	63.331.42
Lentilles	63.513.93
Lépidoptères - Zool.	595.78
nuisibles - Agr.	63.278
à la vigne	63-46-278
Lépidoptéroécidies	63.222.14
Le Puy	(44.81.11)
Lettres - Littérat.	8.-6
- Littérat. française	84-6
Leucites	581.174
Le Vigan	(44.83.4)
Levures - Bot.	589.91
- Inspect. hyg.	614.315
de vin cultivées	66.32.0022.41
Libéria	(666)
Librairie	655
Lichens - Bot.	589.1
Lies de vin	66.32.0048.2
Lieu géologique	(1)
physique	(2)
politique	(3 à 9)
Lieuses	63.174.4
Limousin	(44.66)
Limoux	(44.87.3)
Lin	63.341.11
Linguistique	4
Liquides - (Physique)	532
Lithographie	76
Lithologie	552
Littérature	8
française	84
Livres d'éducation	087
d'enseignement de... ..	(075)
de l'Agr.	63 (075)
généalogiq. - Zoot.	63.6.02
précieux	09
de prières	264
xylographiques	092
Loango	(672)
Locaux d'exploitation de... ..	0064
pour l'usage de... ..	0065
vinicoles	66.32.0065
Locomobiles agricoles	63.177.6
Lodève	(44.84.3)
Logique	16
Loir-et-Cher	(44.53)
Loire	(44.58.1)
Loire-Inférieure	(44-14)
Loiret	(44.52)
Lois de la distrib. d. pl. - Bot.	581.91

Londres

Londres	(421)
Longévité des végétaux.	581.149
Loque des abeilles	63.81.0911
Loranthacées parasites	63.255
Lorraine - Allem.	(434.5)
- Franç.	(44.38.2)
Lot	(44.73)
Lozère	(44.81.2)
Lumière - Physique	535
Lune	523
Luzerne	63.331.423
Lyonnais	(44.58.2)

M

Machines - Art. de l'Ing.	621
agricoles	63.17
à calculer	652
à écrire	652
d'irrigation	63.135
à vapeur	63.177.7
Maçonnerie	633
Madagascar	(69)
Madia, pl. oléag.	63.342.16
Magasins à...	...0065
à vins	66.32.0065.2
Magazines...	... (95) (-)
Magie	133
Magnaneries	63.82.061
aération	63.82.061.3
chauffage	63.82.061.2
établissement	63.82.061.1
Magnétisme - Philosoph.	134
- Physique	538
Mahométanisme	297
Maine	(44.1)
Maine-et-Loire	(44.18)
Maisons de commerce de	...0064
des vins	66.32.0064
Maisons privées - Architect.	728
Maïs	63.315
fourrage vert	63.6.043.21-15
Malades (soins aux)	649
Maladies - Médecine	616
des abeilles	63.81.091
des ani. dom. - Hyg. p.	614.9
Méd. vét.	619
Zootech.	63.6.091
bactér. d. plantes	63.23.
du beurre	63.72.0046.2
Maladies contag. génér.	614.4

Marsipobranches

Maladies contag. spéciales	614.5
des ennem. d. plantes	63.29.64
des fromages	63.73.0046.2
du gibier	63.91.091
infectieuses génér.	614.4
spéciales	614.5
du lait	63.71.0046.2
physiol. d. plantes	63.219
des plantes cult.	63.2
dues aux sols	63.211
à la tempér.	63.212
des poissons élevés	63.93.091
des vers à soie	63.82.09
du vin	66.32.0046.4
Malaisie	(91)
Malaxage du beurre	63.72.0022.4
Malaxeurs à beurre	63.72.0025.4
Malvales-Malvacées - Bot.	583.17
Mammifères - Zool.	599
domestiques - Zool.	599.75
nuisibles - Agr.	63.2
Manche	(44.21)
Mandarinier	63.414.3
Manèges agricoles	63.177.5
Manguier	63.411.8
Manioc	63.344.2
Manuels de...	.. (022)
d'agriculture	63 (022)
classiques de...	.. (075)
d'agric.	63 (075)
Manufactures	67
Manuscrits	091
Marais	(29)
Marches	(456)
Marchés aux bestiaux	725.27
Marcottage - Agric.	63.195.5
herbacé	63.195.54
multiple	63.195.53
ordinaire	63.195.52
- Botanique	581.167.3
Mares	66.32.0048.1
distillation	663.5
vins de	66.32.0048.1
Maréchalerie	682.1
Margarine - Fabricat.	604.3
- Falsif. d. beurre	63.723.1
Marine militaire	359
Marnage	63.152
Marne	(44.32)
Maroc	(64)
Marsipobranches - Zool.	597.2

Marsipobranches

Marsipobranches - Piscicul.	(3).93.022
Marsupiaux - Zool.	599.2
Marvejols	(44.81.23)
Matériaux de construction	631
Matériel agricole	63.17
apicole	63.81.06
d'arrosage	63.178.5
de beurrieres	63.72.0025
de conserv. d. pl.	63.173.4
d'élevage	63.6.06
de fromageries	63.73.0025
de greffage	63.173.1
de laiteries	63.71.0025
de pêche	63.92.06
piscicole	63.93.06
séricicole	63.82.06
de taille	63.173.2
vinicole	63.32.0025
Mathématiques	51
Matière grasse du lait	63.71.0023.1
médicale	615
Matières color. des végét.	581.195
fertilisantes	63.16
Maturation des prod. végét.	63.198.1
Maturité des prod. végét.	63.198.1
Maurice (Ile)	(698.2)
Mausolées - Art des Jardins	718
Mauvaises herbes	63.259
Mayenne	(44.16)
Mécanique	531
céleste	521
Méchage des fûts	63.32.0044.273
Médailles	737
Médecine	61
vétérinaire	619
Médicaments - Inspection	614.35
- Usage	615.1
extr. d. plantes	615.32
inorganiques	615.2
organiques	615.3
Mélanges fourragers	63.331.44
Mélèze	63.492.4
Mélo-extracteur centrifuge	63.771.0025.2
solaire	63.771.0025.1
Melons	63.513.1
Mende	(44.81.21)
Menthe	63.345.26
Mmenuiserie	634
Mers	(26)
Adriatique	(262.3)

Miel

Mers Baltique	(261.3)
Caraïbe	(263.5)
Méditerranée	(262)
Noire	(262.5)
du Nord	(261.2)
Rouge	(267.5)
Mesozoïque (lien géol.)	(116)
Mesures - Commerce	389 :
vinaires	66.32 : 389
Métal (Articles de)	671
Métallurgie	639
Métaphysique	11
Métayage	63.191.23
Météil	63.312
Météorologie	551.5
agricole	63 : 551.5
(accid. plant.)	63.21
Méthodes de chasse	63.91.08
de culture. Agr.	63.191.1
— Botan.	581.103
— Forest.	63.49-194
d'ensembl. agricole	63 (077)
de pêche	63.92.08
spéciales de culture	63.191.19
de traitem. mal. pl.	63.29.4
Métiers divers	68
Métissage - Botan.	581.155
- Zootechn.	63.6.023
Métrologie	389 :
Meurthe-et-Moselle	(44.38.2)
Meuse	(44.38.1)
Mexique	(72)
Micocoulier	63.491.18
Microembryées - Bot.	583.925
Microbes - Bot.	589.95
du sol - Agr.	63.115
Microscopie	578
Microspermées - Bot.	584.1
Miel	63.771
altérations	63.771.0046.2
d'arbres fruitiers	63.771.1-41
de Bretagne	63.771.1 (44.1)
conservation	63.771.0044
consommation	63.771.0041
coulé	63.771.11
cristallisation	63.771.0044
dérivés	63.771.4
eau-de-vie	63.771.44
falsifié	63.771.3
en gâteaux	63.771.3

Miel

Miel de montagnes	63.771.1 (53)
naturel	63.771.1
de plaines	63.771.1 (25)
préparation	63.771.0022
en rayons	63.771.12
de sainfoin	63.771.1-331.53
transport	63.791.0043
vente (prix)	63.771.0035
vinaigre de miel	63.771.43
Mil	63.315
Millet	63.315
Mimétisme - Bot.	581.154
Minéralogie	549
Mines	622
Ministères de l'Agriculture	63 : 35 (.)
Miocène (lieu géol.)	(118.2)
Miscellanées ..	8...-8
(littér. franç.)	84-8
Missions de...	...(079.3)
d'agriculture	63 (079.3)
Mobilier - Econ. dom.	645
Modes - Econ. dom.	646
Modifications de la vend.	66.32.0022.3
Mœurs - Zool.	591.5
des plantes	581.5
Moisson	63-31-198.2
Moissonneuses	63.174.4
lieuses	63.174.4
Molluscoïdés - Zool.	594.6
Mollusques - Zool.	594
Mollusques nuisibles - Agr.	63.264
Moluques	(913)
Monocotylédones - Bot.	584
Monographies agricoles	63 (001) (.)
viticoles	63.46 (001) (.)
Monotrèmes - Zool.	599.1
Montagnes	(23)
Montenegro	(497.3)
Montpellier	(44.84.1)
Monuments (art des jard.)	716
Moorkultur	63.142
Morale	17
Morbihan	(44.13)
Morphologie - Bot.	581.4
- Zool.	591.4
Mort des végétaux	581.149
Mosaïque	729
Moteurs agricoles	63.177.7
Moulage de la cire	63.772.0022.4
des fromages	63.73.0022.5

Natal

Moules (culture)	63.942
Moulins à caillé	63.73.0025.2
à farine	63.176.13
Moût (vin)	66.32.0023.42
Moutarde - culture	63.345.33
Mouton - élevage	63.631
- maladies	619.3
Mouvements des végét.	581.18
mécaniques	581.182
des organes	581.183
protoplasm.	581.181
de la plante ent.	581.184
Moyen-Age (période)	« 04 - 15 »
Mozambique	(679)
Mulet	63.613
Multiovatées aquat. - Bot.	583.92
terrestres - Bot.	583.922
Multiplication d'enn. - Agr.	63.291
d. plantes - Cul.	63.195
d. végét. - Bot.	581.167
Muret	(44.86.2)
Mûrier . Alim. ver à soie	63.82.043
culture industrielle	63.341.41
des teinturiers	63.342.315
Muscadier	63.345.34
Muscardine (Ver à soie)	63.82.091.2
Muscées (architecture)	727
de...	...(074) (.)
agricoles	63 (074) (.)
Musique	78
dramatique	782
orchestrale	785
sacrée	783
vocale	784
Mutualité	334.7
Mycocécidies	63.221
Moriopodes - Zool.	595.6
Myrtales - Bot.	583.4
Mythologies	29
germaniques	293
grecque	292
romaine	292
septentrionale	293
Myscomycètes - Bot.	589.29
nuisibles - Agr.	63.249

N

Narbonne	(44.87.4)
Natal	(684)

Nattatores

Natatores - Zool.	598.4
Nature chim. du sol - Bot.	581.191
Navet comestible	63.512.3
- Fourrage	63.332.3
Navette - Pl. oléag.	63.342.12
Navigation fluviale	387
maritime	387
(scientif.)	527
Navires (construction)	639
Nectar (sécrétion du)	581.135.54
- Miel	63.771.0023
Néfiler	63.411.5
Nettoyage des grains	62.31-198.3
Névroptères - Zool.	595.74
nuisibles à l'Agr.	63.274
Nicaragua	(728.5)
Nièvre	(44.56)
Nîmes	(44.83.1)
Nivellements	63.193.2
des vignobles	63.46-193.2
Nivernais	(44.56)
Nocivité des animaux	591.65
- Agr.	63.26
Noisetier	63.413.3
Noix de Galles	63.342.43
Nord (départem.)	(44.28)
Norias - Emploi agr.	63.178.1
Normandie	(44.25)
Norvège	(481)
Norvégien - Langue	= 39.8
- Philologie	439.8
Notariat	347.9
Nourrit. d. anim. dom. Hyg.	614.96
Zoot.	63.6.043
Nouvelle-Calédonie	(932)
Nouvelle-Guinée	(95)
Nouvelle-Zélande	(931)
Nouvelles - Littéraires	8...3
- Littér. franc.	84.3
Noyer	63.413.2
Nudiflorées - Bot.	584.6
Numismatique	737
Nutrition d. anim. - Zool.	591.13
- Zoot.	63.6.043
des plantes - Agr.	63.161
- Bot.	581.13

O

Observations astronomiq.	522
Obstétrique	618

Opérette

Océanie	(9)
Océans	(26)
Antarctique	(269)
Arctique	(268)
Atlantique	(261)
— austral	(264)
Indien	(267)
Pacifique	(265)
— oriental	(266)
Octrois	336.282
— et les vins	66.32 : 336.282
Oeillette - Pl. oléag.	63.342.13
Oenologie	66.32
Enomel	63.771.42
Oeufs	63.74
Altérations	63.74.0046.2
Commerce	63.74 : 38
Conservation	63.74.0044
Production	63.65
Transport	63.74.0043
Vente (prix)	63.74.0035
Oeuvres pastorales et paroiss.	25
Oidium (les)	63.243 (Eres.)
de la vigne	63.46-243 (Er. Tuck.)
Oie	63.658
Oignons	63.511.8
Oise	(44.35)
Oiseaux d'agrément	63.668
de basse-cour	63.65
de cage	63.668.6
de chasse - Gibier	63.91.022
nuisibles, à l'agr.	63.268.2
d'ornementation	63.668
de produit - chair	63.65
plumes	63.661
travail	63.662
utiles à l'agricult.	63.29.63
de volière	63.668.6
Oiseaux - Zoologie	598.2
Oléales - Bot.	583.26
Oléomargarine - Fabric.	664.3
- Insp. hyg.	614.326
Olivier	63.413.1
Ombrie	(456)
Onychophora - Zool.	595.5
Oosporées (algues) - Bot.	589.5
(champ.) - Bot.	589.24
nuisibles - Agr.	63.244
Opéra	782
Opérette	789

Opium

Opium (tempérance)	178
Optique - Physique	535
Orange (Etat africain)	(385)
Oranger	63.414.1
Orcanette	63.342.334
Organes - Nutrition - Bot.	581.43
- Reprod. —	
Organisation judiciaire	347.9
Organographie - Bot.	581.7
- Zool.	591.7
Orge	63.313
Orgue	786
Orléanais	(44.52)
Orme	63.491.17
Orne	(44.23)
Orobanchées parasites	63.253
Orseille	63.342.335
Orthographe	4...1
franç.	44.1
Orthoptères - Zool.	595.72
nuisibles à l'Agr.	63.272
Ortie	63.341.15
Os et poudre - Engrais	63.163.32
Oseille	63.511.6
Osier	63.341.26
Ostréiculture	63.94
Oursins - Culture	63.97
Outils agricole	63.17
Ouvrages généraux	0
illustrés - Jeunesse	087
précieux	09
prohibés	098
scolaires - Philolog.	4...8

P

Paille	63.31-197.2
commerce	63.31-197.2 : 38
Pain (inspect. du) Hyg. pub.	614.312
Paléographie	41
Paléontologie	56
Paléozoïque (lieu géol.)	(112)
Palestine	(539)
Palissage des pampres	63.46-196.21
Palmier sucré	63.343.5
textile	63.341.16
Pals injecteurs	63.29.42
Paniers	(44.88.2)
Panais comestible	63.512.3
Panis	63.315.3

Patois

Pannoramas	79
Panthéisme	14
Paon	63.655
Papier - Industrie	676
Papiers peints (construct.)	697
Paragelées	63.212.1
Paragrêles	63.213
Paraguay	(89)
Parasites d'anim. - Hyg.vét.	614.92
- Zoolog.	591.69
d'ennemis d. plant.	63.29.6
p. animaux	63.29.61
d.l.Coch. 63-46-278(<i>Cochyl.</i>)061	
p. végétaux	63.29.62
des plantes - Agr.	63.2
- Bot.	581.23
- Zool.	591.69
Parasitisme - Bot.	581.137
Parasitologie végét. - Bot.	581.23
- Agr.	63.2
Parcage d'anim. dom.	63.6.043.12
Pares - Art	71
publics	711
Parfumerie	668.5
Parfums - Industrie	668.5
- Sécrétion	581.135.51
Pariétales - Bot.	583.12
Parlements	328 (.)
Parséisme	295
Parthénogenèse - Bot.	581.163
Partis politiques	329 (.)
Partitions	78
Pas-de-Calais	(44.27)
Passiflorales - Bot.	583.45
Pastel - Pl. tinctor.	63.342.321
Pasteurisateurs à lait	63.71.0025.3
à vin	66.32.0025.7
Pasteurisation du lait	63.71.0044.13
du vin	66.32.0044.13
Patagonie	(82)
Palate	63.512.8
Pathologie externe - Méd.	617
interne —	616
végétale - Agr.	63.2
— - Bot.	581.21
Zoologique	591.2
Patinage	796
Pâtisserie	642
Patois allemand	== 39.4
Patois	4.-7

Patois français

Patois français	44-7
Pâturages	63.331.13
Paturin - Fourrag.	63.331.411
Paupérisme	339
Pavot - Pl. oléag.	63.342.13
à opium	63.346.12
Pébrine - Vers à soie	63.82.091.3
Pêche - Industrie	63.92
de l'anchois	63.922.4
de l'anguille	63.921.3
avec des armes	63.92.082
du brochet	63.921.4
dépôts de pêche.	343.772
en eaux douces	63.921
au filet	63.92.081
du hareng	63.922.2
maritime	63.922
de la morue	63.922.3
avec des pièges	63.92.081
de la sardine	63.922.1
du saumon	63.921.1
du thon	63.922.5
de la truite	63.921.2
(Sport)	799
Pêcher	63.411.6
dans vergers	63.42-411.6
Pédagogie	371
Pédiatrie	618
Peinture - Art.	75
- Bâtiment	638
décorative	729
Pelouses	712
Pépinières	63.195.6
de vignes	63.46-195.6
améric.	63.46-194.2-195.6
Périodiques...	..(05) (.)
agricoles	63 (05) (.)
généraux	05 (.)
de Sociétés	..(06) (.)
agricoles	63 (06) (.)
Périssodactyles - Zool.	599.72
Perméabilité des sols	63.112.2
Peronos. - Betterave	63-332.1-245 (Per)
Péronosporées - Bot.	589.25
nuisibles - Agr.	63.245
Pérou	(85)
Perpignan	(44.89.1)
Perse	(55)
Persicaire	63.342.323
Persil	63.511.7

Picardie

Personales - Bot.	583.8
Pétrifications	56
Peuplement d'étab. Zootech.	63.6.07
d. magnaneries	63.82.07
d. rucher	63.81.07
Peuplier	63.491.32
Phanérogames - Bot.	582
Pharmacie	615.1
Pharyngobranches - Zool.	597.1
- Pisc.	63.93.02.1
Philippines	(914)
Philologie	4
comparée	41
Philosophie	1
de l'Histoire	901
Philosophes anciens	18
modernes	19
Phosphatage - vin	66.32.0022.33
Phosphates minér.- engrais	63.167.21
précipités	63.167.25
Photographie	77
(collections)	779
Phyllotaxie	581.435
Phylloxéra de la vigne	63-46-275 (Phyll.)
Physiologie - médecine	612
végétale	581.1
cellulaire	581.17
d. l. fécondat.	581.161
d. fermentat.	581.199
d. l. feuille	581.146
d. l. fleur	581.147
du fruit	581.148
générale	581.101
d. l. germination	581.142
de la graine	581.141
de la membrane	581.172
du noyau	581.173
du protoplasma	581.171
de la racine	581.144
de la tige	581.145
des tissus	581.176
de la vigne	63.46 : 581.1
Zoologique	591.1
Physique	53
du globe	551
moléculaire	539
Phytopathologie - Bot.	581.21
agricole	63.2
Piano	786
Picardie	(44.26)

Piégeage

Piégeage - enn. d. gibier	63.91.095
Pièges - chasse	63.91.081
Pierres (Industr.)	606
Pigeon domestique	63.656
voyageur	63.662
Piment	63.345.32
Pin	63.492.6
Pintade	63.653
Pioches	63.171.1
Pipéracées - Bot.	583.925
Piquettes	66.32.0048.1
Pisciculture	63.93
en eaux douces	63.931
— salées	63.932
— saumâtres	63.932.2
maritime	63.932.1
Pissenlits	63.511.5
Placentés - Zool.	509.3
Plafonnage	603
Plaines	(25)
Planètes	523
Plans - construct.	692
géographiq.	912 (.)
Plantation - en général	63.195.7
des arbres fruit.	63-41-195.7
— forest.	63-49-195.7
de la vigne	63-46-195.7
d'alignem.	63.498
forestières	63-49-192 (.)
fruitières	63-41-192 (.)
d. prairies	63-42-331
sur routes	63-498.1-41
sur promenades	63.498.2
sur routes	63.498.1
Plantes amylacées	63.344
aromatiques	63.345
à carder	63.341.3
carnivores - Bot.	581.131.11
condimentaires	63.345.3
cultiv. p. feuilles	63.341.4
à épices	63.345.3
féculentes	63.344
florales	63.52
fourragères	63.33
funéraires	63.349.1
gommières	63.347
industrielles	63.34
marines - engrais	63.165.21
médicinales	63.348
narcotiques	63.346.1

Poissonneries

Plantes nuisibles - Agr.	63.259
oléagineuses	63.842.1
ornementales - Art.	716
— - Cul.	63.52
annuelles	63.522.1
aquatiques	63.522.4
bisannuelles	63.522.1
de plein air	63.522
de rocailles	63.522.3
de serres	63.523
chaudes	63.523.3
froides	63.523.1
tempérées	63.523.2
vivaces	63.522.2
parasitaires	63.25
à parfums	63.345.2
pseudo-aliment.	63.346.2
résineuses	63.347
saccharifères	63.343
saponifères	63.342.2
de sparterie	63.341.2
stimulantes	63.346.2
tannifères	63.342.4
textiles	63.341.1
tinctoriales	63.342.3
- bleu	63.342.32
- jaune	63.342.31
- rouge	63.342.33
- vert	63.342.34
de vannerie	63.341.2
Plâtrage de la vendange	66.32.0022.33
Plâtre - Engrais	63.168.1
Pliocène (lieu géol.)	(118.3)
Plomberie	606
Plumes (exploitation des)	63.76
Pneumatique	533
Poëlerie	672
Poésie...	8... -1
française	84-1
Poids spécifique d. terrains	63.112.1
Poils (exploitation des)	63.76
Poireaux	63.511.8
Poiriers	63.411.1
Pois	63.513.92
chiches	63.513.92
Poisson (chair)	63.756
conservé - inspect.	614.319
frais —	614.317
Poissonneries - Hyg. publ.	614.741

Poissons

Poissons - Pêche	63.92
- Piscicult.	63.93
Acclimatat.	63.93.045
Alimentat.	63.93.042
d'eau douce	63.93.02.7
d'eau salée	63.92.02.8
Elevage	63.93.04
Ennemis	63.92.09
Espèces	63.93.02
maladies	63.93.09
produit	63.756
reproduction	63.93.03
Zool.	597
Poitou	(44-33)
Poivrier	63.345.31
Polders	63.144
Pôle-Nord	(98)
-Sud	(99)
Polémoniales - Bot.	583.76
Police générale	351
locale	352 (.)
sanitaire	614
Politesse (morale)	177.1
Politique (Economie)	33
coloniale	325 (.)
intérieure	323 (.)
internationale	327 (.)
extérieure	327 (.)
religieuse	322 (.)
(science)	32
Pollen - Miel	63.771.0023
Pollinisation	581.164
Pollution de l'air - H. p.	614.7
Pologne	(438)
Polygraphies...	... (08)
agricoles	63 (08)
— collectives	63 (082)
— individ.	63 (081)
Polynésie	(96)
Polygalinées - Bot.	583.14
Polymorphisme - Bot.	581.151
Polypétales - Bot.	583.1
Polysocs	63.171.22
Pomme de terre comest.	63.512.1
fourrag.	63.332.6
industr.	63.344.1
Pommier	63.411.2
dans prairies	63-42-411.2-331
Pomologie	63-411.2-19
Pompes - Agr.	63.178.2
à vin	66.33.0025.5

Pressoirs

Ponte des abeilles	63.81.034
des poissons	63.93.034
des vers à soie	63.82.034
Ponts	624
et chaussées	62
Population (statistique)	312
Porc - élevage	63.64
- maladies	619.4
Porcelaines artist.	738
Porte-greffes - cép. améric.	63-46-194.22
- cép. hybrides	63-46-194.32
Porto-Rico	(729.5)
Ports - Art Ing.	627
Portugais - langue	= 69
- philologie	469
Portugal	(469)
Postes	383
Poterie	738
Poudrages - trait. mal. pl.	63.29.43
Poudreuses —	63.29.43
Poudre de lait	63.71.0041.3
Poudres (Indust. des)	662
Poule	63.651
Pourriture d. couv. d'abeil.	63.81.0911
des plantes cult.	63.212.3
Pousse du vin	66.32.0046.45
Prades	(44.89.3)
Prairies	63.331
artificielles	63.331.3
de fauche	63.331.11
naturelles	63.331.1
temporaires	63.331.2
Préparation de...	...0022
du beurre	63.72.0022
de la cire	63.772.0022
des engrais	63.162.1
composés	63.169.01
p. la vigne	63-46-169.01
des fromages	63.73.0022
du miel	63.771.0022
de la soie	63.78.0022
des terrains	63.193
p. céréales	63-31-193
du vin	66.32.0022
Presse - Journalisme	07
Presses à beurre	63.72.0025.5
à fourrages	63.176.22
à fromages	63.72.0025.3
Pressoirs	66.32.0025.4
continus	66.32.0025.42

Pressoirs

Pressoirs hydrauliques	66.32.0025.43
ordinaires	66.32.0025.41
Pressurage des fromages	63.73.0022.3
de la vendange	66.32.0022.6
Présure	63.73.0022.1
Primulales - Bot.	583.67
Principauté de Monaco	(44.94.9)
Principautés balkaniques	(497)
Prisons	343
Privas	(44.82.1)
Prix	338.5 :
des céréales	63.31 : 338.5
de revient de...	...0034
de vente de...	...0035
du beurre.	63.72.0035
d. fromages	63.73.0035
du lait	63.71.0035
du vin	66.32.0035
Probabilités (mathémat.)	519
Proboscidiens - Zool.	599.61
Procédés d'alim. - Zoot.	63.6.043.1
de capture d'anim.	63.6.08
d'abeilles	63.81.08
d'élevage	63.6.04
des abeilles	63.81.04
des vers à soie	63.82.04
d'exploitat. - Zoot.	63.6.05
multipl. des plantes	63.195
de la vigne	63.46-195
de reproduct. - Zoot.	63.6.03
des abeilles	63.81.03
d. trait. - mal. d. pl.	63.29.3
du phylloxéra	63.46-275 (Ph) 03
Procédure civile	347.9
pénale	343
Producteurs dir. - cép. am.	63.46-194.21
- cép. hyb.	63.46-194.31
Production des cultures	63.198.4
des engrais	63.162.1
du lait	63.71.0022
d. richesses - Econ.	338
viticole	63.46-198.4
Produits de l'apiculture	63.77
de la chasse	63.755
chimiques (ind.)	661
des cultures	63.197
dérivés du lait	63.714
— du miel	63.771.4
— du vin	66.324
de l'élevage	63.7

Publications

Produits lactés industr.	63.71.0041
de la pêche	63.756
de la pisciculture	63.756
d. végétaux - Bot.	581.19
p. azotés	581.194
p. hydrocarb.	581.193
p. secrétés	581.135.5
Produits chimiques	661
Programmes d'enseignem.	375
Pronostics du temps	551.5
Propagation d. fléaux - Agr.	63.29.1
de l'Oidium	63.46-243 (Er. T.) 01
Propriété - Econom.	333
agricole	333.5
artistique - Droit	247
des forêts	333.7
industrielle	347.7
littéraire	347.7
des pêcheries	333.9
Propriétés de...	...001
du beurre	63.72.001
d. fromages	63.73.001
du lait	63.71.001
du miel	63.771.001
de la soie	63.78.001
des sols	63.11
p. chimiques	63.113
p. physiq.	63.112
du vin	66.32.001
Prosodie	4...-6
franç.	44-6
Protection d. cult. - enn.	63.29
- gelée	63.212.1
- grêle	63.213
des édifices - incendie	693.8
Protectionnisme	337
Protophytes - Bot.	589.7
Protozoaires - Zool.	593.1
Provençal - langue	= 49
- philologie	449
Provence	(44.92)
Provignage	63.195.51
de la vigne	63.46-195.51
Prunier	63.411.7
Prusse	(431)
Pseudonévroptères - Zool.	595.73
nuisibles	63.273
Psychologie	15
Ptéropodes - Zool.	594.4
Publications commerciales	...(085)

Publications

Publications officielles	083 (.)
périodiques	... (05) (.)
agricoles	63 (05) (.)
de sociétés	... (06) (.)
agricoles	63 (06) (.)
Publicité	659
Puceron lanigère	63-411.2-275 (Aph. lan.)
Puits	(29)
Pulvérisateurs	63.29.51
Pulvérisations	63.29.41
c.mild.pom.d.ter.	63-332.6-245 (<i>Phyt.</i>)041
Purification de la cire	63.772.0022.2
Puy-de-Dôme	(44.59.1)
Pyrénées Orientales	(44.89)
Pyrotechnie	662

Q

Quadrumanes - Zool.	599.75
Quaternaire (lieu géol.)	(119)
Quercitron	63.342.316
Question féministe	396
Quinquina (plantes à)	63.348.3

R

Races - Biologie	572.8
- Zootechnie	63.6.02
d'abeilles	63.81.02
de vers à soie	63.82.02
Racines - Bot.	581.431
- fourrag. - Cult.	63.332
— - Empl.	63.6.043.21
- Légumes	63.512
utilisables	63.197.3
Radiés - Zool.	598.2
Radis	63.512.4
Raffineries de sucre - Hyg.	614.734
- Indus.	664.1
Raifort	63.345.36
Raisin - Culture	63-46-197.6
- Emploi - Vin	66.32.0023.41
Raisins	63-46-197.6
de cuve	63-46-197.62
de table	63-56-197.61
secs	63-46-198.3
- Vin de	66.322.6
Ramie	63.341.14
Ranales - Bot.	583.11

Reproduction

Rapports - Malad. pl. cult.	63.292 (.)
de primes d'honn.	63(079.121)
Raptores - Zool.	598.9
Rasores - Zool.	598.6
Râteaux de jardins	63.171.7
pour récoltes	63.174.3
Ratitæ - Zool.	598.5
Rave comestible	63.512
fourrag.	63.332.3
Ray-grass fourrag.	63.331.414
Réaction des engrais	63.162.2
Réactions internes - Bot.	581.198
Reboisement	63-49-195.7
Réchauffement de la vend.	66.32.0022.31
Réchauffeurs - Lait	63.71.0025.2
Récipients à...	0044
à lait	63.71.0044.2
à miel	63.771.0044
à vin	66.32.0044.2
Réclames	659
Récolte des engrais	63.162.1
des produits végét.	63.198.2
fourrages	63-33-198.2
Reconstitution viticole	63-46-195.7
Réfrigérants à lait	63.71.0025.1
Réfrigération du lait	63.71.0044.11
Refroidissem. de la vend.	66.32.0022.31
Régie (exploit. par)	63.191.22
Régime douanier	337
Régions antarctiques	(99)
arctiques	(98)
intertropic.	(213)
tempérées	(212)
Régisse - Plantes	63.348.1
Religion	2
comparées	29
naturelle	21
non chrétiennes	29
Reliure	686
Reliures précieuses	095
Remises - Construction	728.94
Rendement des cultures	63.198.4
Répartit. géogr. d. animaux	591.9 (.)
d. céréales	63-31-192 (.)
d. cultures	63.192 (.)
d. richesses - Econ.	339
Repeuplement des forêts	63-49-195
naturel	63-49-195.8
Reproduction - Bot.	581.16
- Zoot.	63.6.03
d'abeilles	63.81.03

Reproduction

consang.	63.6.031
d. gibier	63.91.03
d. poissons	63.93.03
d. vers à soie	63.82.03
Reptiles - Zool.	598.1
Réserves d. plant. - format.	581.133
- utilisat.	581.134
albuminoïdes	581.134.4
amylacées	581.134.1
cellulosiques	581.134.2
oléagineuses	581.134.3
Résidus de...	0048
du beurre	63.72.0048
des fromages	63.73.0048
industri. - Zoot.	63.6.042.23
d'Ind. ani. - Engr.	63.163.3
d'Ind. vég. —	63.165.6
de la vinification	66.32.0048
Résines - Indust.	668.4
plantes à	63.347
arbres à	63.492
sécrétion - Bot.	581.135.52
Respiration - Bot.	581.12
- Zool.	591.12
Réunion (Ile)	(698-1)
Réunions...	.. (063) (.)
agricoles	63 (063) (.)
Revues de...	.. (05) (.)
d'Agriculture	63 (05) (.)
viticoles	63.46 (05) (.)
générales	05 (.)
Rhône (départ.)	(44.58.2)
Rhubarbe - Cult.	63.348.2
Rhizopodes - Zool.	593.11
Ricin, pl. oléag.	63.342.15
Rivières - Art. Ing.	627
Riz	63.316
Roches - Géologie	552
Rognage - Agr.	63.196.223
Roman - Littér.	8...3
- Littér. franç.	84-3
Roquefort (fromage)	63.731.3
Rosales - Bot.	583.3
Roseau à balais	63.341.25
canne	63.341.22
Rosier - Pl. à parfum	63.345.22
- Pl. d'ornement	63.524.1
Rouille du blé	63-311-242(Pucc.)
Roulages - Agr.	63.196.14
Rouleaux - Agr.	63.171.8

Saule

Roumain - Langue	= 59.9
- Philologie	459.9
Roumanie	(498)
Roussillon	(44.89)
Rubiales - Bot.	583.51
Rucher	63.81.06
Ruches d'abeilles	63.81.061
Ruminants - Elevage	63.62
- Maladies	619.2
- Zoologie	599.735
Russe - Langue	= 91.7
- Philologie	491.7
Russie	(47)
Rutabaga - Fourrag.	63.332.5
S	
Sablage des sols	63.151
Saccharomycètes - Bot.	589.91
Safran - Cult.	63.342.312
Sahara	(661)
Saint-Domingue	(729.3)
Saint-Gaudens	(44.86.3)
Saint-Girons	(44.88.3)
Saint-Pons	(44.84.4)
Saintonge	(44.64)
Salades	63.511.4
Salage du beurre	63.72.0044.11
Salsifis	63.512.6
San Salvador	(728.4)
Sang - Engrais	63.163.31
Sangsues - Culture	63.98
Santal - Pl. tinct.	63.342.337
Santalacées parasites	63.251
Saône-et-Loire	(44.43)
Sapin - Forêts	63.492.1
- Ornaments	63.524.2
Sapindales - Bot.	583.28
Saponaire - Cult.	63.342.21
Saprolégniées - Bot.	589.26
nuisibles - Agr.	63.246
Sarclages	63.196.12
Sardaigne	(459)
Sarments	63-46-197.1
Sarrazin	63.318
Sarthe	(44.17)
Satires - Littér.	8...-7
- Littér. franç.	84-7
Saule	63.491.34

Savoie

Savoie - Département	(44.48)
- Province	(44.48)
Savon - Industr.	668
Savonneries - Hyg. publ.	614.744
- Industrie	668
Savonnier - Cult.	63.342.22
Saxe	(432.1)
Scandinave - Langue	= 39.5
- Philologie	439.5
Scandinavie	(48)
Scansores - Zool.	598.7
Scaphopodes - Zool.	594.2
Scarificateurs	63.171.4
Schizomycètes - Bot.	589.95
Science agricole	63 (01)
militaire	355
navale	359
politique	32
Sciences appliquées	6
à l'art. milit.	623
à la marine	623.9
mathématiques	5
naturelles	5
physiques	5
sociales	3
Scories de déphosph. - Engr.	63.167.23
Scorsonères	63.512.6
Scrofularinées par. - Agr.	63.252
Sculpture	73
Sécheresse	63.212.2
Secondaire (Terrain)-(Géol.)	(116)
Sécrétions - Bot.	581.135
- Zool.	591.14
Sectes protestantes	284
Seigle	63.812
Seine	(44.36)
Seine-Inférieure	(44.25)
Seine-et-Marne	(44.37)
Seine-et-Oise	(44.36)
Sélection - Botan.	581.158
Sellerie	685
Semilles - Céréales	63-31-195.1
Semis	63.195.1
Semoirs	63.172
d'engrais	63.172.3
liquides	63.172.31
pulvérulents	63.172.32
de fumier	63.172.33
de grains	63.172.1
en lignes	63.172.12

Soie

Sem. de gr. en poquets	63.172.13
à la volée	63.172.11
spéciaux	63.172.14
mixtes	63.172.4
de tubercules	63.172.2
Sénégal	(663)
Sensations - Zool.	591.18
Serbie	(497.1)
Sériciculture	63.82 (.)
Sermons - Religion	252
Serres - Archit.	728.97
emploi	63.191.193
s. à arbr. fruit.	63-41-191.193
s. chaudes	63.191.193.3
s. froides	63.191.193.1
s. tempérées	63.191.193.2
matér. agric.	63.178.41
ornement.	71
Serrurerie	633
Service de table - Eco. dom.	643
Sèves utilisables	63.197.7
Sevrage - Anim. dom.	63.6.042
Sexualité - Botan.	581.162
Siam	(593)
Sibérie	(57)
Sicile	(458)
Sidération	63.165.1
Sierra-Léone	(664)
Sigillographie	736
Signaux	654
Silurien (lieu géol.)	(113)
Sirops - Inspection	614.311
Socialisme	335
Sociétés de ...	.. (06) (.)
agricoles	63 (06) (.)
générales	63 (0621) (.)
nationales	63 (0621) (.)
régionales	63 (0622) (.)
commerciales	.. (065) (.)
générales	06 (.)
libres	.. (062) (.)
officielles	.. (061) (.)
secrètes	366
Sociologie	3 (01)
Soie	63.78
altérations	63.78.0046.2
s. d'araignées	63.782.2
s. artificielle	63.782.3
conservation	63.78.0044
préparation	63.78.0022

Soie

Soie - propriétés	63.78.001
s. sauvages	63.782.1
succédanés	63.782
utilisation	63.78.0041
industr.	677
Soins d'entretien de...	0045
du vin	66.32.0045
Soja	63.513.95
Soleil	523
Solipèdes - Zool.	599.725
Sols arables	63.11 (.)
— de la France	63.11 (44)
argileux	63.111.3
calcaires	63.111.2
p. la vigne	63-46-111.2
d. cult. du blé	63-311-11
humides	63.112.2
humifères	63.111.4
perméables	63.112.2
sablonneux	63.111.1
Somme	(44-26)
Somnambulisme	135
Son - Physique	534
Sorbier - Arbre forest.	63.491.18
- Arbre fruitier	63.411.5
Sorcellerie	133
Sorgho	63.317
sucré	63.343.2
Soudan	(632)
Soude comm. - Pl. cult.	63.342.51
Soufrages - Malad. pl.	63.29.43
cont. l'oidium	63-46-243(<i>Er.T.</i>)043
Soufreuses	63.29.43
Sources	(29)
Soutirages du vin	66.32.0045.1
Spiritisme	133
Spongiaires - Zool.	593.4
Spores	581.165
Sporozoaires - Zool.	593.19
Sport du cheval	798
Sports	79
Stations agronomiques	63 (0723) (.)
viticoles	63.46 (0723) (.)
Statistique	31 :
agricole	63 : 31
anim. dom.	63.6 : 31
générale	31 (.)
malad. pl.	63.292 (.)
vinicole	66.32 : 31
Sténographie	653

Systèmes

Sterilisation des sols	63.115
Stylidées - Bot.	583.57
Subdivisions de formes	... (0...)
Subdivisions de lieu	(.)
géologique	(1)
physique	(2)
politique	(3 à 9)
Submersion - Malad. pl.	63.29.48
Suc cellulaire	581.175
utilisables - Agr.	63.197.7
Succédanés de la cire d'a.	63.772.31
du lait	63.713
du miel	63.771.3
du vin	66.323
Sucrage - Vendange	66.32.0022.32
Sucre - Fabrication	664.1
- Inspection	614.311
s. de lait	63.71.0041.5
s. de petit-lait	63.73.0048.2
s. des végétaux - Bot.	581.193.2
s. du vin (dosage)	66.32.0023.1
Sucreries - Hyg. publ.	614.734
- Industrie	664.1
Suède	(485)
Suédois - Langue	= 39.7
- Philologie	439.7
Suicide - Morale	179.7
Suisse	(494)
Sulfate de fer - Engrais	63.168.2
Sulfure de carb. - Phyll.	63-46-275(<i>Phyl.</i>)051
Sumac - Feuilles	63.341.42
pl. tannifère	63.342.41
pl. tinctor.	63.342.314
Sumatra	(921)
Superphosphates - Engr.	63.167.24
Surveillance d. trav. - Cons.	692
Sylviculture	63.49
Symbiose - Bot.	581.138
Syndicats agricoles - Econ.	331.881
- Agr.	63 (0623) (.)
Synonymes	4...-4
français	44-4
Systèmes des assolements	63.191.13
d'exploitation	63.191.2
extensifs	63.191.11
combinés	63.191.115
des étangs	63.191.114
forestiers	63.191.113
des jachères	63.191.111
pastoral	63.191.112

Systèmes

Systèmes de greffes	63.195.32
de la vigne	63.46-195.32
intensifs	63.191.12
des céréales	63-31-191.12
de la vigne	63-46-191.12
d'irrigations	63.133
philosophiques	14

T

Tabac - Culture	63.346.11
- Hyg. publ.	614.36
- Tempérance	178
Taille sèche	63.196.2
époque	63.196.213
principes	63.196.211
systemes	63.196.212
Tailleurs	687
Taillis - Méth. forest.	63-49-191.132
isolés	63.499
Tanneries - Hyg. publ.	614.745
- Industrie	675
Tapisseries - construct.	698
Tarares	63.175.5
Tarn	(44.85)
Tarn-et-Garonne	(44.75)
Tartrage - Vinificat.	66.32.0022.33
Tartres de vin	66.32.0048.2
Tasmanie	(946)
Technologie	6
Teinture industr.	667
Télégraphe - Science appl.	654
- Science soc.	384
Téléostéens - Zool.	597.5
- Piscicul.	63.93.02.5
Téléphone - Science appl.	654
- Science soc.	384
Tempérance	178
Température - Botan.	581.101.5
- Agric.	63.212
Temps modernes	« 15-18 »
Tenue des livres	657
Tératologie végétale	581.22
Terre - Astronomie	525
Terre-Neuve	(718)
Terres arables	63.11 (.)
Tertiaire (lieu géol.)	(118)
Textiles - Industries	677
- Plantes	63.341.1
Thallophytes - Bot.	589

Traitements

Thé - Culture	63.346.23
- Hyg. publ.	614.347
Théâtre - Divertissement	79
- Littérature	8.-2
franç.	84-2
- Musique	782
Théologie	2
doctrinale	23
naturelle	21
Théorie générale de... .. (01)	
de l'Agric.	63 (01)
de la musique	781
Thérapeutique	615
Thermodynamique	536
Thèses sur... .. (04)	
Thym	63.511.7
Thysanoures - Zool.	595.71
nuis. - Agr.	63.271
Tiges - Bot.	581.432
utilisables - Agr.	63.197.2
Tilleul	63.491.31
Timbres -poste	383
Timothy - Fourrag.	63.331.413
Tir - Sport	799
contre la grêle	63.213
Toilette	646
Toitures	695
Tomates	63.513.4
Tombes	63.166.3
Tonkin	(599)
Tonneaux - Transport	63.178.4
- Vin	66.32.0044.23
Topinambour	63.512.8
Toulouse	(44.86.1)
Touraine	(44.5)
Tourne du vin	66.32.0046.44
Tournesol - Culture	63.342.322
Tournon	(44.82.3)
Tourteaux - Engrais	63.165.61
d'arachide	63.165.61.1-7
de noix	63.165.61.2-2
d'olives	63.165.61.2-1
compos.	63.165.61.2-1.02
Industrie	665.3
Zootchnie	63.6.043.231
Traineaux - Agric.	63.177.1
Traite - Lait	63.71.0022.3
Traitements - Mal. d. pl.	63.29
appareils	63.29.4
méthodes	63.29.4

Traitements

Var

Traitements - Mal. d. pl. :

procédés	63.29.3
combinés	63.29.33
curatifs	63.29.32
préventifs	63.29.31
produits	63.29.5
antiseptiq.	63.29.53
fungicides	63.29.52
insecticides	63.29.51
- Malad. de la vigne	63.46.29
du vin - Electricité	66.32.0045.6
Traités de...	.. (02)
d'agriculture	63 (02)
(grands)	63 (021)
(moyens)	63 (022)
(petits)	63 (023)
de sylviculture	63.49 (02)
de viticulture	63.46 (02)
Transmission - Agr.	63.177.8
Transpiration - Botan.	581.116
Transport de...	...0043
d. anim. domest.	614.96
du beurre	63.72.0043
des engrais	63.162.6
des fromages	63.73.0043
du lait	63.71.0043
du miel	63.771.0043
du vin	66.32.0043
Transports - Sciences appl.	656
- Sciences soc.	351
Transvaal	(682)
Travail - Econ. polit.	331
- Législation	351
Travailleurs	331
agricoles	331.74
Travaux hydrauliques	627
publics - Législat.	351
Trèfle	63.331.421
Tremble	63.491.33
Treux de défoncement	63.171.3
Triasique (lieu géol.)	(116.1)
Trieurs	63.175.6
Trigonométrie	514
Tripolitaino	(612)
Trufficulture	63.516
Tsuga	63.492.2
Tubercules four.- Cult.	63.332
- Zoot.	63.6.043.21
utilisabl.- Agr.	63.197.3
Tuiles	695

Tuniciés - Zool.	594.9
Tunisie	(611)
Ture - Langue	= 94
Turkestan	(584)
Turquie	(496)
d'Asie	(56)
Tuteurs - Agr.	63.173.45
Tuya - Culture	63.524.2
- Ornement	716

U

Umbellales - Bot.	583.48
Ungulés - Zool.	599.71
Unisexuales - Bot.	583.95
Unités, mesures	389 :
Universités	378
Uruguay	(891)
Usines de fabricat. de...	...0063
Usure de...	...0046
Utilisation de...	0041
du beurre	63.72.0041
de la cire - Ind.	63.772.0041
du lait	63.71.0041
du miel	63.771.0041
des plantes - Bot.	581.6
- Agr.	63.197
- Ind.	63.34-197
des résidus de...	0048
du beurre	63.71.0048
d. fromages	63.73.0048
du vin	66.32.0048
Utilité des animaux - Zool.	591.61
aliments	591.63
industrielle	591.64
en nature	591.62
- Agricult.	63.29.63
	63.6, 63.8, 63.9
Uzés	(44.83.3)

V

Vache	63.621
Vacheries	63.621.06
Valeur des terrains	63.114
Valeur économ. d. engrais	63.162.4
Vallaque - Langue	= 59
- Philologie	459
Vanillier - Cult.	63.345.21
Var	(44.93)

Variations

Variations - Bot.	581.15
de l'espèce	581.157
- Zool.	591.15
Vapeur - Instal., construct.	636
Variétés - Anim. dom.	63.6.02
de plantes à cultiv.	63.194
de vignes (v. cépa.)	63-46-194 (.)
Vases vinaires	66.32.00442
entretien	66.32.0044.27
Vaucluse	(44.92)
Vélocipédie	796
Vendange	63-46-198.2
Vendée	(44.61)
Venezuela	(87)
Ventes - Commerce	381.81 :
Ventilation	697
d. magnaneries	63.82.061.3
Verdeur du vin	66.32.0046.21
Vergers	63.42
Vernis - Industrie	667
Vers - Zool.	595.1
blancs - Agr.	63.276(Met.)
d. prairies	63-331-276 (Met.)
d. vignes	63-46-276(Met.)
Vers à soie	63.82
acclimatation	63.82.045
alimentation	63.82.043
élevage	63.82.04
incubation	63.82.042
maladies	63.82.091
product. soie	63.78
races	63.82.02
reproduction	63.82.03
Vertébrés - Zool.	596
nuisibles - Agr.	63.26
Verveine - Pl. à parfum	63.345.26
Vêtement - Econ. dom.	646
- Industrie	687
Vétérinaire - Médecine	619
Viandes - Conserv. indust.	664.9
Inspect.- Hyg. publ.	
v. conservées	614.319
v. fraîches	614.317
production - Zool.	63.6
produit	63.75
v. de boucher.	63.751
v. de charcut.	63.752
Vie - Biologie	57
Viellisssem. artif. du vin	66.32.0045.8
Vienne (Poitou)	(44.63)
Vieux Norse	= 39.6

Vinification

Vieux Saxon - Langue	= 39.2
- Philologie	439.2
Vigne	63.46
culture	63-46-19
en chaintres	63-46-191.194
en plein air	63-46-191.191
sous abris	63-46-191.192
en espaliers	63-46-191.192
en serres	63-46-191.193
sous verres	63-46-191.193
variétés (v. cépages)	63-46-194 (.)
américaines	63-46-194.2
indigènes	63-46-194.1
hybrides	63-46-194.3
Vignerottes - Charrues	63.171.23
Vignobles	63-46-192 (.)
de la France	63-46-192 (44)
Villas - Architecture	728
Villefranche - Languedoc	(44.86.4)
Vin - Fabricat.	66.32
aigre	66.32.0046.42
amer	66.32.0046.43
blanc brun	66.32.0046.24
cassé	66.32.0046.23
dérivés du	66.32.324
à goût de fût	66.32.0046.32
de lie	66.32.0046.32
de moisi	66.32.0046.31
de sec	66.32.0046.32
gras	66.32.0046.46
plat	66.32.0046.22
pousse du	66.32.0046.45
résidus du	66.32.0048
tourné	66.32.0046.44
- Tempérance	178
Vins (les)	66.321 (.)
de la France	66.321 (44)
faits en blanc	66.322.1
de fruits divers	66.323.1
d'imitation	66.322.9
de mares	66.32.0048.1
mousseux	66.322.3
muscats	66.322.4
de raisins secs	66.322.6
rosés	66.322.2
spéciaux	66.322
Vinaigre de miel	63.771.43
de vin	66.324.2
Vinaigrieres - Hyg. publ.	614.733
Vinification générale	66.32 (.)
proprem. dite	66.32.0022

Violette

Violette - Pl. à parfum	63.345.24
Viticulture	63.46 (.)
en France	63.46 (44)
Vitrierie	638
Viviers à poissons	63.931.1
Voirie - Science sociale	386
Voitures - Construction	639
agricoles	63.177.3
Volaille - élevage	63.65
- produit	63.753
Volapuk	4089
Volonté	15
Vosges	(44.39)
Voyages	91
spéciaux	.. (079.3)
agricoles	63 (079.3)
Vulpin des prés	63.331.412
Wagons - Construction	639
Westphalie	(435.6)
Wurtemberg	(434.7)

X

Xylographiques (livres)	092
-------------------------	-----

Zygosporées**Y**

Yachting	797
Yack	63.623
Yonne	(44.41)
Yssingaux	(44.81.13)

Z

Zanzibar	(678)
Zoologie	59
agricole	63 : 59
économique	59.16
agricole	63 : 59.16
physiologique	591
Zones de cultures	63.192 (1 à 3)
Zoocécidies	63.222
Zootechnie	63.6 (.)
générale	63.60
spéciale	63.61 à 63.69
Zygomycètes - Bot.	589.28
nuisibles - Agr.	63.248
Zygosporées (Algues) - Bot.	589.6
(champ.) —	589.27
nuisibles - Agr.	63.24

L'Institut International de Bibliographie

et le

Répertoire Bibliographique Universel

L'œuvre du Répertoire bibliographique universel, telle que l'a entreprise depuis 1895 l'Institut international de bibliographie de Bruxelles (1), a pour but de rassembler et de tenir constamment à jour les éléments d'un premier Répertoire général, établi sur fiches, réunissant les Notices bibliographiques relatives aux œuvres intellectuelles de toutes natures, publiées dans tous les pays et de faciliter l'établissement de répertoires particuliers reproduisant, soit dans son ensemble, soit dans certaines de ces parties seulement, ce répertoire qui doit servir de prototype.

Ces répertoires particuliers peuvent être utiles aux hommes qui se bornent à l'étude des sciences, comme à ceux qui en utilisent les applications.

La science progresse, en effet, par les efforts des savants de tous les pays et de toutes les spécialités. Il importe donc à l'homme d'étude de se tenir au courant des travaux de ses prédécesseurs et de ses contemporains pour les utiliser et pour pousser plus loin l'investigation scientifique en évitant des répétitions involontaires et des pertes de temps.

Les hommes de pratique professionnelle ont, d'autre part, besoin d'être guidés dans le domaine des livres, pour y trouver aisément les documents qui peuvent leur être utiles et qui peuvent leur apporter parfois de précieux éléments de succès dans la lutte industrielle. Le besoin est le même pour ceux qui ont à s'occuper de la gestion des affaires publiques, législateurs, administrateurs ou fonctionnaires.

(1) Consulter : *Bulletin de l'Institut international de bibliographie*, Bruxelles, au siège de l'Institut, rue du Musée. Les documents, études et informations qui se rapportent au Répertoire bibliographique universel, à son organisation et à son avancement sont régulièrement publiés dans ce Bulletin.

Il y a donc un véritable intérêt à établir le Répertoire bibliographique universel, de telle sorte que des duplicata plus ou moins complets ou des reproductions partielles limitées à des branches de sciences déterminées ou à des sujets spéciaux puissent en être établis facilement pour répondre aux besoins des établissements d'enseignement ou à ceux des grandes administrations, des bibliothèques publiques ou privées, des associations scientifiques, industrielles ou autres, ou encore à ceux de certaines catégories de personnes comme les libraires, les ingénieurs, les médecins, les juristes, ou même les plus simples particuliers.

C'est le programme que s'est donné l'Institut international de bibliographie, et pour le réaliser il a fait appel à la coopération de groupes de diverses nationalités et de diverses spécialités scientifiques, en s'adressant à l'initiative individuelle dans les pays où le concours des pouvoirs publics n'a pu être obtenu dès le début.

Il a adopté pour assurer le succès de cette coopérative internationale un plan de travail uniforme permettant le groupement régulier de tous les matériaux réunis quelles qu'en fussent la provenance et la nature.

Ce plan uniforme nécessitait pour la mise en ordre des matériaux, un système de classification méthodique s'appliquant à l'université des connaissances humaines et permettant d'assigner à chaque notice bibliographique *au moins* une place bien déterminée et facile à trouver dans la série continuellement croissante des notices déjà classées.

Il faut, en effet, pouvoir considérer tout ce qui se publie, quels que soient le lieu d'origine, la date ou la forme de l'imprimé, comme les éléments d'une vaste encyclopédie à la fois théorique, historique et pratique, dont le Répertoire bibliographique universel constitue la table générale des matières.

Pour le classement des matières, l'Institut International de Bibliographie a adopté la Classification bibliographique décimale dont les tables abrégées sont données ci-avant. Elles forment un extrait des tables développées qui donnent pour chaque branche des connaissances un cadre complet de divisions et de subdivisions.

Les tables de la classification décimale dont il doit être fait usage sont arrêtées par les soins de l'Institut international de Bruxelles afin d'assurer l'unité de l'œuvre.

Les principes de la méthode selon laquelle est établi et maintenu à jour le Répertoire Bibliographique Universel et les Répertoires particuliers qui en sont délivrés, peuvent se résumer de la façon suivante :

De chaque document ou œuvre intellectuelle (livre, article de revue, mémoires de sociétés savantes, publication officielle ou périodique, cartes, tableaux, statistiques, etc.), il est fait une description sommaire ou notice bibliographique.

Ces notices bibliographiques sont relevées sur des fiches mobiles, d'un format uniforme, dont chacune est consacrée à la mention d'une seule œuvre intellectuelle et qui sont rangées en ordre déterminé dans des meubles classeurs appropriés.

La rédaction de ces notices est faite en conformité de certaines prescriptions et le classement en est déterminé par un ensemble de règles également fixées.

L'exécution du travail de réunion et de rédaction de ces notices est confiée dans chaque pays et suivant un plan d'organisation coopérative à des groupes de spécialistes se chargeant de la préparation de bibliographies particulières conformément à un programme général arrêté par l'Institut international de bibliographie.

On utilise, dans la plus large mesure possible, pour cette préparation les recueils bibliographiques existants, mais en unifiant et coordonnant les matériaux qu'ils fournissent, et l'on fait appel au concours des éditeurs des publications de tous genres pour qu'ils facilitent, par l'adoption de certaines dispositions, l'obtention de notices bibliographiques imprimées qui soient directement utilisables pour la constitution des répertoires.

L'exemplaire original ou prototype du répertoire est conservé à Bruxelles, au siège de l'Institut international de bibliographie. La multiplication de ce prototype, pour l'établissement des répertoires généraux et particuliers qui en sont dérivés, est effectuée, suivant les cas, au moyen de publications spéciales ou de copies manuscrites (1).

Pour le classement des fiches, dans chaque exemplaire du répertoire, on admet en principe, l'existence de deux fiches identiques, destinées, l'une à figurer dans un répertoire classé par noms d'auteurs, l'autre dans un répertoire classé par ordre de matières.

Le premier répertoire répond à la question : Quelles œuvres a publiées tel auteur ? Le second à la question : Quelles œuvres ont été publiées sur tel sujet ? (V. page 25.)

Le classement du répertoire par noms d'auteurs se fait d'après l'ordre alphabétique de ces noms, complété, au besoin, d'après certaines règles qui seront résumées plus loin.

Le classement du répertoire par ordre de matières se fait, d'après les sujets traités, en suivant l'ordre des numéros classificateurs attribués à ces sujets dans les tables de la classification bibliographique décimale.

(1) La collection de recueils bibliographiques imprimés entreprise sur une base d'organisation coopérative par l'Institut international a reçu le titre de *Bibliographia Universalis*. On trouvera l'énumération de ses parties dans le *Catalogue des publications* de l'Institut international de Bruxelles. Quant aux *Extraits* ou copies manuscrites du répertoire bibliographique, le *Bulletin de l'Institut international de Bibliographie* a fait connaître (année 1997, p. 143) la manière dont le service a été organisé.

Si l'on ne possède pour chaque notice bibliographique qu'une seule fiche, le répertoire par ordre de matière est habituellement seul établi et l'on supplée au répertoire par noms d'auteurs complet à l'aide d'un répertoire abrégé établi ainsi qu'il a été dit plus haut. (V. page 26.)

L'Institut International de Bibliographie, association exclusivement scientifique fondée en 1895, dirige le travail coopératif du Répertoire Bibliographique Universel. Il procède à la répartition des travaux en vue d'éviter les doubles emplois ou l'abandon de certaines branches. Il formule la méthode selon laquelle il y a lieu de procéder à chaque travail en particulier, de la manière la plus conforme aux intérêts communs.

A cet effet, l'Institut a publié un ensemble de *Règles Bibliographiques*. Il tient à jour un *Inventaire* de tous les travaux émanant de cette coopération. Il établit aussi périodiquement un *Statistique* des notices bibliographiques relatives aux divers ordres de matières et comprise dans l'exemplaire original du Répertoire Universel. Enfin il publie régulièrement le *Catalogue* de toutes les publications qui sont considérées comme « contributions » imprimées à ce répertoire et peuvent être utilisées pour la formation des répertoires bibliographiques particuliers (1).

Accessoires de bibliographie. — Les répertoires bibliographiques nécessitent un outillage spécial de fiches et de meubles destinés à leur emmagasinement et à leur consultation.

Les *meubles à fiches*, dont on trouvera ci-contre les dessins, se composent de tiroirs tous identiques les uns aux autres et interchangeableables. Ces tiroirs ont 30 centimètres de longueur sur 13 de largeur et 8 de hauteur ; ils contiennent chacun environ un millier de fiches. Des blocs triangulaires placés à l'intérieur du tiroir, en avant et en arrière, donnent aux fiches l'inclinaison nécessaire à une lecture facile. Le bloc d'arrière est mobile. On l'éloigne ou on le rapproche à volonté.

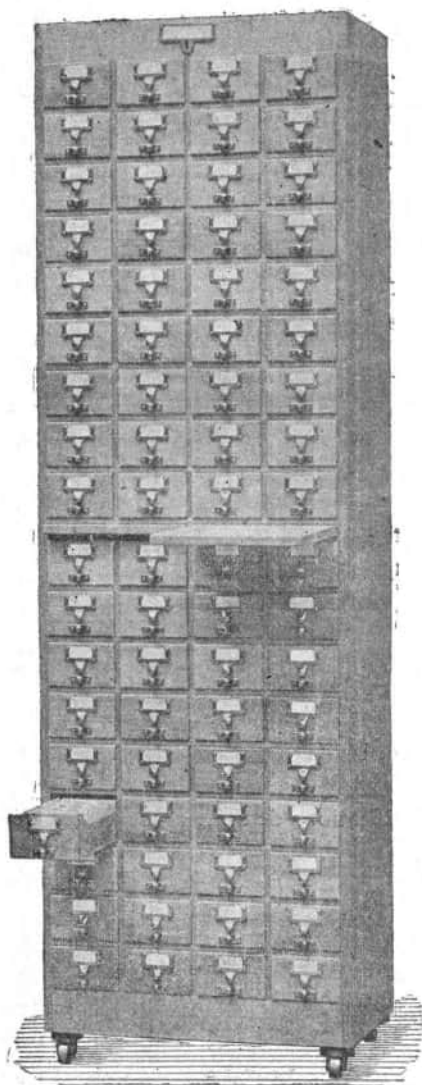
Le côté antérieur du tiroir et le bloc triangulaire y adossé sont perforés et livrent passage à une tringle mobile. On enfle celle-ci à travers toutes les fiches placées dans le tiroir et qui sont elles-mêmes perforées d'une ouverture correspondante. La tringle traverse aussi le bloc triangulaire d'arrière. Après qu'elle a été fixée par un cran de sûreté, les fiches sont assujetties ; on peut encore les feuilleter, mais il n'est pas possible de les

(1) Toutes ces publications paraissent dans le *Bulletin* et dans l'*Annuaire* de l'Institut international de Bibliographie. Le siège de l'Institut est à Bruxelles ; les collections y sont accessibles tous les jours de 9 heures à 6 heures. Toute institution scientifique, comme aussi toute personne s'intéressant aux études bibliographiques, peut devenir membre de l'Institut, sur simple demande adressée au Bureau de l'Institut ; cotisation 10 fr. par an, donnant droit à la réception du *Bulletin* et de l'*Annuaire*. Le Bureau Bibliographique de Paris (44, rue de Rennes) et le *Concilium Bibliographicum* de Zurich (39, Eidmattstrasse), sont des Institutions affiliées à l'Institut International de Bibliographie.

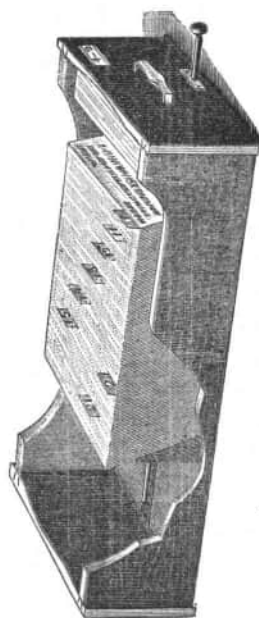
retirer, et en cas de renversement du tiroir, elles ne sont pas dérangées. Chaque fois qu'il y a lieu d'intercaler de nouvelles fiches ou de remanier l'ordre de placement de fiches anciennes, il suffit de retirer la tringle; les fiches reprennent alors leur liberté. Il est d'ailleurs loisible d'user ou de ne pas user de la tringle de fixation. Les côtés de chaque tiroir sont légèrement échancrés de manière à augmenter la lumière qui éclaire les fiches.

Extérieurement les tiroirs portent des tirants en cuivre, dont la monture a été combinée avec des porte-étiquettes.

Les tiroirs sont placés dans des meubles de grandeurs diverses. Au moment de la consultation des fiches on retire du meuble le tiroir désiré et on le dépose sur une table quelconque. Il a été créé quatre types de meubles : à deux, à quatre, à neuf et à soixante-douze tiroirs.



MEUBLE A FICHES



MODÈLE D'UN TIROIR A FICHES

ERRATA

Page 45 — 21^e ligne — Lire 63.165 au lieu de 63.165.3

Page 48 — 15^e ligne — Lire 63.191.19 à 63.191.199 au lieu de 63.191.198 à 63.191.199.

Page 95 — Les chiffres concernant les points de vue de l'exécution et de la construction, les points de vue économique et utilitaire, les points de vue du service et de l'emploi, les points de vue des locaux et établissements ne doivent pas être mis entre parenthèses. Il faut donc, dans les cas visés, écrire 0022, 0023, 0025, etc.

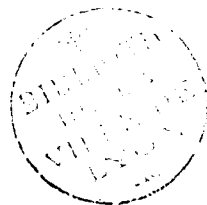
Page 148 — 1^{re} ligne — Lire 63.2 (.)

Page 161 — Supprimer les deux dernières lignes et subdiviser comme c'est indiqué page 59.

Page 163 — 4^e ligne — Lire 194.312 Indigènes américaines, au lieu de 194.313.

Page 165 — 7^e ligne — Supprimer 195.51 Provignage.

Nous conseillons d'apporter ces rectifications de suite afin d'éviter des erreurs dans l'indexation.



BOURG (Ain), imprimerie FRANCISQUE ALLOMBERT